

La Collection Baby et la correspondance de l'élite:
la vie de marchands canadiens décrite dans leurs propres mots,
1760-1804

par

Cassandra Bernard

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales à titre d'exigence
partielle en vue de l'obtention de la maîtrise en histoire

Université d'Ottawa

© Cassandra Bernard, Ottawa, Canada, 2013

La Collection Baby et la correspondance de l'élite: la vie de marchands canadiens décrite dans leurs propres mots, 1760-1804

Cassandra Bernard
2013

Nicole St-Onge

Les familles marchandes canadiennes (donc de langue française) en Amérique du Nord Britannique vécurent plusieurs événements locaux, nationaux et même internationaux suivant la chute de la Nouvelle-France entre 1760 et 1804. Une analyse de la correspondance entre certains membres de la société francophone marchande sous dominance britannique en révèle beaucoup sur l'aspect économique et commercial de leur vie, sans oublier leurs familles, communautés et plus intimement, leurs réactions face aux changements qu'ils vécurent. La correspondance nous renseigne sur les habiletés des marchands canadiens à s'adapter au système commercial britannique introduit en Amérique du Nord. Ces lettres témoignent d'associations variées entre marchands de régions diverses, mais aussi entre marchands canadiens et marchands français et britanniques. De façon plus personnelle, les lettres que s'écrivaient les membres d'une famille commerciale élargie s'avèrent une mine d'or d'informations sur l'interaction des individus liés par le sang ou le mariage, et souvent par le commerce également, lorsqu'ils habitaient des régions différentes. On voit des préoccupations de base, telle la santé, l'état financier, l'éducation des enfants, des voyages pris et des nouvelles communautaires, tout sur un arrière-plan de période de conflits et d'incertitude économique et politique. En somme, l'analyse de cette correspondance, qui provient de la Collection Baby, permet une vue plus globale de la vie des familles marchandes canadiennes, comment elles sont reliées, comment elles géraient les changements dans la colonie et ailleurs dans le monde, bref, comment cette communauté dynamique vit le monde qui les entourait.

Remerciements

La recherche et la rédaction de cette thèse n'auraient pas eu lieu sans l'aide financière et l'appui moral d'un grand nombre d'organisations et d'individus. Premièrement, je souhaite remercier l'Université d'Ottawa et le gouvernement de l'Ontario de la reconnaissance de mes efforts dans mes études sous forme des Bourses d'excellence et d'admission, ainsi que la Bourse des études supérieures de l'Ontario, respectivement. De plus, mes deux assistanats d'enseignement m'ont permis d'approfondir mes connaissances en histoire canadienne. Pour tout cela, un gros merci à Dr. Peter Bischoff et à Dr. Béatrice Craig. J'aimerais également reconnaître André Maheu, un enseignant exceptionnel dont les connaissances et la passion animent les cours d'histoire de l'École secondaire catholique Sainte-Marie et sans qui mon intérêt pour le sujet ne se serait jamais transformé en poursuite d'une maîtrise.

Merci aussi à Dr. Nicole St-Onge qui a gracieusement accepté de diriger ma thèse et dont l'ardeur pour la traite des fourrures est si facilement transmise à ses étudiants grâce à une connaissance sans pareille du sujet. Je me sens privilégiée d'avoir participé à deux de vos séminaires, me permettant ainsi de voir, d'un nouvel angle, l'histoire des marchands canadiens grâce à l'approche microhistorique.

J'aimerais aussi remercier mon mari, Denis, pour son amour, son appui et sa patience durant les moments plus difficiles de la rédaction. Tu ne m'as jamais laissée me décourager et j'en suis reconnaissante.

Thank you, Mom and Dad, for your continuous support (financial and moral) and encouragement throughout the past 6 years I've spent striving for academic success. You have always believed in me and have given me the tools to reach my goals. I will always be grateful for the encouraging words and supportive attitude you both continue to show.

Table des matières

RÉSUMÉ.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	vii
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : LA TRAITE.....	20
1.1 L'économie / le commerce.....	22
1.2 Le climat.....	26
1.3 Les voyages.....	33
1.4 Les finances.....	39
1.5 La marchandise.....	54
Chapitre 2 : LA GESTION DE LEUR MONDE.....	65
2.1 La Guerre de Sept Ans.....	66
2.1.2 Et la colonie?.....	69
2.1.2 Nouveaux liens.....	73
2.2 Autres conflits.....	76
2.3 Les réseaux de contacts.....	81
2.4 La réputation.....	90
Chapitre 3 : LA VIE QUOTIDIENNE.....	101
3.1 La santé.....	103
3.2 La communauté.....	121
3.2.1 L'habitation.....	127
3.3 Les valeurs.....	133
CONCLUSION.....	150
Annexe A: Arbre généalogique partiel des familles Baby et Perrault.....	165
Annexe B: Arbre généalogique partiel des familles Guy et Hervieux.....	166
Annexe C: Lieux de provenance des lettres.....	167
Annexe D: Nombre de lettres lues et citées par années (graphique).....	168
Annexe E: Informations sur les auteurs des lettres.....	169
BIBLIOGRAPHIE.....	173

Durant les XVII^e et XVIII^e siècles, le commerce se développe très rapidement en Nouvelle-France. La traite de fourrures, en étant la principale activité commerciale de la colonie, était lucrative et un grand nombre d'hommes chercha à y faire fortune. On vit émerger une bourgeoisie, principalement auprès des hommes d'affaires régissant la traite. La période étudiée ici débute en 1760 et se termine en 1804. Ce fut une ère tumultueuse dans l'histoire du Canada, mais déterminante dans le développement de son commerce. Les Anglais occupaient déjà Québec lorsque les Français signèrent la capitulation de Montréal en 1760, ce qui mit un terme à l'autorité française en Nouvelle-France. Cependant, le sort de la Nouvelle-France dépendait du résultat de la guerre de Sept Ans qui se déroulait en Europe et on dut attendre le Traité de Paris en 1763 pour concrétiser cette occupation britannique permanente. Par conséquent, la société canadienne connut un véritablement bouleversement à tous les niveaux.

La traite de fourrures en Nouvelle-France avait fonctionné sous l'œil vigilant des autorités françaises, qui limitaient le nombre de commerçants impliqués, stabilisant ainsi le marché et évitant une trop grande concurrence. Suite à leur prise de pouvoir, les autorités britanniques optèrent pour une attitude de laisser-faire en ce qui concerne la traite, permettant ainsi à un nombre illimité de marchands d'y participer—s'ils étaient prêts à déboursier les frais de permis.¹ Une nouvelle atmosphère commerciale fut créée de cette concurrence accrue qui se jumela à un changement de la métropole. Il n'est pas surprenant que le pays importateur de préférence changeât de la France à la Grande-Bretagne. Pour pouvoir continuer à profiter du commerce avec l'Europe, un marchand

¹ José Igartua, "A Change in Climate: The Conquest and the *Marchands* of Montreal", *Historical Papers / Communications historiques*, Vol. 9, No. (1974), p. 120.

canadien² devait s'ouvrir sur le marché de la Grande-Bretagne, et ce, même avant la fin de la guerre de Sept Ans. Ne sachant pas quel allait être le sort de la colonie, il s'assurait d'un commerce à la fois avec les Anglais et les Français. À la fin de la guerre, s'il devait couper les liens d'avec un de ces deux pays, au moins le commerce était déjà établi. De cette façon, les marchands canadiens pouvaient avoir accès à au moins un marché et éviter un désastre financier potentiel. De plus, l'arrivée d'une nouvelle administration anglaise fut suivie d'un grand nombre de marchands anglais et écossais espérant profiter de la traite de fourrures comme l'avaient fait auparavant les Canadiens de langue française.

Cette ouverture à l'immigration anglaise, en plus du nouveau système de traite de fourrures compétitif sous le règne anglais, créa une situation difficile pour une grande partie des marchands canadiens.³ Notamment, il y eut une croissance rapide de la bourgeoisie anglophone, et ce, au dépend des commerçants canadiens, qui se trouvaient maintenant en concurrence, dans une nouvelle structure politique et économique.⁴ Quoique ce fût une importante étape à franchir, il ne suffisait pas uniquement d'établir des liens économiques avec Londres. Afin de réussir dans le marché canadien inondé par l'arrivée d'Anglais, les marchands canadiens devaient développer des stratégies d'adaptation, montrer preuve de patience, établir une bonne réputation et reconnaître les opportunités financières qui permettraient l'enrichissement. C'est ici que certains

² Le terme « canadien » sera utilisé lorsqu'on fait référence aux hommes et femmes francophones nés soit en Nouvelle-France, soit en Amérique du Nord britannique.

³ De plus, suite à la rébellion de Pontiac en 1763, les autorités britanniques cherchèrent à s'aventurer davantage dans la région au sud des Grands Lacs. Avec la cession de cette région aux Américains, Montréal, comme point central du commerce des fourrures, était menacé. Claude Couture, « La Conquête de 1760 et le problème de la transition au capitalisme », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no 3 (1986), p. 387.

⁴ Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775: de la révolution canadienne à la révolution américaine*, Montréal, Fides, c1969, p. 107.

commerçants canadiens et même britanniques échouèrent⁵, mais où le groupe de marchands étudiés ici se démarqua. C'est en examinant leur correspondance que nous allons pouvoir révéler les détails de la vie professionnelle et personnelle de ce groupe d'individus.

Malgré la croyance récurrente dans l'historiographie que les marchands canadiens n'arrivaient pas à la hauteur commerciale de leurs homologues anglais qui s'installèrent dans la colonie suite au changement de régime en 1763, un groupe de marchands dans les régions de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Détroit défièrent ces théories en continuant à faire le commerce pendant des décennies suivant la Conquête. Pour certaines familles canadiennes, tels les Baby, dont l'implication dans la traite s'étirera sur plusieurs générations, la réussite financière jumelée à une implication militaire et politique⁶ leur permit de prendre une place prééminente dans la société canadienne.

Nous proposons de présenter la vie d'un groupe de marchands canadiens durant la période de la Conquête et pendant environ un demi-siècle sous le régime britannique. Cette recherche tente de répondre à plusieurs questions. Quels sont les changements et les obstacles vécus par les marchands canadiens durant une époque « charnière » pour l'élite francophone en Amérique du Nord, c'est-à-dire la deuxième moitié du XVIII^e siècle? Comment certains réussirent-ils à les surmonter? Bref, nous cherchons à

⁵ Igartua raconte qu'il y eut maintes annonces dans la *Quebec Gazette* entre 1765 et 1768, notifiant le public de ventes aux enchères de marchands quittant la colonie. José Igartua, "A Change in Climate: The Conquest and the *Marchands* of Montreal", *Historical Papers / Communications historiques*, Vol. 9, No. (1974), p. 122.

⁶ L'implication militaire et politique de la famille Baby, qui débuta réellement avec François Baby et se développa davantage au XIX^e siècle, ne sera pas étudiée dans ce travail. Un travail de recherche sur la famille Baby au XIX^e siècle pourrait éclaircir le rôle qu'elle joua dans le développement de la colonie.

comprendre comment ce groupe en particulier géra le changement de régime au niveau de leur implication dans le marché et au niveau de leur vie personnelle. Cette étude cherche à connaître les préoccupations, les ambitions et les stratégies d'un groupe restreint de marchands canadiens sur une période de quarante-quatre ans. La période entre 1760 et 1804 est intéressante comme point de mire d'une étude puisque nous voyons des rébellions, des révolutions, des guerres, des frontières se créer, des alliances changer, des sociétés évoluer, une concurrence devenir de plus en plus féroce.

L'étude de l'impact de la Conquête sur la société canadienne durant la deuxième moitié du 18^e siècle fut faite à plusieurs reprises, mais un regard sur la correspondance de l'élite marchande révèle encore davantage sur leur habileté à surmonter les obstacles professionnels et personnels suivant le bouleversement politique, économique et social qu'ils vécurent dès 1763.⁷ Le fait que l'étude s'aventure jusqu'à une quarantaine d'années après la cession de la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne permet une vue plus détaillée des membres de la bourgeoisie canadienne qui réussirent à pénétrer le marché compétitif. Bref, nous cherchons à connaître les sujets des lettres écrites entre certains Canadiens liés à l'élite marchande après les changements politiques, économiques et sociaux apportés par la Conquête. Lorsqu'un grand nombre de leurs compatriotes de la même classe sociale quittèrent le continent pour s'établir en territoire français, comment ces familles marchandes, qui restèrent en Amérique du Nord

⁷ Dans sa monographie *La famille dans son intimité : échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIII^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1998, Lorraine Gadoury discute de l'importance de la famille pour les Canadiens de cette époque. Elle prend surtout intérêt à la correspondance retrouvée dans la Collection Baby et analyse la façon dont la famille gardait contact, les difficultés qu'elle vécut, etc. Ce travail est d'une grande importance en tant que référence lorsqu'on analyse les lettres retrouvées dans la Collection Baby.

britannique, vécurent-elles au sein de leurs communautés, de leurs familles et de leurs cercles commerciaux?

Cette période de quarante-quatre ans fut choisie pour plusieurs raisons. Il y eut de grands changements aux niveaux politique, économique et social. Premièrement, l'année 1760 représente un tournant dans l'histoire canadienne, parce qu'elle marque la fin de cent-cinquante ans d'occupation française en Nouvelle-France. De plus, les trois prochaines années seront une période d'incertitude puisque la guerre en Europe n'est toujours pas terminée et c'est celle-ci qui allait déterminer le véritable sort de la Nouvelle-France. La francophilie de certains gouverneurs généraux de l'Amérique du Nord Britannique ainsi que l'Acte de Québec de 1774 ajouta des tensions entre la Grande-Bretagne et les États-Unis qui résultèrent en des tentatives d'attaques contre Montréal et Québec et ultimement dans la guerre de la Révolution américaine débutant deux ans plus tard. L'aspect militaire vient jouer son rôle puisque plusieurs membres de l'élite canadienne prirent une place au sein des rangs militaires coloniaux.

De surcroît, l'adoption du Traité de Jay (1796) permit l'ouverture du commerce « libre » entre l'Angleterre et son ancienne colonie, les États-Unis.⁸ Puisque les régions étudiées comprennent majoritairement Détroit, Montréal, Trois-Rivières et Québec, il est intéressant de voir si le Traité avait, ou non, un impact réel sur les relations commerciales en Amérique du Nord. Le Traité fut abandonné en 1803 lorsque les tensions montèrent entre les nations, ce qui culmina en la guerre de 1812. Même si l'étude se concentre sur les Canadiens, ceux-ci eurent des associés en France et en

⁸ D'après le traité, les sujets britanniques devaient être libres de passer sur le territoire américain avec leur marchandises et y avoir des entrepôts. Samuel Flagg Bemis, *Jay's Treaty: a study in commerce and diplomacy*, New Haven, Yale University Press, 1965 (c1962), p. 347.

Angleterre et ils participèrent activement aux marchés de ces pays. L'impact de la situation politique et des engagements militaires en Europe se fit sentir chez les marchands canadiens. Finalement, l'année 1804 représente un tournant non seulement dans la traite de fourrures, mais dans l'histoire de l'Amérique du Nord de façon globale en raison du début de l'expédition de Lewis et Clark et du développement de l'Ouest.⁹

Le travail proposé permet une occasion de voir les transformations au sein de la colonie d'un angle différent de ceux typiquement étudiés. Le débat des années passées cherchait souvent à connaître le sort de la société canadienne, et souvent, de faire le lien avec la situation des Canadiens par la suite. Conséquemment, les historiens avaient une motivation idéologique derrière leurs conclusions, souvent en raison du climat politique et social dans lequel se trouvaient les Canadiens à l'époque de ces historiens en question. Cette étude prône davantage la compréhension de la perception du quotidien par un groupe de Canadiens durant une époque subissant des changements aux niveaux politique, économique et social.

Le sort de la société canadienne après 1760 était au cœur de débats historiographiques, surtout entre les années 1950 et les années 1980. Les membres de

⁹ Comme le stipule Harold Innis, durant la fin du XVIIIe siècle, on cherchait un chemin aisé du nord-ouest au Pacifique. Avec la fusion de la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie XY, il devint nécessaire de trouver d'autres territoires à exploiter pour la traite. De plus, l'expédition de Lewis et Clark signalait l'avènement de compétition américaine dans l'Ouest et, conséquemment, on vit l'établissement d'un grand nombre de forts au cours de la décennie qui suivit. Cet intérêt dans la côte du Pacifique signale le début d'un nouveau chapitre dans le commerce canadien et la traite des fourrures. Harold A. Innis, *The Fur Trade in Canada : an Introduction to Canadian Economic History*, Toronto, University of Toronto Press, c1956, p. 203-204. Aussi, en 1806, la compagnie Michilimackinac fut réorganisée afin de permettre le développement de son commerce au sud des Grands Lacs et dans la vallée du Ohio suite à l'achat de la Louisiane par les États-Unis. Par conséquent, elle vit une concurrence féroce de la part de John Jacob Astor et des marchands américains. John M. Bumsted, *Fur Trade Wars. The Founding of Western Canada*, Winnipeg, Great Plains Publications, 1999, p. 28.

l'École de Montréal des années 1950, notamment Guy Frégault, Michel Brunet et Maurice Séguin, avancèrent une « théorie de décapitation » pour expliquer le déclin de la bourgeoisie canadienne. Cette théorie stipule qu'en raison de la rupture de leurs liens avec la France, les marchands canadiens ne purent s'intégrer au marché anglais et, puisque la bourgeoisie retourna majoritairement en France, la société canadienne fut *décapitée*, lui laissant ainsi sans véritable leadership.¹⁰ Cette constatation est mise à l'épreuve par l'existence de certaines familles canadiennes, telles les Baby, les Guy et les Perrault. Il est vrai que celles-ci seraient peut-être considérées des exceptions à cette règle. Non seulement restèrent-elles dans la colonie, mais elles réussirent à continuer à participer dans les affaires commerciales de celle-ci. Ces commerçants canadiens connurent un succès avant et après la tombée de la Nouvelle-France. Ils surent s'adapter à la nouvelle concurrence. La « théorie de décapitation » ne tient pas compte des marchands qui gardèrent leur place dans le commerce. Il semble que la question n'est pas si le marchand était Canadien ou Anglais, mais plutôt s'il sut modifier ses habitudes afin de ne pas se perdre dans la nouvelle structure commerciale. Bref, ce fut moins une barrière linguistique et culturelle qu'une question d'évolution dans la manière dont les marchands faisaient le commerce qui dictait la réussite de ceux-ci.

La discussion sur la société canadienne post-Conquête ne se termina pas là, par contre. Nombre d'historiens avancèrent des théories différentes. L'historien Jean

¹⁰ Michel Brunet, *Les Canadiens et les débuts de la domination britannique, 1760-1791*, Ottawa, Société historique du Canada, 1962. Voir aussi Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775: de la révolution canadienne à la révolution américaine*, Montréal, Fides, c1969, p. 70-76. Brunet entreprend un long discours sur sa théorie de décapitation. Il croit que la société française en Nouvelle-France connut une rupture et que la dominance des Anglais relégua les Français davantage au second plan de la société. Il tente également de contredire les historiens qui ne croient pas que cette émigration eut un impact important sur cette société.

Hamelin réfute la « théorie de décapitation ». Il repousse l'idée qu'il y ait même eu une bourgeoisie canadienne-française avant la Conquête et donc l'émigration d'un échelon inexistant de la société n'aurait pas pu causer une rupture sociale telle que la décrivent Brunet et ses collègues.¹¹ Mais cette théorie fut également mise à l'épreuve. Fernand Ouellet prétend que c'est une divergence dans les mentalités des Anglais et des Français qui causa le retrait du marché d'une grande partie de ces derniers.¹² D'autres historiens, comme Gérard Bernier et Daniel Salée stipulent que c'est l'exportation par l'Angleterre du nouveau capitalisme qui avait émergé qui causa une féroce compétition chez les marchands après la Conquête, situation qui était étrangère aux Canadiens.¹³ Bref, une conclusion générale est que l'élite marchande canadienne fut incapable de soutenir une activité économique dans le nouveau climat et, par conséquent, soit se retira de la traite, soit fit faillite en tentant de rivaliser contre les marchands anglais. Ces travaux, typiquement, généralisent la situation des Canadiens, quoiqu'il y ait des études portant sur des groupes spécifiques de marchands.

Dans sa thèse de maîtrise, Dale Miquelon étudie la famille Baby durant la même époque. Cet ouvrage date de 1966 et ne se concentre que sur les frères Baby. Quoiqu'il fût très utile à la rédaction du présent travail, il en est différent par le fait qu'il cherche à nous présenter les changements dans les structures économiques et les classes sociales

¹¹ Jean Hamelin, "The Conquest Hypothesis Denied" dans Cameron Nish, ed., *The French Canadians, 1759-1766; Conquered? Half-Conquered? Liberated?*, Vancouver, Copp Clark, 1966, p. 142.

¹² Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec. 1760-1850. Structure et conjoncture*, Montréal et Paris, Fides, 1966, p. 77.

¹³ Gérard Bernier, « Sur quelques effets de la rupture structurelle engendrée par la Conquête au Québec : 1760-1854 », *RHAF*, Vol. 35, No 1 (1981), p. 80.

par l'analyse de l'implication de la famille Baby dans la traite.¹⁴ L'ouvrage de Miquelon se taille une place importante au sein de l'étude de l'élite bourgeoise à cette époque et, par conséquent, viendra appuyer le travail présenté ici. Miquelon se concentre sur l'aspect commercial de la vie des Baby, tandis qu'une grande partie de la thèse présente touche à des thèmes non explorés par Miquelon. La correspondance comme telle mérite, donc, d'autres recherches. Hilda Neatby écrivit au sujet de la vie de Pierre Guy durant la même période (1738 à 1812) et son ouvrage est une source d'informations pertinentes à la présente recherche. Toutefois, ce n'est qu'un court article, davantage biographique, axé strictement sur le marchand.¹⁵ José Igartua étudie la société canadienne post-Conquête et il en conclut que les Canadiens ne furent pas nécessairement évincés de la traite, mais que c'était un choix motivé par des opportunités financières dans d'autres domaines ou, par un désir de protéger son capital d'un marché trop volatil.¹⁶ L'ouvrage est utile pour cette thèse en raison de l'information pertinente qu'Igartua présente sur les marchands de Montréal, leurs méthodes commerciales, leurs rôles au sein de la société, et les obstacles qu'ils vécurent, surtout par rapport à la transition du régime français à l'autorité britannique.

D'autres historiens critiquèrent différents aspects de chaque théorie à plusieurs reprises, mais le débat sur le sujet ne vit jamais une vraie fin.¹⁷ Il y eut un grand débat

¹⁴ Dale Bernard Miquelon, *The Baby Family in the Trade of Canada, 1750-1820*, Thèse de maîtrise, Ottawa, Carleton University, 1966.

¹⁵ Hilda Neatby, "Pierre Guy: A Montreal Merchant of the Eighteenth Century", *Eighteenth-Century Studies*, Vol. 5, No. 2 (Winter 1971-1972).

¹⁶ José Igartua, *The Merchants and Négociants of Montreal, 1750-1775: a Study in Socio-Economic History*. Thèse de doctorat, East Lansing, Michigan State University, 1974, p. 290; "A Change in Climate: The Conquest and the *Marchands* of Montreal", *Historical Papers / Communications historiques*, Vol. 9, No. (1974), p. 121.

¹⁷ Quelques auteurs qui écrivirent au sujet de la société canadienne post-Conquête : Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840: changements structuraux et crise*, Ottawa,

quant aux variables qui auraient pu causer le déclin de la classe marchande canadienne après 1763, mais toutes ces théories furent, tour à tour, dénoncées par de nouvelles générations d'historiens. Le récit des marchands étudiés ici ne peut être inséré dans seulement une des idées avancées par les multitudes d'historiens qui ont écrit au sujet du marchand canadien après 1760. Conséquemment, nous ne cherchons pas à confirmer (ni à défaire) les hypothèses du passées. En raison de la nature spéculative d'une étude sur une société affectée par un changement de régime politique, économique et social, et à une historiographie devenant de plus en plus maigre depuis les derniers trente ans, il est possible que ce débat ne soit jamais véritablement clos.

Par contre, ce ne sont pas que des ouvrages contestés qui existent dans l'historiographie sur le sujet des familles canadiennes bourgeoises de l'époque. Lorraine Gadoury produisit un ouvrage intitulé « La famille dans son intimité : Échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIIIe siècle »¹⁸. Tout comme cette thèse, l'ouvrage de Gadoury examine la correspondance de la Collection Baby pour en extraire l'information pertinente par rapport aux liens familiaux, d'amitié et d'affaires. Quelques éléments communs étudiés dans ces deux ouvrages sont l'examen des relations entre membres de familles, l'importance de l'éducation des enfants, le rôle de la religion dans la vie quotidienne et, finalement, la place de la maladie et de la mort.

Malgré le fait que Gadoury utilisa le même fonds d'archives pour examiner la même période étudiée dans cet ouvrage, en plus d'un demi siècle précédant la Conquête,

Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976; Dale Bernard Miquelon, éd., *Society and Conquest : the Debate on the Bourgeoisie and Social Change in French Canada, 1760-1850*, Vancouver and Montreal, Copp Clark, c1977; José Igartua, *The Merchants and Négociants of Montreal, 1750-1775: a Study in Socio-Economic History*, Doctoral Thesis, East Lansing, Michigan State University, 1974.

¹⁸ Lorraine Gadoury, *La famille dans son intimité : échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIIIe siècle*. Montréal, Hurtubise HMH, 1998.

les différences entre cette thèse et l'ouvrage de Gadoury abondent. Notamment, le point focal de l'étude de Gadoury est la famille. Gadoury cherchait à « lever le voile sur les sentiments, les attitudes et les valeurs des membres de l'élite canadienne, à l'intérieur de leur famille, pour la période précédant l'industrialisation »¹⁹. De plus, Gadoury voulait comparer les aspects des familles bourgeoises et nobles qui se rattachaient à la notion de la famille « traditionnelle » et celles qui rejoignaient davantage les traits d'une famille « moderne ».²⁰ Elle voulait savoir s'il y avait une évolution visible des aspects de ces familles et s'il y avait des différences d'attitudes entre les familles bourgeoises et nobles. Les quatre chapitres de l'ouvrage (outre la description et l'explication des sources utilisées) portent sur des thèmes se rapportant à la famille, très spécifiquement, telles les alliances entre époux, les enfants et l'éducation, le soutien familial et finalement, la maladie, la mort et la foi.

Certaines parties de cette thèse ont des thèmes en commun avec l'ouvrage de Gadoury, mais le travail présenté ici propose l'étude d'autres aspects de la vie de l'élite bourgeoise qui ne sont pas touchés par Gadoury, notamment les préoccupations commerciales et sociales. Gadoury vit la richesse de la Collection Baby, qui mérite d'être auscultée d'un angle autre que celui des relations familiales, c'est-à-dire que le champ d'étude soit élargi pour inclure les préoccupations économiques et sociales aussi. Il faut, tout de même, présenter les individus les plus centraux à la correspondance étudiée, provenant de ce fonds d'archives. La famille Baby, notamment François (1733-1820), agira comme point de repère pour cette étude, puisqu'on retrouve au sein cette

¹⁹ L. Gadoury, *op. cit.*, p. 16.

²⁰ Gadoury fait référence à la notion de familles « traditionnelles » et « modernes » décrite par Philippe Ariès dans l'introduction de son ouvrage *L'enfant et la vie familiale* (1973). *Ibid.*, p. 14.

famille des commerçants qui s'adaptèrent au climat économique qui émergea suite à la Conquête. De plus, François Baby établit de nombreux contacts économiques, politiques et militaires à travers les années, en plus d'atteindre lui-même un statut d'importance auprès de ses pairs et du gouvernement colonial britannique. Il se rattacha à plusieurs aspects du marché global en étant, pendant de nombreuses années, à la fois un importateur et un exportateur de biens entre la Nouvelle-France, qui devint ensuite l'Amérique du Nord britannique, la France et la Grande-Bretagne.

Entre 1760 et 1763, François Baby dut tenter de gérer ses intérêts commerciaux qui chevauchaient la colonie et les deux puissances belligérantes. Ayant déjà un associé français, il décida de se faire des contacts anglais à Londres. Par contre, avant de s'aventurer plus loin dans l'implication de Baby dans la traite, voyons ses débuts. François Baby naquit à Montréal le 4 octobre 1733 et fut actif durant la période étudiée. Dixième enfant de parents dont les familles participaient activement à la traite, François et quelques-uns de ses frères devinrent également des trafiquants de fourrures. Jacques (dit Dupéron), Louis et Antoine étaient chargés de la cueillette des pelleteries, tandis que François s'occupait des finances et du commerce comme tel. En 1757, François et ses frères créèrent l'association « Baby Frères ». Antoine mourut en 1764. Jacques est mentionné le plus, soit comme « Dupéron » soit comme « l'aîné Baby ». L'association créée par les frères Baby persista quelques années après la Conquête, mais vers 1765 ils décident de poursuivre le commerce chacun de façon autonome.²¹

Après s'être plongé dans le monde des affaires, François déménagea plusieurs fois avant de s'installer à Québec d'une façon permanente. Au début de la période étudiée, donc en 1760, il se trouva encore à Montréal. Ayant participé à la guerre de la

²¹ D. Miquelon, *The Baby Family*, p. 49.

Conquête, il fut fait prisonnier et envoyé en Angleterre pour quelques mois. En 1761, il déménagea à Laroche, en France, où il vécut jusqu'en 1763. Par la suite—le gouvernement français ayant été expulsé du continent nord américain—François passa deux ans à Paris, pour ensuite revenir à la colonie en 1765 et s'installer à Québec. Il quitta cette ville pour Montréal en 1767, mais y revint la même année, où il passera le reste de sa vie. François mourut deux jours après son 87^e anniversaire, donc le 6 octobre 1820.²² Durant sa longue vie, François fut témoin de plusieurs événements notables de l'histoire nord-américaine, dont la guerre de la Conquête, la révolution américaine et la guerre de 1812, et il s'était fait un grand nombre de contacts politiques et militaires, d'associés commerciaux, et d'amis.

Ami de François Baby et marchand également, Pierre Guy devient le centre de la correspondance se rapportant à la famille Guy. On connaît peu sur son passé, mais il est dit que son père ouvrit un magasin à Montréal, et à sa mort en 1748, sa femme, Jeanne Truillier dit Lacombe, mère de Pierre fils, en prit contrôle.²³ Lors de la Guerre de Sept Ans en 1761, Pierre, âgé de 23 ans, fut envoyé à Bordeaux, vivre avec Denis Goguet²⁴, associé de la famille. Il devait être l'apprenti du marchand Goguet, mais en raison du commerce peu lucratif à ce moment, Guy fut instruit par des tuteurs. Le marché français

²² John Clarke, *BABY, François*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

²³ Ginette Joannette et Claire Joron, *GUY, Pierre*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

²⁴ Denis Goguet (1704-1778), un Français, était un négociant et un marchand qui passa beaucoup de temps dans la colonie mais retourna à La Rochelle vers la fin des années 1740. Il eut comme agent à Québec, Jacques Perrault. Goguet était « le principal destinataire des fourrures canadiennes » et en 1750, il fut nommé au rang des trésoriers de France. Dale Miquelon, *GOGUET, Denis*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1771-1800, Vol. IV, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

passant un période difficile en 1763, Pierre reçut des lettres de sa mère, une d'entre elles annonçant que la famille Guy n'allait pas s'établir en France comme la Veuve l'avait espéré au début, mais qu'elle resterait à Montréal.²⁵ Guy devait retraverser l'océan Atlantique vers la colonie. Pendant les deux prochaines années, Guy travailla avec sa mère dans le commerce familial. En 1765, il établit une entreprise autonome et participa à la traite durant l'époque étudiée. Par l'entremise de la correspondance, on vit sa croissance et celle de ses fils, aux niveaux personnel et commercial.

La correspondance consultée se trouve en version transcrite dans la « Collection Baby » à Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa, et les originaux sont accessibles aux Archives de l'Université de Montréal. Ces lettres furent réunies et présentées aux Archives par le juge Louis-François-George Baby, arrière-petit-fils de François Baby. D'après l'historien Camille Bertrand, qui prépara les renseignements fournis dans le fonds d'archives, il y a près de 12 000 lettres au total touchant les années 1649 à 1907. Les lettres utilisées pour la période étudiée furent choisies en raison des auteurs et des destinataires. Elles étaient soit écrites par, ou envoyées à, un membre d'une famille marchande canadienne.²⁶ La plupart des lettres sont écrites en français et l'origine et la destination de celles-ci comprennent Québec, Montréal, Détroit, Michilimackinac, Trois-Rivières, Fort Érié, la Rivière des raisins au Michigan, St-Pierre en Martinique, Londres, Laroche, Bordeaux, et autres endroits.

²⁵ Hilda Neatby, « Pierre Guy: A Montreal Merchant of the Eighteenth Century », *Eighteenth-Century Studies*, Vol. 5, No. 2 (Winter 1971-1972), p. 226.

²⁶ Les deux familles primaires étudiées ici sont les Baby et les Guy, et de façon quelque peu plus secondaire, les Perrault. Des détails concernant leurs membres se trouvent plus loin dans l'introduction, avec des arbres généalogiques en annexe ainsi qu'un tableau résumant les liens entre les correspondants cités.

Les sujets abordés dans la correspondance varient selon l'auteur des lettres. Il y a des rapports commerciaux des associés, des nouvelles de guerre, de familles, de collègues, d'associés prospectifs, des demandes de marchandises, etc. Nous y retrouvons des lettres entre Baby et ses associés : Simon Jauge (associé à Bordeaux, en France), la firme de Thomas Thomas et fils (associés à Londres), Pierre Guy (marchand et représentant de Baby à Montréal lorsque celui-ci est à Québec), Guinaud et Hankey (des associés en Angleterre), les frères Thouron (associés en France), Michel Chartier de Lotbinière (avec qui Baby s'associe pour l'achat de seigneuries), la veuve Baby (sa mère), la Sœur Thérèse de Jésus (sa sœur), pour ne nommer que quelques-uns. Il existe aussi de la correspondance entre Pierre Guy et ses fils (des commis qui deviennent ensuite marchands), Veuve Defond (sa sœur), Louis Perras (son neveu, marchand en Martinique), etc. La famille Perrault s'écrit entre elle et correspond également avec les familles Baby (avec qui elle est unie par mariage) et Guy. D'autres correspondants liés à la famille s'écrivaient entre eux et leurs lettres fournissent également des informations pertinentes pour ce travail. Cette compilation de lettres datant de l'époque étudiée nous renseigne sur les préoccupations d'hommes d'affaires natifs de la Nouvelle-France qui virent leurs marchés domestique et outre-mer affectés par les changements politiques sur le continent nord-américain. Elle témoigne également de leur capacité de s'adapter à la nouvelle concurrence. Cette collection de lettres s'avère une mine d'or peu exploitée.

Ce travail se veut microhistorique parce que nous tentons de relever des détails de la vie d'un groupe de marchands canadiens gravitant autour des familles Baby et Guy principalement (par liens de sang, amicaux et/ou commerciaux) et aussi la famille Perrault, d'une façon plus secondaire, par le biais de l'analyse de leur correspondance. Grâce à la communication par écrit, nous serons en mesure de comprendre les stratégies

nécessaires à leur réussite devant les défis qui s'étaient posés à une élite marchande francophone existant depuis des générations. De plus, nous comptons explorer les raisons derrière le succès financier de certains bourgeois canadiens affectés par la vague d'immigration anglaise, mais qui ne cessèrent pas de s'impliquer dans les affaires commerciales.

Puisque cette étude est basée sur la correspondance entre un groupe restreint d'individus, il faut garder en tête que nous n'espérons pas peindre un portrait général de tous les marchands canadiens suite à la Conquête, mais de comprendre leurs stratégies de gestion de leurs vies tant au niveau commercial que personnel suite aux divers changements qu'ils vécurent. Nous ne nous aventurons pas dans une analyse approfondie du marché comme tel : c'est la réaction de ces marchands face aux mutations qui attirent notre attention. En revanche, c'est en ayant une meilleure idée globale de l'engrenage des systèmes politique et économique, grâce aux études déjà publiées, que les préoccupations, stratégies et ambitions de ces marchands seront bien saisies et mises en contexte.

Quelques limites existent par rapport aux sources primaires. Premièrement, quoiqu'il y ait un nombre important de lettres entre des associés et des membres de famille, cette collection n'est pas exhaustive et, par conséquent, ne contient pas l'entièreté des échanges épistolaires. Par exemple, plusieurs échanges font référence à des lettres non repérables. Aussi, comme l'explique Gadoury, les extraits cités sont tirés de leur contexte et ne sont pas nécessairement représentatifs d'une vérité, mais plutôt d'une perception de l'auteur.²⁷ De plus, la correspondance entre les années 1760 et 1804 ne fut pas dépouillée en son entièreté, des lettres étant choisies afin de satisfaire à notre

²⁷ L. Gadoury, *op. cit.*, p. 17.

désir de retrouver des informations pertinentes concernant des liens commerciaux, familiaux et sociaux d'un groupe restreint d'individus appartenant à des familles marchandes. Le fonds d'archives contient des lettres écrites par des connaissances variées de la famille Baby. Il fut nécessaire de procéder à un triage de cette correspondance puisque nous avons déterminé que les familles principales étudiées seraient les Baby, les Guy et les Perrault. Le triage se fit en plusieurs étapes. Premièrement, de la collection de 2441 lettres totales dans la collection entre 1760 et 1804, nous avons isolé les lettres écrites par et/ou adressées à des membres des familles Baby, Guy et Perrault—se chiffrant à 759 lettres—pour ensuite en faire un survol afin de juger la pertinence de l'information par rapport aux sujets de la thèse. Par la suite, les sujets du travail de recherche étant définis, 473 lettres contenant des informations pertinentes furent retenues et analysées davantage. Finalement, quoique l'ensemble des lettres lues aida à la création d'une image d'ensemble de la vie de ces familles marchandes, un nombre encore plus restreint de lettres (171, plus précisément) fut utilisé pour montrer des exemples concrets à l'intérieur de la thèse afin de permettre une compréhension plus aisée des thèmes étudiés.²⁸ Conséquemment, cette étude ne peut être que fragmentaire en raison de sa nature microhistorique. Bien qu'elle révèle divers sujets d'intérêt des individus concernés, elle ne peut et ne veut pas analyser *toutes* les possibilités d'inquiétudes et de soucis de ce groupe de marchands, optant ainsi à relever quelques thèmes récurrents dans les lettres étudiées.

Il faut également rappeler que l'orthographe de l'époque est souvent représentée de façon phonétique et ne correspond pas aux normes actuelles. Les extraits utilisés

²⁸ La comparaison des nombres de lettres lues contre celles analysées se trouve à l'annexe « D ».

dans cet ouvrage furent reproduits sans que nous y apportions des corrections. La compréhension des extraits n'est, par contre, pas compromise.

Le travail est divisé en trois parties représentant les thèmes abordés dans les lettres. Tout d'abord, la traite sera étudiée puisqu'elle prend une partie importante de l'encre des correspondants. Elle se manifeste dans les lettres sous forme de discussions au sujet de l'économie, le climat, les voyages, les finances et la marchandise. Deuxièmement, la gestion du monde entourant les familles marchandes, c'est-à-dire les réactions quant aux guerres, la création et le maintien d'un réseau de contacts ainsi que la nécessité d'une bonne réputation prennent tous leur place au sein des échanges épistolaires. Finalement, la vie quotidienne et tout ce qui s'y rattache concernant la santé, la communauté et les valeurs, représentent une préoccupation des auteurs et leurs lettres en témoignent. Conséquemment, les différentes manifestations de ces thèmes dans la correspondance seront explorées.

Le thème de la traite devrait être prédominant dans la correspondance en raison de la nature de l'intérêt des familles marchandes à l'époque. Il serait plausible de croire que les marchands s'écrivaient et écrivaient aux membres de leurs familles, rapportant des détails concernant leurs activités commerciales quotidiennes, comme des rendez-vous avec des négociants, l'acquisition et la vente de biens, le système de crédit et de dette, le transport de la marchandise, leur état financier, etc. En revanche, la traite ne sera certainement pas le sujet unique des lettres.

Les réactions rattachées aux événements qui se passèrent durant l'époque étudiée devraient également trouver leur place dans les lettres puisqu'elles furent écrites majoritairement entre membres de familles et amis. Conséquemment, ces personnes partageaient leurs pensées sur divers aspects des péripéties de la vie et attendaient des

opinions en retour. Puisqu'un nombre de grands événements, comme la guerre de Sept Ans, la guerre de la Révolution américaine, l'institution d'actes et de lois, l'arrivée de Britanniques sur le territoire, etc., apportaient subitement des changements à la colonie, il serait surprenant voire même étrange que les correspondants aient omis quelques mots sur l'impact de ces incidents sur leur vie.

Finalement, comme les trois grandes familles étudiées s'écrivirent entre elles, il est à supposer que les thèmes abordés dans les lettres surpasseraient la traite et les événements touchant la colonie pour devenir un peu plus personnels. Puisqu'une grande partie de la correspondance étudiée est entre membres de familles, nous devrions nous attendre à rencontrer divers thèmes touchant la vie quotidienne. Parmi les préoccupations de ces personnes, la santé trouvera certainement sa place. De surcroît, en raison de la distance entre certains membres des familles ainsi que leur mobilité dans la colonie et même de l'autre côté de l'Atlantique, il est fort probable qu'ils recevront des nouvelles de la colonie et, même plus spécifiquement, de leurs communautés, par le biais de leurs correspondants. Il est difficile de prédire les thèmes exacts sur lesquels ces correspondants se seraient penchés, mais les sujets mentionnés ci-haut étaient certainement matière de base dans la rédaction d'une lettre à l'époque. Commençons, tout d'abord, avec l'exploration de la correspondance rattachée à la traite.

LA TRAITE

Quelques thèmes récurrents sont repérés dans les lettres étudiées écrites par les membres de familles marchandes canadiennes. Il devient, donc, impossible d'ignorer un des aspects les plus prépondérants dans la vie de ces marchands, comme ils en discutaient dans leurs échanges épistolaires : la traite. Celle-ci joua un rôle de premier plan dans les activités quotidiennes des marchands. Les récits de ces hommes et femmes de familles canadiennes impliquées dans le commerce reflètent les préoccupations de celles-ci quant à la situation économique changeante dans la colonie de l'Amérique du Nord Britannique. Des hommes tels François Baby et Pierre Guy furent de grands personnages dans la traite de fourrures canadienne, participant non seulement au commerce dans la région du St-Laurent et des Grands Lacs, mais avec l'Angleterre également.²⁹ Dans ce premier chapitre, les éléments les plus récurrents dans les lettres, liés au commerce comme tel, seront visités.

Tout d'abord, il faut faire un survol de la perception de ces marchands et auteurs de la société dans laquelle ils vivaient. Leurs commentaires portant sur l'état de l'économie et du commerce, en Amérique du Nord comme ailleurs, démontrent une conscience de ce qui les entourait. Ceci n'est guère surprenant, puisqu'il était nécessaire de comprendre le commerce afin de pouvoir bien s'y mêler. Intimement liés à l'économie de la traite à l'époque, le climat et le transport furent des variables souvent incontrôlables. Les marchands durent se protéger de pertes en faisant preuve d'expérience et de bon jugement lorsque venait le temps d'envoyer ou de faire demande

²⁹ Baby était à Montréal, ensuite, il s'est établi à Québec et s'est retiré graduellement du monde commercial en vieillissant; Guy faisait la traite à partir de Montréal.

pour l'envoi de produits. Comme le transport de biens, les voyages faits par les membres de familles, amis, etc., étaient souvent annoncés par voie de lettres. Les raisons motivant les individus à se déplacer sur de longues distances – parfois de façon permanente – sont occasionnellement explicitées dans la correspondance, ainsi que les soucis de leurs proches pour leur bien-être durant le trajet.

De surcroît, diverses facettes des finances des familles marchandes sont discutées à maintes reprises dans la correspondance. Que ce soit l'argent rattaché à la traite ou des dettes et dépenses personnelles, les correspondants partagèrent entre eux des informations pertinentes à leur état financier, des dettes, des prix, des dépenses quotidiennes ou celles liées à la traite, les problèmes, etc. Par conséquent, l'argent – ou bien les lettres de change – eut un impact sur divers aspects de la vie de ces individus, et pour différentes raisons.

Un des plus grands enjeux de la participation au commerce colonial était l'habileté d'importer et d'exporter des biens. Cette pratique ne pouvait plus se faire avec la France suite à la Guerre de Sept Ans, mais elle était possible avec l'Angleterre.³⁰ Conséquemment, une importante partie des lettres est consacrée à la marchandise : les détails, l'énumération, le sort, les commandes, etc. La possibilité de faire la traite reposait sur la marchandise, donc les marchands en discutèrent longuement dans leur correspondance, non seulement avec des associés, mais avec la famille et les amis également. Bref, la traite préoccupa les gens de l'époque, surtout les hommes marchands des grandes familles commerciales, telles que les Baby, les Guy et les

³⁰ H. A. Innis, *op. cit.*, p. 110-111. D'après Innis, cette interruption de la traite avec la France causa une dépendance sur les biens Anglais qui étaient moins dispendieux et plus accessibles aux habitants de la colonie. Par conséquent, les marchands devaient avoir des liens avec des commerçants anglais afin de participer à la traite.

Perrault. Grâce à la correspondance étudiée, nous sommes en mesure de mieux comprendre les préoccupations et les soucis reliés à la traite de non seulement les auteurs des lettres, mais de leurs destinataires également, en raison de la récurrence de certains thèmes, même s'ils paraissent parfois banals.

L'économie / le commerce

L'état de l'économie, et plus spécifiquement du commerce, pesa sur les pensées des marchands. Bien qu'il fût rare que les correspondants commentent la situation, il y eut tout de même des circonstances où les marchands discutaient du progrès du marché. Le 12 décembre 1767, alors que la Guerre de Sept Ans était terminée depuis quatre ans, des associés anglais de François Baby, de la maison de *Guinaud et Hankey*³¹, lui écrivirent de Londres afin de discuter d'éléments pertinents au commerce entre la colonie et la métropole. Quoiqu'ils ne le précisèrent clairement, le ton des propos de Henry Guinaud et Robert Hankey laisse croire que l'économie nord-américaine passait une période difficile et que Baby, d'après ses propres témoignages à ses associés, en fut affecté.³² Par contre, sa prudence, comme l'avouent Guinaud et Hankey, lui permettait de bien saisir la situation et de paraître confiant dans ses décisions : « Les reflections que vous faites [...] bien loin de vous nuire dans votre Esprit vous donnent toute la Confiance que cette prudence exige »³³. Dans cette même lettre, ils rapportèrent quelques prix de blé seulement, en affirmant que, comme en Amérique du Nord

³¹ Les associés Henry Guinaud et Robert Hankey de Londres étaient les fournisseurs principaux de François Baby à l'époque. John Clarke, *BABY, François*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

³² Guinaud et Hankey à François Baby, Londres, 12 décembre 1767, Bibliothèque et Archives Canada, MG 24, L 3, Vol. 5, p. 2598. Bibliothèque et Archives Canada sera, par la suite, appelée "BAC".

³³ Guinaud et Hankey à François Baby, Londres, 12 décembre 1767, BAC, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2597.

Britannique, « le commerce est dans une lethargie profonde dans toute l'Europe ». Le marché de l'Atlantique fut donc touché des deux côtés de l'océan. Ce dut être vers la fin des difficultés commerciales, puisqu'on parle d'une « commercialisation accélérée de l'agriculture » durant cette même période de la fin de l'année 1767³⁴, annonçant donc une nouvelle ère de production. Bien entendu, différents moments de l'époque suscitérent des remarques différentes sur l'état de l'économie coloniale.

Au mois de mars 1779, un associé de Baby, Randle Meredith, lui écrivit de Plymouth, en Angleterre. Peu d'information est disponible au sujet de la biographie de cet individu. Par contre, il semble avoir été un dénonciateur de l'Acte de Québec puisque son nom se trouve parmi les signataires du *Quebec Committee* d'une pétition de la province du Québec, présentée au Roi George III, le 18 janvier 1775.³⁵ En pleine guerre de la Révolution américaine, Meredith discuta dans sa lettre de problèmes commerciaux causés par cette guerre, quoiqu'il crût qu'au nord des Treize Colonies tout allait très bien : « je suis convaincu qu'il n'y a pas grande nouvelle d'attendre de Canada à l'exception des Affaires du commerce qui roulent presentement a grand train ». ³⁶ En général, des témoignages comme ceux de Guinaud et Hankey et de Meredith furent rares, et, comme le démontrent ces deux extraits, très brefs. Par contre, ces courts passages en disent long sur la perception des marchands du marché. Une telle indication à Baby pouvait l'influencer par rapport à ses décisions commerciales. D'autres fois, les auteurs nous rapportent explicitement les raisons derrière l'état du commerce.

³⁴ Fernand Ouellet, « Dualité économique et changement technologique au Québec (1760-1790) », *Histoire Sociale / Social History*, Vol. 9, No. 18 (1976), p. 259.

³⁵ *Petition of his Majesty's most loyal and dutiful, his ancient Subjects, settled in the Province of Quebec*, Legge, William, Earl of Darthmouth, *American Archives*, Series 4, Volume 1, p. 1849.

³⁶ Randle Meredith à François Baby, Plymouth, 30 mars 1779, BAC, MG 24 L 3, Vol. 8, p. 4462.

L'économie pouvait être influencée par des facteurs externes n'ayant aucun lien direct avec le commerce, mais dont les conséquences se font sentir tout de même. Ce fut le cas aux États-Unis en 1795. Un jeune homme du nom d'Étienne Guy, futur arpenteur, officier de la milice et membre parlementaire, écrivit souvent à son père lorsqu'il étudia au Collège Princeton, au New Jersey, de 1794 à 1796³⁷. Dans une lettre écrite en 1795, ce fils de Pierre Guy, âgé de 21 ans à l'époque, expliqua comment une épidémie de la fièvre jaune dont furent atteintes Philadelphie, New York, la Virginie et quelques autres régions de la Nouvelle-Angleterre, paralysa le commerce entre Philadelphie et New York :

toute communication de New York à Philadelphie a été interrompue depuis le 2 septembre jusqu'au 21 8tobre excepté la Poste [...] Par la Proclamation du Gouverneur de Philadelphie, toute personne venante de New York à Philadelphie étoit obligée de faire une petite quarantaine de dix jours à Frankfort [...] sous peine de payer 300 piastres d'amande : il y avait dans cet endroit là une garde qui avoit ordre d'arreter toute personne allante a philadelphie, d'examiner leurs passeports qui devoient être signés du juge ou d'un des principaux officiers de la place qu'ils avoient laissé.³⁸

Lorsque l'épidémie se dissipa, les relations commerciales se reprirent : « depuis quinze jours ou trois Semaines New York semble renaître et recouvre son premier éclat. Son commerce est aussi florissant que de coutume ».³⁹ Quoiqu'Étienne discuta également de l'impact social et du taux de mortalité de cette épidémie—qui seront explorés davantage dans un chapitre ultérieur—il est intéressant à noter que malgré ces effets dévastateurs sur la société, la mention de l'influence de la maladie sur le commerce entre les deux villes trouva tout de même sa place dans la lettre. Ceci témoigne de l'habitude des

³⁷ Gilles Langelier, *GUY, Étienne*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

³⁸ Étienne Guy à Pierre Guy, Princeton, 15 novembre 1795, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6774-6775.

³⁹ *Ibid.*, p. 6776.

membres de ces familles de voir des événements d'un œil marchand. Même le lieu d'habitation est parfois décrit par rapport à ses possibilités commerciales.

Hubert Lacroix écrivit quelques fois à Joseph Guy fils. Il n'est pas clair de quel Hubert Lacroix il s'agit, mais il est possible que ce soit le fils d'Hubert-Joseph Lacroix, marchand, politicien et militaire, entre autres professions.⁴⁰ Il est aussi fort probable que ce soit le futur capitaine de la milice de la Rivière aux Raisins au Michigan.⁴¹ Joseph Guy, fils de Pierre Guy, était un commis à l'époque qui aspirait de devenir marchand, d'après ses lettres à son père qui seront examinées de plus près dans un chapitre ultérieur. Voulant retourner à Détroit afin de s'y établir après un séjour à Montréal, Joseph dut recevoir avec appréhension les lettres de son ami proche déjà installé à la ville frontalière et qui ne semblait satisfait de l'état du marché. Durant l'été de 1800, Lacroix démontra un peu de regret d'avoir choisi ce lieu comme base de commerce : « je n'aurai pas le plaisir de te voir au Detroit puisque tu a pris le partis suivant moi le plus sur, c'est-à-dire de rester a mont-realle; le Commerce ne peut être plus mauvais que celui d'ici »⁴². Lacroix n'élabora aucunement sur ce sujet, sauf pour mentionner qu'il ne pouvait encore planifier de voyage à Montréal en raison de ne pas avoir vendu ses grains. Guy reçut une autre lettre de Lacroix dans laquelle il décrivit sa situation en hiver 1802 :

⁴⁰ W. Stanford Reig, *LACROIX, Hubert-Joseph*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1821-1835, Vol. VI, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

⁴¹ En raison de l'établissement géographique de cet Hubert Lacroix, soit dans les régions de Détroit et de Rivières-aux-Raisins, à l'époque précédant celle de la bataille de la Rivière-aux-Raisins, il est vraisemblable que ce soit le même homme. Ralph Naveaux, "Lacroix", *Participants at the Battle of the River Raisin*, en-ligne, <http://www.riverraisinbattlefield.org/biographies.htm#116>

⁴² Hubert Lacroix à Joseph Guy fils, Détroit, 1 juin 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p.7422.

Dans ta dernière que j'ai reçu tu me demande si je dois rester longtemps dans le Detroit; il y auroit un année passés que j'en serois partis si mes affaires le permettoit je n'ai pas prix de nouvelles marchandises cette année j'ai resté dans la Rivière aux Raisin pour selement retirer mes Credits le commerce du Détroit est toujours plus mauvais en plus mauvais; c'est pourquoi je ne te Conseille pas dy venir quoique ca me priveroit dun bon amie⁴³

D'après les propos de Lacroix, il semblerait que ce soit l'état pitoyable du commerce de Détroit qui l'empêchait de quitter la région. Un an et demi après l'envoi de la première lettre citée, les choses ne se sont toujours pas résolues du côté de Détroit, malgré sa reconnaissance comme centre commercial important de la région des Grands Lacs. Quelques années plus tôt, la ville était un des enjeux d'une entente entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Le désir des Britanniques de maintenir le contrôle sur cette région devint apparent lors des négociations du Traité de Jay, lorsque le lieutenant-gouverneur du Haut Canada, John Graves Simcoe, et Alexander McKee, agent des affaires indiennes, avaient discutés de la possibilité d'offrir aux Américains le territoire à l'ouest de New York afin de garder une mainmise sur Détroit.⁴⁴ L'emplacement était, donc, sujet de discussion dans les lettres étudiées. Encore plus discutée que le lieu de commerce était la situation climatique et son impact sur le transport de marchandises.

Le climat

Le commerce de fourrures et de façon plus générale, l'économie d'exportation et d'importation, étaient très dépendants du transport de biens soit sur terre, ou encore plus fréquemment, par voie navigable. Conséquemment, une préoccupation de premier plan pour ces marchands s'écrivant entre eux et à leur famille était le climat. Les marchands,

⁴³ Hubert Lacroix à Joseph Guy fils, Rivière aux Raisins, 20 janvier 1802, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7648.

⁴⁴ Samuel Flagg Bemis, *Jay's Treaty: a study in commerce and diplomacy*, New Haven, Yale University Press, 1965 (c1962), p. 176.

en rapportant des nouvelles commerciales à leurs associés, pouvaient annoncer la livraison d'une cargaison d'articles, par exemple des peaux d'animaux, des vêtements, des fruits, des grains, et de la boisson. Compte tenu de la liaison intime entre le transport et le climat, l'impact de l'imprévisibilité et l'impossibilité d'exercer un contrôle sur la mère Nature se firent sentir chez les commerçants envoyant ou attendant un bâtiment, surtout entre deux continents.

Il y eut des occasions de retards engendrés par le climat, comme le remarqua un associé de François Baby. Dans une lettre datée le 17 février 1769, Hervieux fils, fils de Louis-François Hervieux, beau-frère de Pierre Guy⁴⁵, et un négociant⁴⁶ de Montréal durant l'époque de la Nouvelle-France⁴⁷, annonça : « Je ne Pourray aller achambly s'il ne vient de La jellé + de la neiges. Les terres sont deCouverte depuis Longueuil jusqu'à chambly + Les Rivieres fort mauvaises. »⁴⁸ Dans ce cas-ci, l'hiver paraît avoir été doux, ne permettant donc pas aux habitants de voyager, comme d'habitude, sur les rivières gelées.

De surcroît, durant la saison estivale, la quantité de pluie pouvait aider ou encombrer le trajet des hommes et leurs canots sur le continent. Si la pluie manquait, les rivières pouvaient devenir non navigables, forçant ainsi les voyageurs à faire le portage

⁴⁵ Par le mariage de Pierre Guy à Marie-Josephte Hervieux, la soeur d'Hervieux fils.

⁴⁶ Philippe Gardey, docteur de l'université Paris-Sorbonne, entreprend une explication détaillée de la différence entre les *négociants* et les *marchands* dans le chapitre 1 de sa monographie, *Négociants et marchands de Bordeaux : de la guerre d'Amérique à la Restauration, 1780-1830*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, c2009, p. 33-72.

⁴⁷ José Igartua, *HERVIEUX, Louis-François*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1741-1770, Vol. III, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

⁴⁸ Hervieux fils à François Baby, Montréal, 27 février 1769, BAC, MG 24 L 3 Vol. 5, p. 2763.

plus souvent qu'il aurait dû être nécessaire.⁴⁹ Bref, si le temps était lamentable, ou si le climat saisonnier était anormal, on ne pouvait naviguer les cours d'eau et donc la marchandise, les lettres, et les hommes ne pouvaient pas toujours arriver aux endroits prescrits d'après l'horaire qui avait été établi. Ceci pouvait causer des ennuis aux marchands.

La mère de François Baby, Thérèse le Compte Dupré, écrivant ses lettres sous le patronyme de « Veuve Baby », prenait souvent charge de faire envoyer des canots de Trois-Rivières à François, à Québec. Ce n'est pas surprenant qu'elle fût impliquée au sein de la traite, puisque sa famille fit partie du groupe élite de marchands canadiens au XVIIIe siècle.⁵⁰ Il était également acceptable, voire habituel, d'observer une veuve prendre en charge le commerce de son mari défunt et, conséquemment, devenir la marchande du noyau familial.⁵¹ Dans une de ses lettres, la veuve Baby avertit son fils de ne pas s'attendre à recevoir certains produits puisque le climat venait empiéter sur la possibilité de navigation des canots :

[...] je pence que tûe a troûvé que je tardes bien pour tent voÿez le canot il na pas aisté possible de lenvoÿez plus tot sÿ Le tent hûe contÿnuez a aiste bau je contais Le faire partire Le set de ce mois javais fait marchez a vec Les homme a 30# pour le mener amoréal nous avons heû de puis Le sinque des tent téribles il a esttes impossibles de pouvoire travailler au canot sent faire de mauvaise oûvrage [...] quil menda Le canot cÿ il nais pas partÿ il mon dÿ qui ne poûvais pas raisté icÿ deux jour pour a tendre Le canot je Leur aist dÿ daLer Le voire il mon dÿ quil fales dûe bau tent pour pouvoire Le jau mé et quil navais des visvre pour ce conduire a moréal⁵²

⁴⁹ W. J. Eccles, "The Fur Trade and Eighteenth-Century Imperialism", *The William and Mary Quarterly, Third Series*, Vol. 40, No. 3 (July 1983), p. 359.

⁵⁰ J. Clarke, *loc. cit.*

⁵¹ P. Gardey, *op. cit.*, p. 77-78.

⁵² Veuve Baby à François Baby, Trois-Rivières, 9 mai 1767, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2524.

Ainsi peut-on dire que le commerce était au dépend de la mobilité de la marchandise, qui, elle, était dépendante du climat propice au transport. Des orages, des vents, des gelés, un hiver trop doux; tout cela pouvait affecter la navigation sur le St-Laurent, les Grands Lacs et tout autre lac et rivière utilisés comme voie de transport.

Puisque le transport de biens dépendait de bonnes conditions climatiques, bon nombre de marchands pouvaient se trouver dévastés financièrement si leurs canots ou leurs bâtiments ne pouvaient partir à temps pour respecter les échéanciers, ou si les produits périssaient en attendant d'être livrés.⁵³ Joseph Guy écrivit à son père : « nous avons été degrade deux Jours par le movaux temps [...] et nous Craignons bien que si sa ne vas pas mieux apeine serons nous rendus au Detroit a la fin de septembre ».⁵⁴ Une autre lettre, quelques années plus tard, encore de Joseph à son père, raconte qu'il fut « dégradée quatres Jours par le vent et la pluie ».⁵⁵ Des délais pouvaient durer des jours, des semaines ou des mois; cela dépendait du temps de l'année. Hubert Lacroix expliqua à Joseph Guy qu'au Fort Érié « il y a ici 7 Batiments qui attendant le vent nord-Est pour Partir ».⁵⁶ Il était tard dans la saison et les bâtiments devaient partir avant que l'opportunité ne se perde. Cette inquiétude au sujet du temps de l'année ressortit dans la correspondance.

⁵³ Dans sa thèse de doctorat, Robert Englebert stipule que plus les marchands tardaient à envoyer leur pelleteries de Québec à Londres à l'automne, plus les coûts d'assurance montaient en raison du risque accru d'orages et de formation de glace. Robert Englebert, *Beyond Borders: Mental Mapping and the French River World in North America, 1763-1805*, thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa, 2010, p.160.

⁵⁴ Joseph Guy à Pierre Guy, 29 août 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 7104.

⁵⁵ Joseph Guy à Pierre Guy, Mackinac, 12 juin 1804, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7853.

⁵⁶ Hubert Lacroix à Joseph Guy, le 30 octobre 1803, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7803.

François Malhiot (ou « Maillot »)⁵⁷, annonça à la fin du mois d'octobre en 1776 qu'un bâtiment contenant de la marchandise, « La Coquette, monta Le Courant [...] aidée d'un vent de nord-ouest qui ne se soutint que le temps nécessaire pour L'amener au port, un autre Batiment de Comp^{ie} n'eut pas Le même avantage ».⁵⁸ Plus tard dans la lettre, il expliqua qu'un bâtiment contenant une cargaison de blé « faudroit entrer dans La r^{te} Chambly et La Saison ne permêt pas de L'exposer au moindre retardement ». Les conditions météorologiques pouvaient, donc, influencer l'importation et l'exportation de biens en Amérique du Nord Britannique, qui, elles à leur tour, avaient une instance sur la situation financière d'un individu ou d'une maison marchande.

La chaleur et le froid avaient également un impact sur la production de biens. Dans sa deuxième année d'études au collège Princeton, au New Jersey, Étienne Guy raconta à son père qu'il croyait, d'après les gazettes américaines, que « beaucoup des habitants [du Canada] venoient ici [aux États-Unis] pour y vendre différents troupeaux d'animaux, car dit-on tout y a été brûlé par les chaleurs du Soleil qui y ont étées excessives et extraordinaire ».⁵⁹ Comme les conditions météorologiques affectaient le transport de marchandises, elles pouvaient aussi avoir un effet direct sur la production

⁵⁷ Un commerçant et propriétaire terrien, associé de François Baby, François Malhiot venait d'une famille française de tradition marchande (commerce de fourrures et d'importation-exportation). Malgré le fait que la lettre citée provient de Montréal (sa ville natale), Malhiot était installé à Verchères en France comme négociant dès le milieu des années 1770s. La goélette mentionnée, « La Coquette », lui appartenait. François Béland et Hélène Pars, *MALHIOT, François*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

⁵⁸ Malhiot à François Baby, Montréal, 24 octobre 1776, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 4098. Dans une lettre de Catherine Perrault à Mme Perrault, l'auteure parle également d'un « bon vent » propice au voyage qu'il ne fallait pas rater donc elle devait conclure rapidement sa lettre. Lieu inconnu, 10 juillet 1792, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6393.

⁵⁹ Étienne Guy à Pierre Guy, Princeton, 15 novembre 1795, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6778.

des biens à exportation. La fréquence avec laquelle les auteurs mentionnèrent le climat⁶⁰ et son impact sur le transport et la marchandise montre à quel point il pesait sur les pensées des marchands à l'époque.

Quoiqu'à l'ère de la Guerre de Sept Ans le conflit européen fût un obstacle considérable au voyage entre la Nouvelle-France et la France, on apprend que le climat—pouvant affecter les conditions de la traversée de l'océan—était une préoccupation pour ces habitants songeant à faire le long trajet : « pour votre retour en France [...] sy vous vous déterminé cette année le faire prenée toujours mon cher frere la belle saison pour cela puisque vous savés que les traversées d'automne sont toujours pénible pour passer une famille ». ⁶¹ Il fallait savoir quand voyager afin d'assurer une traversée aisée.

De surcroît, une autre lettre originalement rédigée à La Rochelle par Pierre Guy, mais terminée à Londres et reçue au Canada par sa mère, Jeanne Trullier dit Lacombe, plus communément connue sous l'appellation « Veuve Guy », démontre l'importance de bien connaître les saisons propices au voyage sur l'eau. Guy raconte qu'il n'est pas certain de la date de son arrivée, mais le tout dépendait sur « sil y a du vent, mais il est trop ordinaire de rencontrer du calme dans cette saison ». ⁶² Plus encombrant encore qu'un calme était un vent venant dans le mauvais sens. Étienne Guy relata à son père, Pierre, le voyage qu'il entreprit avec le marchand renommé, John Jacob Astor⁶³, de

⁶⁰ Une référence au climat se fait dans 30 des 354 lettres lues au sein de la Collection.

⁶¹ M. Perrault à Perrault l'aîné, La Rochelle, 15 février 1761, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1779-1780.

⁶² Pierre Guy à Veuve Guy, Londres (La Rochelle), 22 mars et 20 mai 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1968.

⁶³ Astor est aussi le fondateur de la *American Fur Company* et le premier multimillionnaire américain grâce à ses investissements dans le commerce et la propriété

Montréal à New York. En décrivant étape par étape leur passage sur les voies navigables entre les deux villes, Étienne rapporta que dès le vendredi, ils rencontrèrent des difficultés : « [...] le vent ce jour là quoique foible nous étoit contraire ». Après deux jours de voyage et d'arrêts pour rencontrer des associés d'Astor, le vent devint encore un obstacle après le départ du lundi matin : « nous partimes de cet endroit là à 6^{1/4} mais a peine eumes nous fait deux milles que le vent contraire s'éleva tout à coup et nous obligea à revenir à l'endroit d'où nous étions partis le mardi matin qui étoit le trente nous eumes un excellent vend du nord ».⁶⁴ L'eau était peut-être navigable, mais sans vent, on ne pouvait faire avancer le navire.

Plus tard dans la saison, l'obstacle devint la glace, comme le fit savoir François Baby dans une de ses lettres à Pierre Guy. Se questionnant sur le sort des poches de maïs et des pommes qu'il attendait depuis quelque temps, il conclut qu'il « est bien probable que ces articles étoient dans les Barques qui ont été forcés par les glaces de rester en chemin ».⁶⁵ D'après les propos des auteurs de lettres variées, il n'y avait aucune véritable saison de transport ou de voyage qui permettait l'insouciance. Chacune avait ses défis et des moments d'imprévisibilité par rapport au vent, à la pluie, à la neige, aux glaces, etc. Les changements de climat d'une saison à l'autre pouvaient à la fois permettre un voyage aisé ou l'encombrer en raison d'anormalités climatiques imprévisibles. Ce ne fut pas, par contre, seulement les voyages et le transport de

immobilière. Il n'est pas clair si Guy travaillait pour ce futur magnat ou si leur connaissance se limita à cette seule expédition.

⁶⁴ Étienne Guy à Pierre Guy, New York, 10 octobre 1794, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6619-6620.

⁶⁵ François Baby à Pierre Guy, Québec, 27 novembre 1797, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6992.

marchandises qui subirent les effets du climat. La vie quotidienne se vit également affectée.

Parfois, les correspondants ne firent que rapporter des détails pour informer le destinataire. C'est le cas de la lettre d'un M. Beaumont⁶⁶ à François Baby. Lors de la rédaction de la lettre, Beaumont raconta que Montréal avait reçu un pied et demi de neige le soir précédent, ce qui allait faire en sorte que les voyages sur les chemins se feraient en carriole.⁶⁷ Il ne laissa pas savoir si c'était une heureuse ou malheureuse nouvelle. Même si souvent il semblerait que les lettres étaient écrites afin d'informer quelqu'un au sujet d'un événement majeur quelconque, ou de demander des nouvelles sur un sujet particulier, des informations comme la précédente font preuve parfois de banalité. La vie n'était pas toujours un drame et les auteurs des lettres le démontrent parfaitement en décrivant des détails de la vie quotidienne reliés au climat. Ceci dit, il arrivait tout de même souvent qu'on écrivît à un ami ou membre de la famille pour faire connaître une situation ayant un impact important sur la société.

Les voyages

Puisque ce n'était pas seulement de la marchandise qui voyageait, nous retrouvons dans la collection, plusieurs récits de voyages entrepris par des individus pour des raisons personnelles ou commerciales. Au printemps de 1763, après quelques années de formation, Pierre Guy quitta la France en direction du Canada. Il écrivit à sa mère à quelques reprises pendant son trajet. Ce qui devient clair par la lecture de correspondance à l'époque, c'est qu'il était très difficile de spéculer sur la durée d'un

⁶⁶ Il est difficile de connaître l'identité de ce "M. Beaumont" en raison d'un manque d'un prénom et d'absence de détails dans les lettres qui pourraient nous guider.

⁶⁷ M. Beaumont à François Baby, Montréal, 5 décembre 1768, BAC, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2727.

voyage et sur la date d'arrivée à destination. Guy subit un retard peu après son départ : « je suis arrivé a londre le 1^e may ou jattend tous les jour le depart du batiment dans lequel jai arreté mon passage le Capitaine nous fait Esperer quil partira à la fin de ce mois je crains fort quil ne parte qu'au 15 du prochain »⁶⁸. Un peu plus tard dans cette même lettre, il avoua : « je ne scai au juste dans quel tems je serai rendue, mais je crois lettre au moins dans les premier jour de 7bre ». Cette supposition ne prit pas en considération les conditions météorologiques sur l'océan qui pouvaient rajouter un délai, comme mentionné plus tôt. La veuve Guy devait, donc, l'attendre aux alentours de la date suggérée. Le tout dépendait de la date de départ de l'Angleterre de Guy, ainsi que du climat et d'autres facteurs qui ne furent pas pris en considération. Une famille attendant un de leurs membres faisant un voyage d'outre-mer devait sans doute vivre avec des soucis jusqu'à l'arrivée saine et sauve de leur proche. On ne parle, ici, de jours, mais plutôt de mois d'attente sans nouvelles. Ce dut être d'autant plus difficile pour la Veuve Guy après avoir reçu une lettre de son fils un an auparavant, rapportant la mort de Louison Hervieux—sans doute parenté avec les Guy par le mariage de Pierre Guy et de Marie-Josephte Hervieux—qui était parti de la France pour se rendre dans la colonie et qui « Étoit dans le paquestbot qui a fait une si triste fin ».⁶⁹ Après une dernière lettre annonçant le départ d'un port européen, le destinataire devait attendre avec incertitude l'arrivée de l'expéditeur. Quoique de tels voyages se fissent communément, comme le dernier extrait le démontre, la traversée de l'Atlantique ne se faisait jamais sans risque. Le risque n'était pas toujours de connaître une fin fatale. La maladie pouvait venir empêcher un voyage confortable pour un individu atteint d'un mal de mer sévère. Dans

⁶⁸ Pierre Guy à Veuve Guy, Londres (La Rochelle), 20 mai 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1968

⁶⁹ Pierre Guy à Veuve Guy, Bordeaux, 8 mai 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1880.

la lettre d'Hubert Lacroix à Joseph Guy mentionnée auparavant, le marchand raconte l'histoire de son voyage agonisant, à fin commerciale :

Ce voyage ici est par sa longueur Capable de m'enpecher de retourner à Montréal; je ne me suis jamais tant Ennuyé; j'ai été si malade sur le Passage du Lac que j'ai été cinq jour sans Boire ni manger Ce qui mavoit rendûs si tellement foible que j'ai eu beaucoup de Peines a me remettre & je suis apresent en état d'en endurer unne Pareille sur le Lac Erié.⁷⁰

Malgré l'évidence de la souffrance physique de Lacroix durant le voyage, c'était un mal nécessaire lorsqu'on était marchand. Aussi, certains voyages furent documentés dans les lettres dans le seul but d'informer le lecteur de la mobilité d'un individu.

La correspondance fait souvent mention d'hommes d'affaires s'absentant de leur région d'établissement pendant quelques mois afin de conclure des ententes commerciales ou bien de recouvrer des sommes d'argent d'associés ou de clients. Un marchand canadien et neveu de Pierre Guy établi en Martinique, Louis Perras, voyagea à Londres pour régler des échanges commerciaux avec sa firme, comme son oncle le rappela dans un de ses échanges épistolaires.⁷¹ Perras faisait partie de la firme Barclay Farquharson & Co. en Martinique, dont les deux autres membres étaient des Anglais.⁷² François Baby fit aussi un voyage de Québec à Londres, ensuite à Paris afin de contacter ses associés, en personne. Comme l'explique la lettre au nom de la maison de commerce *Baby Frères*, destinée à un des ses associés, Simon Jauge⁷³, François allait passer quelques semaines à Londres avant de se rendre à Paris où « ses affaires

⁷⁰ Hubert Lacroix à Joseph Guy, 30 octobre 1803, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7803.

⁷¹ « Tu me marquoit de voir partire en peu pour regler les intérêts de votre maison alondres », Pierre Guy à Louis Perras, 9 février 1802, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7650.

⁷² Louis Perras à Pierre Guy, St-Pierre, Martinique, 12 février 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol.13, p. 7205.

⁷³ Baby et Jauge étaient associés avant la Conquête. C'est grâce à Jauge que Baby purent se faire des liens avec d'autres commerçants anglais.

l'obligeront d'y séjourner 8 à 10 jours ». ⁷⁴ Le nom de Jauge figura souvent parmi les lettres de François Baby durant la décennie de 1760. Négociant et associé de Baby à Bordeaux ⁷⁵, en France, Jauge fut également indispensable en permettant à Baby d'établir un lien commercial avec une maison commerciale d'Angleterre, dont les détails seront discutés dans un chapitre ultérieur.

Si on voulait progresser dans le monde des affaires, il était nécessaire de faire des sacrifices. Voyager était parfois nécessaire pour conclure des ententes, recouvrer des fonds, rembourser des dettes ou inspecter de la marchandise, par exemple. Il y avait aussi des voyages qui ne prévoyaient aucun retour, ce qui devenait le cas de commis ou de marchands aspirant s'installer dans une région commerciale forte.

Le choix du lieu d'établissement d'un marchand ou d'un commis devait prendre en considération les possibilités commerciales de la région. D'après les informations fournies dans une lettre, nous apprenons que Joseph Guy déménagea de Montréal à Détroit en 1798 à l'âge de 18 ans pour travailler comme commis pour un marchand nommé François Lasselle. ⁷⁶ C'était une décision calculée de Guy puisqu'il souhaitait éventuellement s'établir comme marchand. Le traité de Jay influença peut-être la décision de Lasselle de s'établir spécifiquement dans la région de Détroit, puisque les termes du traité stipulaient que non seulement les postes de traite de l'Ouest étaient cédés aux États-Unis, mais aussi que la frontière entre l'Amérique du Nord Britannique

⁷⁴ Baby frères à Simon Jauge, Londres, 21 novembre 1773, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3614.

⁷⁵ Bordeaux devint une ville importante pour la traite entre la France et la colonie dès les années « 1740 », lorsqu'elle commença à remplacer La Rochelle dans ce rôle de port commercial. Dale Miquelon, «Canada's Place in the French Imperial Economy: An Eighteenth-Century Overview», *French Historical Studies*, Vol. 15, No. 3 (Spring 1988), p. 437.

⁷⁶ Joseph Guy à son père, Détroit, 14 octobre 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 7139.

et les États-Unis restait ouverte, permettant un commerce libre pour les marchands des deux nations.⁷⁷ De l'autre côté, l'historien Benoît Brouillette rapporte que dès 1796, avec l'avènement du Traité de Jay, les marchands canadiens commencèrent à abandonner les postes cédés aux « Américains » pour se rendre sur le territoire britannique.⁷⁸ Il est possible que l'emplacement de Lasselle ne fût aucunement relié au Traité de Jay puisqu'on n'en fit aucune mention dans les lettres de Guy ni à ses frères ni à son père. De surcroît, il est à noter que Lasselle et Guy utilisèrent encore Détroit comme base commerciale à la fin de la période étudiée, même après la fin du Traité de Jay, suggérant que peu importe la politique officielle, ces marchands choisirent un endroit propice à faire la traite. Le fait que ces marchands étaient des Canadiens, de langue française, mais qu'ils vécurent à Détroit même après sa transformation en ville états-unienne s'explique par la tradition de liens économiques très serrés entre cette ville du Michigan et Montréal. Détroit, pendant des décennies, était un lieu d'établissement pour de nombreux Canadiens de langue française, même avec l'arrivée de militaires et de commerçants anglais durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle.⁷⁹

Il y a également des instances où toute une famille déménageait. Louis Perrault⁸⁰ rédigea une lettre destinée à son frère, Jacques Perrault, connu comme « Perrault l'aîné »

⁷⁷ L'Angleterre était prête à céder les postes de traite au sud des Grands-Lacs avec la promesse des Américains de permettre la traite aisée au sud et à l'ouest des Grands Lacs et que l'ouest américain soit ouvert pour la possibilité de traite libre plus tard. S. F. Bemis, *op. cit.*, p. 350.

⁷⁸ Benoît Brouillette, *La pénétration du continent américain par les Canadiens français, 1763-1846 : Traitants, explorateurs, missionnaires*, Montréal, Fides, c1979, p. 37.

⁷⁹ Guillaume Teasdale, *The French of Orchard Country: Territory, Landscape, and Ethnicity in the Detroit River Region, 1680s-1810s*, Thèse de doctorat, Toronto, York University, 2010, p. 137.

⁸⁰ Un commerçant et le beau-frère de François Baby en raison de son union avec Josephite Baby, Louis Perrault était marchand de fourrures. En 1759, il quitta Québec pour Trois-Rivières, et se rendit ensuite à La Rochelle en 1763 pour voir à la vente des

dans la collection de lettres, annonçant l'arrivée de différents bâtiments du Canada en France et avec eux, les lettres écrites par d'autres frères :

j'aurai beaucoup souhaité que vous eussiez été du nombre de ceux qui ont passé en ces transports, mais je vois par ce que vous me marquez qu'il ne vous a pas été possible, de le faire attendu l'absence de votre famille, malgré la joie que j'aurai eu de vous voir arriver avec elle. Je suis charmée que vous vous soyez déterminé à rester en Canada jusqu'au printemps prochain, cette saison est beaucoup plus convenable que toutes autres pour passer une famille ainsi tâchez d'en profiter et en vous embarquant sur un Bon navire pour icy de préférence⁸¹

Quelques semaines plus tard, Perrault écrivit à nouveau à son frère pour lui dire qu'il était content qu'il eût décidé d'attendre le printemps pour faire la traversée avec sa famille, « cette saison étant plus belle l'on court moins de risque et l'on a beaucoup plus de repos dans la traversée ». Cette mention d'un déménagement d'une famille de la colonie en France quelques mois suivant la prise de Montréal par les Anglais en 1760 résulte sans doute de l'incertitude du sort de la colonie en attendant la fin de la guerre de Sept Ans en Europe. Par contre, entre cette date et janvier 1763, Perrault l'aîné reçut des lettres qui étaient adressées à la fois à Québec et à Trois-Rivières. Conséquemment, il est à supposer qu'il ne partit pas pour la France comme l'avait annoncé la lettre de son frère en 1760. La fréquence avec laquelle Louis Perrault conseilla à son frère de ne voyager que lorsque le climat assurait un passage confortable pour la famille malgré le fait qu'il avait très hâte que celle-ci le rejoignît en France suggère une connaissance des saisons propices à la navigation et un souci pour le bien-être de sa famille. Ayant vu qu'il y eut des pertes de vies sur la mer suite à des tempêtes et orages maritimes, il est

fournitures qu'il y avait envoyées. Il quitta éventuellement pour Saint-Louis. Ses enfants passèrent leur jeunesse sous l'aile de leur oncle, Jacques Perrault (l'aîné) et au séminaire. Claude Galarneau, *PERRAULT, Joseph-François*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1836-1850, Vol. VII, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

⁸¹ M. Perrault à M. Perrault l'aîné, La Rochelle, 12 décembre 1760, BAC, MG 24 L3, Vol. 3, p. 1752.

clair qu'on devait choisir des moments plus sécuritaires pour voyager. Tout de même, à cette époque, le voyage sur l'océan était éclipsé par une autre menace, la Guerre de Sept Ans.

Les finances

Puisque le système monétaire de l'époque était complexe, il est nécessaire de comprendre comment le système de crédit opérait durant la période étudiée afin de bien apprécier les manières dont ces marchands procédaient en affaires. Comme Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot le stipulent dans leur monographie concernant l'histoire sociale et économique du Québec, la colonie avait toujours profité d'un système financier stable malgré l'usage de multiples monnaies,⁸² la piastre espagnole servant toujours de standard. En raison du problème de pièces trop usées et, par conséquent, indiscernables, vers la fin du XVIII^e siècle, le gouvernement provincial du Bas Canada décida d'instaurer des règles concernant les pièces d'or. En 1796, une loi fut passée qui reconnaissait la circulation de pièces d'or usées et de l'argent américain.⁸³ Quoique l'usage d'argent fût pratique, lorsqu'on participait au commerce de façon régulière, les marchands utilisaient un système de crédit. Cette méthode impliquait des « lettres d'échange » ou « lettre de change » émises par le gouvernement ainsi que des notes privées données par des maisons d'affaires. Les fluctuations du taux d'intérêt des lettres de change profitaient soit au débiteur soit au créancier, dépendant du temps de l'année.⁸⁴ Baby, Guy, Perras, etc. utilisaient tous des lettres de change lorsqu'ils faisaient affaire

⁸² L'argent en circulation à l'époque incluait des pièces anglaises, françaises, portugaises, espagnoles, hollandaises, américaines et autres.

⁸³ Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, *Le Bas-Canada au tournant du 19^e siècle : restructuration et modernisation*, Ottawa, Société historique du Canada, 1988, p. 206-207.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 209-210.

avec des associés à Londres. Puisque ces hommes travaillaient en suivant ce système de crédit, il était important qu'ils se confient à des associés diligents dans leurs calculs de sommes dues. Ceci s'avérait encore plus important lorsqu'on travaillait avec des marchands étrangers, puisque les marchands canadiens étaient entièrement dépendants de leurs correspondants à Londres.

L'énorme problème financier qui survint durant la guerre de Sept Ans fut l'incapacité d'encaisser les montants représentés par les lettres de change (ou « papier du Canada ») du gouvernement français. Le fait d'avoir des investissements dans un pays européen en guerre laissait planer le risque de tout perdre. L'économie de fourrures dépendait de l'habileté des marchands de liquider leurs biens sur le marché. Dès octobre 1759, le roi de la France annonça la suspension des paiements des lettres de change aux détenteurs se trouvant au Canada, en Louisiane, à Saint-Domingue, en Martinique et à Cayenne.⁸⁵ Jauge avertit Baby de ce problème en février de 1760 : « ...le payement en est suspendeu [...] cela rend tout ce papier Innegociable il faut attendre avec patiance Levenement de la paix [...] »⁸⁶ Il lui réitéra, en juin 1761, sa croyance que c'est la paix qui déterminera le paiement des lettres du Canada.⁸⁷ Nous apprenons également, par Denis Goguet, négociant français renommé et associé des Guy et de Jacques Perrault, que ce problème avec les lettres de change affecta la famille Guy. En expliquant la situation concernant les trois lettres de change qu'il reçut de la veuve Guy, Goguet fut incapable de prédire une date à laquelle elle pourrait recevoir la somme due :

⁸⁵ José Igartua, *The Merchants and Négociants of Montreal, 1750-1775: a Study in Socio-Economic History*. Thèse de doctorat, East Lansing, Michigan State University, 1974, p. 207.

⁸⁶ Simon Jauge à François Baby, Bordeaux (France), 5 février 1760, BAC, MG 24 L3 Vol. 3, p. 1735.

⁸⁷ S. Jauge à F^s Baby, Bordeaux (France), 12 juin 1761, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1800.

je ne negligeray rien pour vous En procurer Le payement. Il ny a point aparance quant a present que cela vienne de sitôt Le payment des lettres de change tirées sur les différents tresoriers des colonies sont suspendus depuis Larrest du 15 oct^{re} 1759 [...] je ne saurois vous En dire le motif⁸⁸

Quoique certains rappelassent le fait que les lettres de change ne pouvaient être payées au Canada, d'autres proposèrent des moyens à leurs associés de faire débloquer les fonds tout en gardant en tête l'obstacle qu'était le conflit. Les membres de la maison de commerce Paillet et Meynardie expédièrent une lettre à la veuve Guy pour décrire les mesures qu'ils prirent :

les chambres de Commerce ont agies auprès du Ministre concernant Les Lettres du Tresor; nous avons tous offerts de prouver la validité de celles qui étoient chés les particuliers nous attendons la reussit de cette demarche, qui Selon les aparences eût eû un heureux succès Si la guerre ne Si opposoit; et nous croyons que ce ne sera qu'a la paix qu'on travaillera efficacement a y remedier ⁸⁹

Malgré de tels efforts, les différents auteurs de lettres semblèrent tous croire que les lettres n'allaient être payées que lors de l'avènement de la paix, qui, elle aussi, était incertaine. Ce dut être une longue attente, en raison de cette incertitude. En mars 1762, François Baby mentionna à son frère, Dupéron, que « le payement est toujours suspendû »⁹⁰. Il y eut finalement une mise à jour en 1762. Pierre Guy écrivit à la veuve Defond que d'après un arrêt royal présenté le 24 octobre, « il paroît que le roy Est bien dans l'intention de ne rien faire perdre a ceux qui auront legitimement acquit leurs papiers » et qu'on pourrait les « negotier apeu de perte », mais qu'on « ne scai Encore le sort du papié resté En Canada il y a aparence quil faudra une autre arrest pour lui faire

⁸⁸ D. Goguet à Madame V^{ce} Guy, La Rochelle (France), 25 janvier 1761, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1766, 1777.

⁸⁹ Mess^{rs} Paillet + P^{re} Meynardie à Madame V^{ce} Guy, La Rochelle (France), 20 juin 1761, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1801.

⁹⁰ Lettre adressée à M. Duperron Baby par son frère, La Rochelle (France), 18 mars 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1866.

prendre faveur »⁹¹. Finalement, une autre mention des lettres de change laisse croire que les détenteurs de papiers du Canada seront remboursés, quoiqu'il y en eut qui lurent cette nouvelle d'un œil cynique. Le ton de Denis Goguet en dit long sur son opinion :

Nous avons vue icy l'article de la gazette au sujet du Papier du canada, malgré ce beau verbiage je ne pence pas que ce soit viande praitte [...] je crois donc bien vous disje quil passera bien de Leau devant Quebec avant que les habtans de ce lieu nayent tenu Le payement du papier⁹²

Ils eurent raison de douter la fin de cette situation, puisqu'en promettant le paiement des lettres, la France cherchait à maintenir l'allégeance des Canadiens.⁹³ Dès le début, on ne savait pas si le gouvernement français serait en mesure de repayer ses dettes, surtout si la guerre ne terminait pas en leur faveur. Les autorités françaises pouvaient promettre de payer les sommes, mais jusqu'à ce que les Canadiens touchassent aux montants dus, ils ne croyaient pas les rumeurs.

Malgré l'optimisme de certains correspondants, nous remarquons que même en 1769, après des années de tentatives de liquider ses fonds en France, François Baby ne réussit encore pas à faire convertir ses lettres de change :

Le Ministere Na pris auCun arrangement pour Le payement des Lettres de Change Tirées de La Louisiane qui Est Toujours suspendu Nous En avons Informé Mr Th. Thomas + fils de Londres par Notre Lettre 28 Janvier Dernier vos Lettres de Change sont Toujours En Nature Et Il nest pas possible de Les Negotier, ce papier nayant auCun Cours⁹⁴

⁹¹ Pierre Guy à Madame V^{ve} Guy, La Rochelle (France), 22 mars 1763, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1962, 1963.

⁹² D. Goguet à M. Guy, La Rochelle (France), 12 avril 1763, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1986.

⁹³ J. Igartua, *op. cit.*, p. 210.

⁹⁴ J. Thouron et frères à François Baby, La Rochelle, 12 mars 1769, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2791.

L'historien J. F. Boshier nous explique que ce problème causa un grand nombre de cas de banqueroute chez les marchands canadiens.⁹⁵ Pourquoi, donc, est-ce que François Baby et sa famille s'en sortirent-ils plus facilement que d'autres qui connurent la faillite? Dale Miquelon, dans sa thèse de maîtrise, stipule que la famille Baby avait accumulé assez de capital pour pouvoir s'échapper de la misère des moins fortunés durant cette période de transformation économique.⁹⁶ D'après une liste compilée par l'historien José Igartua de marchands canadiens ayant enregistré leurs lettres de change en 1763, on retrouve Jean-Baptiste Le Compte Dupré, Jacques Hervieux et Jacques Dupéron Baby qui tinrent des sommes considérables, au-delà de trente mille livres.⁹⁷ La réussite des Baby s'explique probablement aussi par la variété de maisons avec lesquelles ils étaient associés durant ces années, ainsi que leur propre succès, qui seront explorées plus en détail dans les pages qui suivent. Puisqu'ils participaient également au marché anglais, ils pouvaient endurer les retards de paiements et la dépréciation des lettres de change.

François Baby et ses associés durent s'impatienter. Par contre, puisque Baby sut suivre les conseils de son ami et associé, Jauge, en cherchant à se lier avec la maison de Thomas, Thomas et fils⁹⁸ à Londres, les problèmes commerciaux qu'il connaissait en France ne causèrent pas de rupture entre François et le monde des affaires. Un des premiers points qui ressort dans l'analyse de la gestion des finances est la confiance que

⁹⁵ J.F. Boshier, *The Canada Merchants, 1713-1763*, Oxford, Clarendon Press / New York, Oxford University Press, 1987, p. 197.

⁹⁶ D. Miquelon, *The Baby Family*, p. 23.

⁹⁷ J. Igartua, *op. cit.*, p. 220. Le chapitre VI de sa thèse de doctorat, *The Liquidation of the Canada Paper*, raconte en détails les étapes du processus de la liquidation du « papier du Canada », surtout en ce qui concerne les marchands canadiens.

⁹⁸ Voir la note 185 du Chapitre 2 – « La gestion de leur monde » – afin d'en connaître davantage sur les circonstances entourant l'association de Baby à la maison de Thomas, Thomas et fils.

faisait un marchand à ses associés, comme Baby le fit d'abord à Jauge en France et par la suite à Thomas, Thomas et fils en Angleterre.

Il n'est tout de même pas surprenant que les transactions se fissent en grande partie entre les associés et les clients : il n'était pas possible de faire autrement, puisque des hommes comme François Baby ne pouvaient quand même pas être à la fois en Amérique du Nord, en France et en Grande Bretagne. Il était donc indispensable que les associés gérassent une portion des finances.⁹⁹ Ceci dit, ils incorporaient des comptes-rendus de leurs activités financières avec des clients dans leur correspondance. Des chiffres très précis au sujet de dettes, de paiements, de crédits figurent parmi les rapports de ventes et de transactions reçus par des marchands comme Baby. En voici un exemple d'une évaluation des états des finances de la maison *Baby Frères* complétée par la maison de J. Thouron et frères :

La facture de Chargement De vos Marchandises sous votre marque B F R Monte a £5062,6,9d sur laquelle Somme nous avons fait assurer a rouen £5000. a 3½ p% de prime Qui avec la Commission dudit lieu les droit du Greffier + formule ira a 4 p% nous avons marqué au dit Sieur Perrault que ces Marchzes vous appartenoit, de faire son Possible pour En faire la Vente la plus avantageuse + de nous En faire Les Retours Dans les articles les plus Convenables a vos Intérêts¹⁰⁰

D'après la fréquence des échanges épistolaires entre Baby et ses associés comme Jauge, Thouron, Guinaud et Hankey, et Thomas, il devient évident que Baby leur faisait confiance et qu'ils étaient des associés honnêtes. Tous n'étaient aussi fortunés que Baby d'avoir des associés de confiance, puisque comme Boshier nous explique, maints

⁹⁹ J. F. Boshier, "Success and Failure in Trade to New France, 1660-1760". *French Historical Studies*, Vol. 15, No. 3 (printemps 1988), p. 450.

¹⁰⁰J. Thouron et frères à François Baby, La Rochelle (France), 21 mars 1766, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2330-2331.

marchands connurent la banqueroute en raison d'associés outre-mer malhonnêtes.¹⁰¹ Igartua à son tour nous rappelle l'importance d'avoir des associés à qui on faisait confiance, puisque même si un marchand était établi à Montréal, la marchandise qu'il importait de la France devait souvent passer par deux groupes, d'abord à Bordeaux ou à La Rochelle, et ensuite à Québec (le seul port d'entrée dans la colonie), avant qu'elle ne se rendît à Montréal.¹⁰² Nous pouvons maintenant comprendre plus facilement la raison derrière la nécessité de s'associer à une maison réputée puisque le marchand devait pouvoir lui confier la tâche de collectionner et de redistribuer les fonds—souvent de l'autre côté de l'océan.

En plus de devoir conclure des transactions monétaires avec des clients, il existait la tâche de payer les engagés. Le paiement se faisait généralement dès leur retour d'une expédition et, par conséquent, le devoir revenait souvent aux associés.¹⁰³ Dans le cas prochain, nous voyons que ce fut le représentant de François Baby à Montréal, Pierre Guy, qui annonça à son patron qu'il dut tirer de sa bourse, l'argent dû aux engagés du frère de François :

En attendant les barques, j'ai payé a neuf Engagé suivant le mandat de ton frère Et son arrêté deCompte dela somme de douze Cents soixante deux livres dix sols Et quatre deniers donc tu Est debité j'ai Epuisé ma bourse a Ce Coup [...] j'ai aussi payé 2 piastres pr les deux guide du sault¹⁰⁴

Nous pouvons, donc, en conclure que Baby accordait une certaine bourse à son représentant pour qu'il puisse veiller aux responsabilités financières immédiates. Lorsque les réserves de Guy s'épuisaient, il devait en avertir Baby.

¹⁰¹ J. F. Boshier, *loc. cit.*, p. 451.

¹⁰² J. Igartua, *op. cit.*, p.132.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 140.

¹⁰⁴ Pierre Guy à François Baby, Montréal, 26 juillet 1766, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2387.

À d'autres moments, Baby se chargea de s'occuper des salaires par lui-même. Dans ces cas, il écrivait à Guy pour l'avertir de telles mesures : « pour les Engagés ne leur donne d'argent qu'autant que tu ne pourras t'En dispenser, dis leur que je monterai sous peu à Montréal et que je les payerai moy même »¹⁰⁵. Nous pouvons déduire que ceci devenait le cas lorsque Baby pouvait se permettre de voyager de Québec à Montréal afin d'économiser les réserves qu'avait Guy. Aussi, lorsqu'il y eut mention de différends par rapport au salaire—comme nous en témoignons dans quelques lettres—Baby préférait discuter avec les engagés lui-même et d'en venir à une entente. De l'autre côté, ce sont souvent les associés qui lui disaient qu'ils attendaient une réponse avant de distribuer les fonds : « [...] nous les garderons a votre disposition en vous donnant avis pour que vous puissiez nous Tirer le montant quand il vous Convindra ».¹⁰⁶ Par conséquent, Baby avait toujours une mainmise sur les finances de sa maison. Cette connaissance du va-et-vient du capital lui assura sans doute la stabilité de son entreprise—quelque soit le côté de l'Atlantique où se passaient les transactions.

Le dernier aspect dont nous discuterons dans ce travail, qui est lié aux finances, est la question de dettes engendrées par des clients—ou même des associés. François Baby dut parfois décider s'il était bénéfique de maintenir des liens avec des maisons endettées, et qui ne réussissaient pas à le repayer, ou s'il devait s'en éloigner. Il recevait également l'opinion d'autres associés. Par exemple, lorsque Michel Chartier de Lotbinière¹⁰⁷, un

¹⁰⁵ François Baby à Pierre Guy, Québec, 9 octobre 1765, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2306.

¹⁰⁶ Thomas Thomas et fils à François Baby, Londres, 10 janvier 1767, MG 24 L 3, Vol. 4, 2437.

¹⁰⁷ On croit que Baby, Guinaud et Lotbinière s'associèrent en 1765 afin que ce dernier puisse recevoir de l'aide pour l'achat de seigneuries. Par contre, les difficultés qu'ils rencontrèrent ne plurent ni à Baby ni à Guinaud. Baby décida, l'année suivante, de rompre avec Lotbinière. J. Clarke, *loc. cit.*

associé canadien de Baby et de Guinaud, ne réussissait plus à les payer, Guinaud vocalisa son désir de couper les liens avec Lotbinière :

pendant son sejour en france il a acquis deux seigneuries, + mon argent les a en partie payé, + je ne vois aucun retour, Je l'ay trouvé tres Interessé meme jusques a disputer des payms porté dans son Conte + que J'ay été obligé de prouver par mes livres [...] j'exige que ma dette soit réglée ou acquittée [...] il est tems de finir une société dont nous portons tout le fardeau¹⁰⁸

Baby devait non seulement prendre une décision qui serait dans son intérêt, mais il devait considérer la position de son associé, Guinaud. S'il gardait un lien avec Lotbinière, il risquait de perdre Guinaud comme associé. Le marchand avait également à considérer le rôle joué par Lotbinière et s'il pouvait s'expliquer. Le fils de ce dernier écrivit à Baby et lui supplia de leur donner plus de temps : « L'on demande encore 12 ou 15 jours pour finir cette affaire [...] Puis-je croire Monsieur que vous refuserez ce peu de tems a ma prière et a celle de la famille. Et dois-je imaginer que pouvant parer notre ruine par ce foible retardement, vous ne voudrez point le donner ».¹⁰⁹ Baby devait trancher, et prendre de telles décisions ne dut pas être facile, surtout lorsqu'il devait garder en tête les répercussions sur les autres associés. Pour bien réussir dans le monde du commerce, une personne devait savoir quand agir afin d'assurer la réussite de sa maison, et celle des personnes à qui elle était liée, afin de pouvoir maintenir une réputation et de pouvoir tirer le plus grand profit du marché.

Un nombre important de lettres divulgue les situations financières variées des diverses familles marchandes. La correspondance fait valoir les investissements de ces marchands. Comme Fernand Ouellet l'explique dans son livre :

¹⁰⁸ Henry Guinaud à François Baby, Londres, 31 juillet 1766, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2388-2389.

¹⁰⁹ M. Chartier de Lotbinière fils à François Baby, Montréal, 3 juillet 1769, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2840.

La hausse des profits permet aux marchands d'étendre davantage leurs investissements à la plupart des secteurs de l'économie. Ainsi le marchand de fourrures est entraîné à diversifier ses opérations : le trafic des céréales, la grande propriété foncière, les pêcheries, l'exploitation forestière ou la construction navale. Les exportateurs peuvent aussi être engagés dans le secteur des importations.¹¹⁰

Cette affirmation s'avère vraie pour la situation dans laquelle se trouvait Guy, qui importait des biens de l'Angleterre, comme le café et le sucre, que nous verrons plus tard lorsque nous allons discuter du réseau de contacts. François Baby, outre son implication dans la traite des fourrures et l'importation et exportation de biens, explora également des opportunités d'investir dans le terrain, les bâtiments commerciaux, et les pêcheries au Labrador.¹¹¹ Grâce à l'introduction officielle du *franc et commun socage* en 1791¹¹², des propriétaires terriens pouvaient décider quoi faire du terrain qu'ils achetèrent, ce qui encouragea un plus grand nombre d'individus à y investir. Ce système permit le développement d'un secteur agricole capitaliste et orienté vers le marché au Bas Canada en plus de stimuler l'accroissement de zones agricoles dans les régions non habitées.¹¹³ Ceci dit, avant d'investir dans quoi que ce soit, un individu devait décider s'il pouvait se permettre de telles dépenses.

Ce que les auteurs de ces lettres nous aident à comprendre c'est ce qui était des dépenses nécessaires, et ce qui aurait été considéré comme étant des frivolités pour des familles dans leur position durant cette époque. Lorsque Joseph Guy entra dans le monde des affaires comme commis, son père, Pierre Guy, lui donna des conseils

¹¹⁰ F. Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840 : changements structuraux et crise*, p. 61.

¹¹¹ D. Miquelon, *op. cit.*, p. 78, 81.

¹¹² L'acquisition de terrain dans la colonie sera dorénavant fait de façon à ce que le terrain appartient à l'acheteur, donc il ne doit pas de rentes à un seigneur comme c'était le cas sous le régime seigneurial.

¹¹³ Gérald Bernier et Daniel Salée, *The Shaping of Quebec Politics and Society: colonialism, power, and the transition to capitalism in the 19th century*, Washington, DC, C Russak / Bristol, Sales office, Taylor & Francis, c1992, p. 51.

financiers. Il l'avisa d'éviter de perdre son salaire aux jeux et d'épargner pour l'avenir : « il faut oublier tous les jeux et les amusements qui ne conduisent à rien que la paresse et l'inaction » et se référait aux tavernes : « j'espère que tu ne fréquenteras pas ces sortes de maisons ni aucun jeu de Billard et de hasard ». ¹¹⁴ Joseph fit preuve de responsabilité et de maturité quant à ses dépenses, puisqu'il hésitait même de se procurer de nouveaux vêtements. Il préférait se faire livrer du matériel avec lequel fabriquer ses propres pièces :

Je vous prie de vouloir bien m'envoyer si vous voulez de quoi me faire un Capot et une paire de grande Culotte pour tous les Jours afin de pouvoir ménager mes gages et Je vous assure que les étoffes sont si Chères dans le endroit [...] Je n'ai point dépensé un sol sur mes gages. ¹¹⁵

Les priorités variaient naturellement d'un individu à l'autre, mais nous pouvons constater que la stabilité financière de soi-même et de sa famille était d'une grande importance.

Pouvoir soutenir sa famille financièrement est mentionné à plusieurs reprises dans les lettres étudiées. Le fait que Pierre Guy et François Baby pouvaient venir en aide aux membres les plus nécessiteux de leurs familles en dit long sur leur situation financière, en plus de leur position sociale. Si un individu revendiquait l'aide d'un membre de la famille, c'était parce qu'il était au courant de sa générosité. Guy et Baby étaient des hommes importants qui, par nécessité de venir en aide, se permettaient à l'occasion de se séparer d'une partie de leur épargne. Nous voyons des preuves de leur

¹¹⁴ Pierre Guy à Joseph Guy, 22 septembre 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7117.

¹¹⁵ Joseph Guy à Pierre Guy, Détroit, 17 juillet 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7279.

générosité par l'entremise de leurs lettres. La belle-sœur¹¹⁶ de Baby lui écrivit, suppliant de lui venir en aide :

Ce peu d'amis qui m'assistoient, ayant entendu dire que vous aviez la générosité de me faire une pension ont cessé de me soutenir, dans la persuasion que je touchois déjà quelque chose. L'expérience m'ayant fait connoître combien vous êtes généreux, j'ose me flatter que vous viendrez promptement à mon secours.¹¹⁷

Trois jours plus tard, Baby envoya une lettre à son neveu, un notaire, lui demandant de préparer une pension pour la veuve Baby. Les contributions allaient être faites par différents membres de la famille afin de payer ses dettes et d'assurer qu'elle puisse avoir un style de vie confortable.¹¹⁸ À une autre occasion, Dupéron Baby offrit à sa mère de l'aider financièrement, comme elle le raconta à François.¹¹⁹ Il y a d'autres exemples de membres de familles qui s'entraidaient financièrement. Guy finança l'éducation de ses fils pendant des années.¹²⁰ Ces actes ne sont pas surprenants, puisque nous pouvons noter les chaleureuses relations qui existaient entre eux et comment ils s'assuraient du bien-être de leur famille, même si cela exigeait une séparation d'avec des épargnes accumulées des profits commerciaux. C'est durant les moments de sacrifice que nous voyons qui savait bien gérer ses dépenses afin de permettre un équilibre entre les dépenses personnelles et l'aide qu'il devait fournir aux autres.

Ce sont de telles habiletés de gestion qui aidèrent un marchand à se prononcer sur d'autres aspects de la gestion des finances qui sont mentionnés dans les lettres,

¹¹⁶ Il n'a pas été possible d'identifier cette "veuve Baby", quoique nous sachions qu'elle n'est pas la mère de François Baby.

¹¹⁷ Veuve Baby à François Baby, Montréal, 5 mai 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7407.

¹¹⁸ François Baby à Pierre Lukin, Québec, 8 mai 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7409-7410.

¹¹⁹ Veuve Baby à François Baby, Montreal, 22 février 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1841.

¹²⁰ G. Joannette et C. Joron, *loc. cit.*

comme les prix auxquels fut vendue la marchandise. Si nous considérons le fait que bon nombre de ces lettres furent écrites entre associés, il est intéressant de constater les raisons pour lesquelles les prix furent mentionnés. Comme l'historien J. F. Boshier le constate, les marchands maritimes avaient beaucoup à perdre dans la traite et donc gardaient un œil sur les fluctuations dans les prix et s'en donnaient des nouvelles dans la correspondance.¹²¹ Dans la collection de lettres étudiées, il y a un mélange d'instances lorsqu'il rapportèrent le prix exact de certains articles, et d'autres moments où seulement des adjectifs se rattachant au prix (c'est-à-dire, *bon*, *mauvais*, *désiré*, *attendu*) sont utilisés. Joseph Guy reçut une lettre d'un ami marchand, G. Massue¹²², qui lit : « Comme les prix sont ce que Je voudrais avoir tout les articles sont très bon il me semble et à Bas Prix ». ¹²³ Une autre lettre du même auteur révèle : « les pelleteries ont été avantageuses Dernièrement mais un seul moment peut rendre ce commerce Très désagréable ». ¹²⁴ En revanche, il y a des lettres qui sont complètement dédiées à l'énumération de biens vendus ou achetés et celles-ci incluent les prix détaillés, et d'autres où les prix furent mentionnés explicitement, mais dans une section restreinte de la lettre seulement.¹²⁵ Ces divergences dans le format des lettres commerciales s'expliquent certainement par le besoin ou non de divulguer des prix spécifiques, surtout

¹²¹ J. F. Boshier, *loc. cit.*, p. 448.

¹²² Quoiqu'il est difficile de le savoir avec certitude, il est possible que ce "G. Massue" soit Gaspard Massue, coseigneur de Varennes et père de Louis-Joseph Massue, âgé d'environ 6 ans de moins que Joseph Guy. Jean-Pierre Gagnon, *MASSUE*, Louis-Joseph, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1861-1870, Vol. IX, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

¹²³ G. Massue à Joseph Guy, Québec, 26 août 1803, BAC, MG 24 L3, Vol. 13, p. 7781.

¹²⁴ G. Massue à Joseph Guy, Québec, 1 février 1804, BAC MG 24 L3, Vol. 13, p. 7831.

¹²⁵ Des exemples de prix étant divulgués peuvent être trouvés dans les lettres suivantes: M. Jacob à Parker Gerrard et Ogilvy, Terrebonne, 11 mai 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7231; J. Lasselle à Joseph Guy, Détroit, 2 mars 1804, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7837.

si l'on informait un destinataire autre qu'un membre de sa maison de commerce; par exemple, un ami ou un membre de la famille. Malgré les apparences, la traite n'est pas l'unique préoccupation financière de ces individus. Bon nombre se montrèrent intéressés par la propriété foncière.

La possession terrienne occupa inmanquablement sa place dans le développement du statut social et de la croissance de la fortune familiale, tant en Nouvelle-France que sous le régime anglais en Amérique du Nord Britannique. En raison de la difficulté qu'éprouvèrent les marchands à l'époque à trouver des investissements rentables, la terre offrit une opportunité de placer des recettes.¹²⁶ Cette constatation se matérialise dans la lettre de Joseph Guy à son père, affirmant :

Je tacheré d'acheter une moyenne tere Car elle sont assé bon marches pour le present Car il parois quil y a beaucoup de personne qui en achette et avent quil soit plusieurs anné il seront bien cher Car La plase y parois y être assé aavantageuse [...] Car je Crois que si le Commerce peut y être un peut plus fertile dans un an edemis Je vous écriré pour vous demander votre avis si Je ferois bien de rester a Comercer par icit.¹²⁷

Pour Joseph, être propriétaire terrien représentait l'habileté de s'établir dans la région, tout d'abord comme commis, ensuite comme marchand. Paquet et Wallot expliquent ce raisonnement en estimant qu'en raison de l'incertitude du marché à l'époque, les habitants cherchaient à investir une somme minimale en assurant des gains rentables à long terme.¹²⁸ Joseph se trouvait dans une position encore plus avantageuse que d'autres, puisque la région dans laquelle il entreprit la traite offrait également la possibilité de s'établir de façon permanente. Grâce aux possibilités commerciales de la

¹²⁶ John Alexander Dickinson et Brian Young, *A Short History of Quebec*, 2e éd. Montréal, McGill-Queen's University Press, c2000, p. 80.

¹²⁷ Joseph Guy à Pierre Guy, Détroit, 17 février 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7383.

¹²⁸ G. Paquet et J.-P. Wallot, *op. cit.*, p. 448-449.

région de Détroit, il était plus facile d'envisager l'achat et le développement à long terme d'un terrain.¹²⁹ En dépit de cela, Pierre prévint son fils de ne pas investir dans un terrain avant qu'il ne soit stable financièrement, parce que « les terres demande de la dépense si l'on veut quelle profite et il n'en faut pas faire qui retourne au profit d'autrui, messieurs lasselle en achete par ce qui son établie dans lendroit et pourront toujours sans défaire avec avantage ».¹³⁰ Être propriétaire foncier était profitable, mais aussi un fardeau, donc, il fallait être prêt à faire des sacrifices avant de connaître la prospérité.

François Baby s'essaya en possession terrienne. Un des attrait de la terre était l'habileté de la développer au point d'en tirer profit. Comme nous l'avons déjà vu, Baby fut lié à Charles de Lotbinière, un seigneur, dans l'acquisition de terrains. Par contre, à cause de mauvaise gestion, les coûts dépassaient les revenus générés par la seigneurie et, à la demande d'autres associés, Baby prit la décision de rompre ses liens avec cet associé.¹³¹ Être propriétaire d'un lot de terre pouvait aider à croître une fortune. En revanche, on pouvait tout perdre. Il fallait avoir l'acumen en affaires afin de juger quand la terre était un investissement et quand c'était une fosse d'argent. Ceci était une des qualités de Baby en tant qu'homme d'affaires. En 1808, le gouvernement colonial accorda à Baby une parcelle de terre¹³² en reconnaissance de sa participation militaire lors de l'attaque américaine contre Québec en 1775. Il développa ce terrain, malgré son

¹²⁹ Lina Gouger, « Migrer à Détroit au XVIIIe siècle : la part du monde rural dans le peuplement d'une zone frontalière » dans Gérard Bouchard, John A. Dickinson et Joseph Goy, *Les exclus de la terre en France et au Québec, XVIIe-XXe siècles. La reproduction familiale dans la différence, Actes du colloque tenu à l'Université de Montréal* (18-19 janvier 1997), Sillery, Septentrion, 1998, p. 168.

¹³⁰ Pierre Guy à Joseph Guy, Montréal, 26 avril 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7399.

¹³¹ D. Miquelon, *op. cit.*, p. 52.

¹³² Baby reçut 1000 acres pour sa participation militaire en plus de 7340 acres en raison de son poste au sein du Conseil législatif du Bas Canada. *Ibid.*, p. 127-128.

âge avancé de 75 ans, et réussit à en tirer un grand profit. Dans les mots de Dale Miquelon, “they were capitalistic undertakings of a type favoured by Lower Canada’s monied élite and demonstrate that François, like Dupéron, remained to the very end the entrepreneur”.¹³³

La marchandise

De façon générale, les auteurs des lettres discutent souvent, mais vaguement au sujet de l’état du commerce en Amérique du Nord Britannique. Par contre, certains présentèrent des aspects très spécifiques qui furent touchés par le marché. Puisqu’il est question ici de marchands, des rapports sur la marchandise et sur le transport de marchandises se firent souvent entre associés. L’associé du négociant Jacques Perrault, Denis Goguet, lui écrivit de La Rochelle en janvier 1761 pour lui faire un bilan de la situation : « Soyez assuré que Sy nous avons La paix je ne manqueray de vous Envoyer vos marchandises + votre frère avec une petite cargaison En son n^{re}. Jay même tenté a pouvoir obtenir un passeport p^r le temps present pour L’envoyer, mais je nay pu reussir ».¹³⁴ Goguet envoya une note très similaire à la veuve Guy lui expliquant qu’il voudrait bien lui envoyer sa marchandise, mais tant que la guerre continuait, il était dans l’impossibilité de faire expédier des navires en Amérique du Nord Britannique.¹³⁵ L’année suivante, Denis Goguet raconta à nouveau à la veuve Guy les problèmes avec la livraison de marchandises :

Je desirerois fort pouvoir remplir vos Intentions pour les ordres que vous me donnez au sujet de vos Marchandises [...] qui sont en magasin Jusqua present je

¹³³ *Ibid.*, p. 128.

¹³⁴ Denis Goguet à M. Perrault l’aîné, La Rochelle, 25 janvier 1761, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1761.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 1767.

ny vois point de possibilité, La guerre semble plus animée que Jamais les anglois depuis quelques Jours viennent de la declarer aux Espagnols¹³⁶

La guerre paralysa des envois de marchandises, comme en témoigne Goguet plus d'une fois. Ne pouvant continuer de faire la traite, plusieurs marchands firent banqueroute en raison de l'impossibilité de vendre leurs produits sur le marché due à la limitation du nombre de trajets maritimes.¹³⁷

Encore plus encombrant qu'un bâtiment de marchandises qui ne pouvait traverser l'océan était de perdre sa marchandise sur un navire capturé durant une guerre. C'est la situation que décrit François Baby à son frère, Jacques :

Il y a eu quelques Batiments partant de Londre pour Québec pris par les corsaires français; En autre le navire LaCicilia enlevé par Larlequin de Bordaux. Malheureusement les effets que j'avois ordonné de faire charger dans ce pais tant pour votre compte que pour le mien se sont trouvé dans cette prise¹³⁸

Une conséquence notable de la fin de la guerre et du changement de régime sur l'échange de biens entre la Nouvelle-France et l'Europe fut les limites de ventes que la Grande-Bretagne imposa quelques mois après avoir pris le contrôle de la colonie. Par exemple, en 1763, il y avait une prohibition d'exporter de l'alcool français vers l'Amérique du Nord en plus de tarifs sur l'importation de vins et de fort de l'Angleterre.¹³⁹ Une lettre de Jauge datée du 14 juin de la même année fut presque entièrement consacrée à l'explication d'une méthode pour contourner la loi imposée par les autorités britanniques sur le continent nord-américain. Jauge ne tentait pas de cacher l'illégalité de l'acte proposé :

¹³⁶ Denis Goguet à Veuve Guy, La Rochelle, 1 février 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1830.

¹³⁷ J. F. Bosher, *loc. cit.*, p. 447.

¹³⁸ François Baby à Dupéron Baby, La Rochelle, 18 mars 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1868.

¹³⁹ Alice Amelia Burke, *The English Merchants in Canada, 1759-1766*, Thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1968, p. 44.

Il seroit tres facile Miquellon + St Pierre Etant établis de faire faire ici un changement en boisson ou autres marchandises propres pr le Canada pour quelques unes de ces Isles ou on auroit quelqu'un de confiance pour recevoir cette cargon Et la Depozer dans cés magasins on enverroit du Canada a dés petits Batteaux ou Goilletes prandre ces marchandises à St Pierre ou à Miquellon qui les Introduiroit en fraude En Canada¹⁴⁰

Les îles françaises de St-Pierre et Miquelon semblèrent devenir une base importante pour les commerçants voulant introduire des biens prohibés depuis le territoire français jusque dans la colonie devenue anglaise. Jauge explicita qu'il serait plus facile d'importer de l'alcool français à petite échelle, sur des bateaux depuis les îles françaises, et de le vendre sur le marché noir, que de tenter sa chance en l'introduisant clandestinement sur des navires transportant des biens directement de l'Europe.¹⁴¹ La guerre poussa donc les commerçants comme François Baby à réévaluer leurs méthodes de faire le commerce entre l'Europe et la colonie en Amérique du Nord, puisque la Grande-Bretagne rendait la traite entre la Nouvelle-France et sa mère patrie plus difficile suite au changement de régime. Même en 1774, on reconnaît la nécessité de cacher des biens venant de la France, comme le remarque l'historienne Hilda Neatby au sujet de boucles d'oreilles achetées par François Baby à Paris à la demande de Pierre Guy.¹⁴²

Il existait des moyens moins extrêmes qu'une prohibition de contrôler le va et viens de biens sur le marché : les restrictions sur l'exportation et l'importation de certains produits. Par contre, ces restrictions pouvaient avoir un impact aussi important sur le marché qu'une prohibition. Ce fut le cas en 1777, lorsque le roi eut besoin d'une

¹⁴⁰ Simon Jauge à François Baby, Bordeaux, 14 juin 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2023-2024.

¹⁴¹ A. A. Burke, *op. cit.*, p. 45. Burke maintient que le gouverneur Murray avait reçu des plaintes des marchands en Angleterre concernant l'alcool contrebande importée dans la colonie par les marchands coloniaux depuis des ports français et espagnols afin de contourner l'imposition de douanes.

¹⁴² H. Neatby, *loc. cit.*, p. 228.

grande part du bois habituellement mis sur le marché, comme l'expliqua la veuve Benoist à son frère : « il y a apparence que le Bois naura point de prix l'autonne prochaine il nen vient point En cajeux le peu qu'il y en a est prix pour le Roy ».¹⁴³ Les besoins de l'Angleterre et de son monarque passaient avant ceux de la colonie, surtout lorsque ce sont des besoins essentiels afin d'assurer la protection. Cette tendance ne semble point surprenante à la veuve Benoist d'après l'absence d'un commentaire outre l'affirmation que le bois n'allait pas être offert sur le marché pendant l'automne de 1777. Une telle pratique était sans doute commune. Au tournant du XIXe siècle, il y eut encore des instances où l'importation du bois en Angleterre de la colonie augmenta afin de permettre la construction et la réparation de navires, notamment en temps de guerre.¹⁴⁴

Malgré cette apparence de vouloir empêcher les Canadiens de participer aisément au commerce de la colonie, les autorités anglaises permirent quand même aux marchands canadiens de s'organiser suite au changement de régime. Simon Jauge raconta à François Baby qu'il y avait raison d'être optimiste :

Il y a Lieu de se flatter que Les Canadiens qui ont des marchandises acheptées en France depuis 1758 auront La liberté de pouvoir les envoyer en Canada Et que La Cour d'angleterre si Pretera Et fera fournir pour cela quelque Batiment. Je pence que vous attendrois encore quelque tems pour Etre Instruit de la Dessizion qu'il y a aura Sur cet objet, avant de vous determiner a quitter Larochele¹⁴⁵

Même si Jauge ne pouvait confirmer l'instauration de cette mesure visée à assister les marchands canadiens, comme François Baby, qui avait des marchandises en France en

¹⁴³ Veuve Benoist à François Baby, Montréal, 21 mai 1777, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 4195.

¹⁴⁴ Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, *Un Québec moderne, 1760-1840 : essai d'histoire économique et sociale*. Montréal, Hurtubise HMH, 2007, p. 324.

¹⁴⁵ Simon Jauge à François Baby, Bordeaux, 25 janvier 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1928-1929.

attente de traverser l'océan, une telle opportunité, présentée par les autorités anglaises, témoigne quand même d'une compréhension voire même d'une empathie envers la situation vécue par ces Canadiens affectés par le soudain changement de régime. Environ une semaine et demie plus tard, Jauge était encore de l'avis que Baby, qui était en France à ce moment-là, devrait continuer à attendre la décision des autorités anglaises avant d'entreprendre le voyage de retour vers le Canada.¹⁴⁶ Cette incertitude de savoir s'il allait perdre des revenus sur un investissement dans la marchandise française pesait sur ses pensées. Devait-il partir de la France en espérant que sa cargaison nous suivra dans peu de temps? Devait-il attendre, au cas où l'Angleterre décidait de ne pas permettre aux marchands canadiens de faire livrer leur marchandise jusqu'en Amérique du Nord, et ensuite tenter de liquider le tout sur le marché français? Ces années d'incertitudes entourant la Guerre de Sept Ans poussèrent les hommes d'affaires canadiens à devoir évaluer la situation et réagir en conséquence. C'est ici que nous pouvons repérer les marchands expérimentés et ayant un bon acumen pour le commerce. C'est ce type de marchand qui pouvait faire une décision qui lui permettait de s'enrichir, ou sinon, au moins le gardait de tout perdre en raison du transfert politique de la colonie.

Ce n'est pas seulement lors de guerres que les auteurs discutèrent de marchandises dans leurs lettres. Jauge raconta à Baby qu'il avait envoyé sa commande à son associé Thomas à Londres pour la cire qu'il voulait, mais lui conseilla d'oublier le vin et l'alcool, puisque les coûts étaient trop hauts en Angleterre. Par contre, comme bon associé, il n'allait rien faire avant d'avoir la confirmation de Baby sur comment

¹⁴⁶ Simon Jauge à François Baby, Bordeaux, 4 février 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1933.

procéder.¹⁴⁷ Randle Meredith lui demanda également une réponse avant de procurer certains articles : « il y a des femmes qui sont venue offrir de l'Etoupe a vendre, disant que nous les en avoit demandé pour en faire, marque mois la quantité que vous voulez acheté et le priz + je tacherai de procurer votre quantité ».¹⁴⁸ En même temps, il demanda qu'on lui envoie des pommes et du maïs pour la volaille. En octobre 1774, Pierre Guy rapporta à Thomas Linch, un associé à Londres qui lui fut recommandé deux ans plus tôt par un marchand Montréalais¹⁴⁹, que les marchandises que celui-ci lui avait envoyées « sont pour la plus grande Partie des articles plus Chere En achat que Celle qui sont venue a diverse de nos marchand ». Il continua en répertoriant les articles chargés à bord les navires : « Cuire En peau veaux, semel, fer En bare, diablement fort noire, Camelots rayé, dito unie, soulier cuire, Et diablement fort, mouchoir barcelone, perle bordesoy, anneaux pour rideaux, toiles grise large, grande Couverture, peskin gris, Et bleux, milleray Chenillié ».¹⁵⁰ Cette énumération des biens permettrait à Linch de s'assurer que l'inventaire de biens concordait avec la marchandise qu'il avait envoyée au Canada.

La demande de marchandise par voie épistolaire se faisait parfois afin de pouvoir la vendre sur le marché. C'est le cas entre Robert Hankey¹⁵¹ et François Baby. Hankey

¹⁴⁷ Simon Jauge à François Baby, Bordeaux, 17 mars 1761, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1786-1787.

¹⁴⁸ Randle Meredith à François Baby, Québec, 5 novembre 1776, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2141.

¹⁴⁹ G. Joannette et C. Joron, *loc. cit.*

¹⁵⁰ Pierre Guy à Thomas Linch, Montréal, octobre 1774, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 3787.

¹⁵¹ C'est le même Hankey de la maison de commerce *Guinaud et Hankey*. Par contre, cette maison fut dissoute en 1769 et l'association entre Hankey et Baby persista jusqu'en 1773. D'après la lettre citée de Hankey, il semblerait que les relations entre Hankey et Baby continuèrent jusqu'en 1776, quoique peut-être de façon informelle. J. Clarke, *loc. cit.*

sollicita Baby dans une lettre écrite en 1776 : « il me fera plaisir d'apprendre comme aussi que vous me destiniez quelques jolis Envoys de Pelleteries + autres articles pour en avoir les retours »¹⁵² Avec des associés motivés comme Jauge, Linch et Hankey, le succès d'hommes d'affaires canadiens comme Baby et Guy s'explique facilement. De surcroît, ces deux hommes eurent recours à un grand réseau de traite dans la région du St-Laurent et des Grands Lacs grâce à leurs familles.

Souvent, les membres de la famille requéraient des biens des marchands à la fois pour eux-mêmes, mais aussi afin d'en faire la distribution. De Boucherville demanda à son beau-fils, Jacques Perrault, pour de la cire et du papier par le biais d'une lettre.¹⁵³ À son beau-frère, Manon De Boucherville se plaignit d'un manque de matériel et voulait qu'il lui envoie quelques produits : « je vous anvoy par m^r Bellefeuille 1 piastre pour que vous machettiez une pair de bas de sois blans bons sil is an as pour deux vous les prendrez, sinon des bas de coton pour seveste – je vous sereéz bien obligez il ni an as point a montrealle de sois pour famme ».¹⁵⁴ La veuve Baby écrivit à son fils, François, lui demandant de mettre de côté une partie de sa commande de tabac pour elle lorsqu'il la recevra.¹⁵⁵ La veuve Benoist demanda à son frère, François Baby, pour du sel et du café en lui spécifiant le prix qu'elle était prête à payer.¹⁵⁶ Une autre de ses sœurs, Ursule Baby, ou Sœur Thérèse de Jésus comme elle signait, lui pria également de lui faire

¹⁵² Robert Hankey à François Baby, Londres, 21 juin 1776, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 4034.

¹⁵³ De Boucherville à Perrault, Boucherville, 22 août 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol.4, p. 1909.

¹⁵⁴ Manon De Boucherville à Perrault l'aîné, Boucherville, 22 août 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1910.

¹⁵⁵ Veuve Baby à François Baby, Trois-Rivières, 1 juin 1766, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2363.

¹⁵⁶ Veuve Benoît à François Baby, Montréal, 4 août 1771, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3146.

parvenir des articles (des cierges noirs) pour lesquels elle promit de le payer.¹⁵⁷ En avril de l'année suivante, Sœur Thérèse demanda à nouveau à son frère de lui procurer « une pièce de serge noire une idem de toile un quard de vinaigre du meilleur ». ¹⁵⁸ Plusieurs articles étaient pour le couvent des Ursulines à Trois-Rivières, dont elle faisait partie. À Pierre Guy, la veuve Defond avait passé une commande de café, de sucre et de chocolat. Guy lui répondit dans une lettre qu'il a « cherché et fait chercher dans tous les magasin », mais qu'il a acheté « seulement deux pains de sucre blanc a quarante sols ». Il allait attendre la confirmation de la veuve avant de faire l'achat des autres articles après lui avoir donné les prix dans la présente lettre.¹⁵⁹ Des demandes comme celles énumérées ci-dessus ne figuraient que très rarement comme sujet premier d'une lettre. Les membres de la famille s'écrivaient pour se donner des nouvelles et pour en revendiquer de la part de celui ou de celle à qui il ou elle écrivait. Les demandes de biens n'étaient que secondaires, mais elles étaient très fréquentes.

Une autre préoccupation des marchands en ce qui concerne la marchandise était la qualité. Une lettre adressée à Pierre Guy, de son ami et associé, François Baby, témoigne de la distinction que faisaient ces hommes d'affaires des différents niveaux de qualité de produits. La qualité pouvait avoir un impact financier sur le compte de Baby lorsqu'il tentait de vendre sa marchandise. Baby affirma avoir reçu la lettre de Guy annonçant la réception des paquets de Dupéron Baby, de Détroit, mais il se souciait de la possibilité qu'il avait reçu la mauvaise marchandise :

¹⁵⁷ Sœur Thérèse de Jésus à François Baby, Trois-Rivières, 23 décembre 1770, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2007.

¹⁵⁸ Sœur Thérèse de Jésus à François Baby, Trois-Rivières, 29 avril 1771, BAC, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 3074.

¹⁵⁹ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 6 juin 1796, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6824.

Je dois t'observer qu'il me marque que les dits Paquest étoit des mieux Conditionnés et de la meilleur qualité dans leurs especes de sorte qu'il seroit très facheux s'ils avoient été changés ou Confondus avec ceux de Verchere qui étoit en mauvais ordre et d'une qualité très inférieur [...] fait nous donc le plaisir de payer quelqu'un pour en faire la visite et Les reconnoistre Chés monsieur S^t Luc et tu nous évitera par la une perte assez Considérable¹⁶⁰

Il fallait savoir s'organiser et contrôler ses comptes, que ce soit de l'argent ou de la marchandise, afin de bien pouvoir réussir et s'assurer de commercer de la façon la plus rentable possible. Des passages, tel celui de Baby à Guy, montrent qu'il ne fallait jamais supposer que toute marchandise s'était rendue, ni qu'elle soit dans l'état qu'elle l'était à son départ. La vigilance et la minutie reviennent souvent comme thèmes dans les lettres entre marchands et contribuèrent certainement à leur succès financier et commercial.

Un autre problème que pouvaient rencontrer les marchands était la destruction de la marchandise en route ou rendue à destination. Dans une lettre de Pierre Guy à un associé, Antoine Vialars¹⁶¹, le marchand écrivit : « monsieur giason viens de meremestre trois douzene souleirs de Cuire noire pour Cadet sur quatre douzene que vous lui avié Envoié [...] il ma dit que la quatrieme douzene avoit brulé a linCendie ». ¹⁶² Quoiqu'il ne l'ait pas précisé spécifiquement dans cette lettre, une telle perte pouvait coûter des revenus aux marchands impliqués. Même s'ils ne pouvaient pas toujours prévenir un incident comme un feu, certains marchands prenaient des mesures afin d'éviter que leur marchandise ne soit détruite. Connaissant bien le marché des pelleteries, Baby pria Guy de préserver les pelleteries que celui-ci venait de recevoir de

¹⁶⁰ François Baby à Pierre Guy, Québec, 13 août 1772, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3373.

¹⁶¹ Daniel et Antoine Vialars étaient des négociants huguenots à Londres, dont Pierre Guy en fit connaissances grâce à ses connections avec Denis Goguet. G. Joannette et C. Joron, *loc. cit.*

¹⁶² Pierre Guy à Antoine Vialars, Montréal, 29 janvier 1773, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3465.

Dupéron. La liste inclut des peaux de cerfs ou d'originaux, de loutres, de pékans, de martres, de loups, de pichoux et d'ours. D'après Baby, Dupéron affirma que : « le tout est de la meilleur qualité, Comme les dix paquets précédents ». Il continua :

et je n'en doute point, parce que je scais qu'il vend au Detroit ce qu'il a de plus mauvais. Je te prie donc de retirer sur le Champt ces onzes Paquets et de les faire mettre aussitost dans ta Cave avec les autres afin de Les sauver des mittes qui dans cette saison rende les pelleteries en pure perte¹⁶³

Envoyer et recevoir la marchandise n'étaient qu'une étape de la traite. Il est possible de voir, par le biais de lettres comme la précédente, que les marchands se souciaient également de l'entreposage des articles. Il est vrai qu'il fallait bien connaître le marché et bien gérer ses finances, mais il fallait avant tout soigner sa marchandise.

En bref, les marchands canadiens et les membres de leurs familles qui s'écrivaient entre eux discutèrent souvent de thèmes rattachés à une partie prépondérante de leur vie : la traite. L'économie et le commerce prenaient une place importante dans les lettres étudiées puisque des marchands comme les familles Guy et Baby guettaient de très près les activités commerciales de leur entourage. Cette révélation d'une rigueur professionnelle démontrée dans la correspondance peut, en partie, venir expliquer l'implication continue de ces familles dans le commerce de la colonie suite à la Conquête.

Un autre souci de ces auteurs des lettres est le climat. Cette étude vient montrer que presque tout dépendait de la température et des saisons : le transport de marchandises, les voyages, la vie quotidienne. Ce facteur imprévisible et incontrôlable prit beaucoup de place dans leurs échanges, et méritait, donc, d'être présenté en profondeur. La possibilité de faire un profit avec des biens importés et exportés

¹⁶³ François Baby à Pierre Guy, Québec, 13 août 1772, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3374.

dépendait du transport et si le climat ne coopérait pas, les marchands en subissaient les effets. Par conséquent, cette section de la thèse vient éclairer une partie peu discutée des préoccupations des marchands de l'époque.

De surcroît, les familles marchandes durent se soucier de tous les aspects de leur vie liés à la gestion de leur portefeuille : que ce fussent des paiements, des dettes, des prix, des dépenses ou toute autre forme de transactions financières, les individus en discutèrent avec leurs associés et leurs familles. Certains eurent même besoin de demander de l'aide financière. Le capital était, donc, un aspect grandement discuté dans les échanges épistolaires. Grâce aux extraits présentés dans cet ouvrage, nous avons une meilleure idée des facettes variées des inquiétudes des marchands liées directement aux finances.

Finalement, la marchandise devint une préoccupation première des marchands qui s'échangeaient des lettres. Sa production, son transport et son entreposage sont des thèmes relevés à maintes reprises, ce qui n'est pas surprenant, en considérant que le commerce reposait sur l'habileté des commerçants d'acheter et de vendre des biens. L'étude des échanges épistolaires put nous permettre de comprendre à quel point le succès d'un marchand était lié à sa capacité de bien gérer ses marchandises. Dans la prochaine section, nous allons explorer comment les lettres nous offre une vue plus approfondie des familles marchandes par rapport à la gestion de leur monde, notamment leurs finances, leur réseau de contacts et leur réputation.

LA GESTION DE LEUR MONDE

Avec les discussions au sujet du commerce, le thème de la gestion des activités entourant la vie de familles marchandes surgit également. Cette question ne se penche pas uniquement sur la participation commerciale de ces individus, quoiqu'elle ne la laisse pas de côté non plus. Il est question ici de trois thèmes. Premièrement, l'impact de la Guerre de Sept Ans se fait sentir des deux côtés de l'Atlantique – nous le voyons dans la correspondance. L'incertitude quant au sort de la colonie pesa sur les pensées des auteurs et de leur entourage, qui réagirent de façons variées. Tout n'était pas désespéré, par contre, puisque nous témoignons des personnes sachant tirer avantage de l'éventuel changement d'autorité sur la colonie. Certains marchands tournèrent le regard vers l'Angleterre et de nouveaux liens se forgèrent. En plus de cette guerre, d'autres conflits, surtout européens, vinrent prendre leur place dans les lettres et les préoccupations de ces marchands canadiens. Le tout transforma les relations avec l'étranger que connurent les familles marchandes jusqu'à présent. Le sort de ces auteurs qui partageaient leurs sentiments avec leurs proches dépendait largement de l'attitude qu'ils adoptèrent.

Deuxièmement, sans accès à leur réseau de contacts, ces familles auraient certainement connu des difficultés tant au niveau d'adaptation personnelle qu'au niveau de leur succès commercial suite au changement de régime. Non seulement ces familles marchandes et leurs associés s'écrivirent-ils, mais l'existence de connaissances hors du cercle familial immédiat et des associés régionaux est souvent dévoilée en raison d'une simple mention d'un nom. Les façons d'agrandir le réseau de connaissances ainsi que

la façon que celles-ci furent utilisées seront explorées par le biais de la correspondance, surtout celle des familles Baby et Guy.

Finalement, les échanges épistolaires étudiés ici dévoilent des indices quant à la construction d'une réputation, soit bonne soit mauvaise, d'un individu ou d'une maison de commerce. L'importance des efforts mis dans l'atteinte du succès commercial ou encore, personnel, devint évidente dans les écrits des marchands et de leurs associés, entre connaissances proches, ou la famille. Même si les auteurs de lettres ne se rendirent pas compte du poids de leurs mots, les conseils qu'ils donnèrent et les remarques qu'ils firent en disent long sur le fait que la réputation d'un individu pouvait déterminer sa place dans la société, soit en lui ouvrant des portes, soit en les fermant. Pour comprendre comment des individus utilisaient leur influence et leur réseau pour atteindre leurs objectifs, il faut, tout d'abord, savoir comment ils réagirent face à des bouleversements telle la Guerre de Sept Ans.

La Guerre de Sept Ans

La Guerre de Sept Ans—ou en Amérique du Nord, « la guerre de la Conquête »—marqua la fin de l'occupation française en Amérique du Nord. Par contre, quoiqu'il semblât évident à certains que la Grande-Bretagne avait conquis ce continent dès 1760, avec la capitulation de Montréal, le coup décisif en Europe contre la France ne vint qu'en 1763, avec le Traité de Paris. Durant les trois années d'incertitude, l'inquiétude et l'appréhension quant au sort de la colonie prirent le dessus. Les effets de ce conflit *global*—global pour ces habitants de la Nouvelle-France puisque leur monde était intimement lié à l'Europe—se firent sentir entre 1760 et 1763. Les soucis des familles marchandes canadiennes deviennent perceptibles dans les lettres que les membres

s'écrivirent entre eux. Marie-Thérèse Baby, signant toujours ses lettres « Veuve Benoist »¹⁶⁴, écrivit à son frère, François Baby, le 22 août 1762:

[...] je ne sçay comment je ferez pour passer cette anné ycy si on étoit assuré que ce fut la dernier on prendrais passiensse mais il ny a pas d'apparence que les affaires sa renge de sitot, [...] Si ille arivoist pour comble de nos malheur que nostre infortuné payis ne fut point rendu, fait moy sçavoir, si je pourais avec le peu que jay métablir en france den quelque province pour y pouvoir vivre avec ma famille, je ne peut penser a cela sen fremir ce pendent de deux maux il faudroit éviter le pÿ que faire dans une pareille conjoncture avec sept filles, ne me refuse point tes conseilles dens un si grand embaras, il fut esperer que dieu aura pitiez de nous et quil arengera toutes chose a nostre avantage Cest mon unique ressource au milieux de toutes mes peines je pense souvent a celle que tu dois avoir je les resent vivement il est bien triste quon ne puisse pas se soulager dans ces ocasions.¹⁶⁵

C'est clair que la guerre en Europe préoccupait les Canadiens, et non sans raison : un changement de l'autorité coloniale allait se traduire par une façon de faire différente de ce à quoi on était habitué. Même si la conversion pouvait avoir un impact positif, il devint difficile pour certains Canadiens d'imaginer la vie dans une colonie où un pouvoir autre que la France allait s'installer, avec ses lois et règlements étrangers. Depuis l'établissement de la colonie, la France avait fourni la base d'une culture qui se transforma en une culture proprement canadienne. L'appréhension de la veuve Benoist n'en est qu'un exemple de l'utilisation des lettres pour exprimer la peur face à l'avenir de la Nouvelle-France. Elle était même prête à traverser l'océan et à s'installer dans un pays qui n'était pas son pays natal. Il est donc évident, par le biais des échanges épistolaires, que la guerre allait bouleverser la famille Baby et son entourage.

¹⁶⁴ Les lettres citées de la veuve Benoist, datées entre 1762 et 1782, proviennent toutes de Montréal. Ces lettres ne nous permettent pas de tirer des conclusions sur sa situation familiale (mari, enfants, etc.)

¹⁶⁵ Veuve Benoist à François Baby, Montréal, 22 août 1762, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1905, 1907-1908.

D'ailleurs, les saisies maritimes sont également mentionnées dans quelques lettres adressées à Baby. Puisqu'on traitait encore avec la France durant l'époque de la guerre, la sécurité des bâtiments traversant l'Atlantique pouvait être menacée en raison de la présence des forces navales britanniques.¹⁶⁶ Puisque le transport de biens et de fourrures outre-mer se faisait par navires, des marchands canadiens, tel Baby, avaient raison de s'inquiéter, ne sachant jamais si leur cargaison allait être saisie. Durant les années de guerre entre la Grande-Bretagne et la France, le risque de saisies était grand et un événement assez commun, d'après la fréquence de mentions de pertes de marchandises en raison de saisies. Lorsque la marchandise ne se rendait pas à sa destination, on présumait qu'elle était à bord un navire qui fut intercepté : « Je n'ay point receû la premiere ny seconde elles étoient sans doute dans les navires qui ont pery ou qui ont été pris, de ceux partis de ches vous il nous est arrivé que Le Machault, le Bienfaisant + le Colibry »¹⁶⁷. Simon Jauge avait fait cette remarque dans une lettre en 1760. L'année d'après, il fit une constatation du même genre :

ces marchandises avoient été chargées dans Le navire LEleonor + Cecilia de Londres Capne Jn Moody, ce Nre a été pris par le Corsaire Larlecain + conduit dans ce port Jen donne avis a Ms thomas pour qu'ils en recouvrent Lassurance qu'ils ont fait faire, Javois fait charger dans ce même navire d'autres effets pour divers amis du Canada qui ont eu Le meme sort¹⁶⁸

Il est intéressant à noter le manque de perturbation dans le ton de Jauge devant une telle disparition de biens commerciaux qui allait sans doute avoir un impact sur les finances des hommes impliqués. La livraison d'articles coûtait du temps et de l'argent à

¹⁶⁶ J. F. Boshier, *Business and Religion in the Age of New France, 1600-1760*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 1994, p. 464.

¹⁶⁷ Simon Jauge à François Baby, La Rochelle, 5 février 1760, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1733-1734.

¹⁶⁸ Simon Jauge à François Baby, La Rochelle, 4 septembre 1761, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1807-1808.

quelqu'un. Perdre de la marchandise signifiait non seulement des revenus disparus, mais aussi des coûts encourus. Il était, par contre, possible de recouvrer les fonds grâce à l'assurance. Conséquemment, les risques associés avec le transport maritime causèrent un accroissement du prix de l'assurance, ce qui se traduisit par la nécessité des marchands d'augmenter le prix de leurs marchandises.¹⁶⁹ Jauge présenta un bilan de la situation comme il la perçut de la France. Il se chargea de s'occuper des affaires de Baby en Angleterre puisqu'il était au courant de la situation avant ce dernier. Cette initiative dut être nécessaire dans une telle situation. Il n'y avait pas de temps à perdre; l'assurance devait être réclamée. D'après l'historien J. F. Bosher, le risque de perte durant des périodes de guerre était énorme, de même que les coûts d'assurance.¹⁷⁰ Baby pouvait se permettre de payer une garantie de convoi pour le transport de ses biens. Cette pratique protégeait son capital : une commodité qui n'était pas accessible à tous les marchands.

Et la colonie?

Certains étaient optimistes quant au sort de la colonie. Année après année, les associés et membres de familles annonçaient l'arrivée de la fin du conflit : « Il est vray qu'on parle beaucoup de paix Il s'est même fait icy nombre de Paris que nous l'aurions avant la fin 8^{bre} »¹⁷¹. Des constatations, telle celle-ci, ne font référence à aucune source. C'est possible que ce fût des rumeurs, ou encore, que ce fût des mots sympathiques afin d'apaiser la crainte d'un ami proche ou d'un membre de la famille. L'auteur n'en

¹⁶⁹ Thomas Wien, "Selling Beaver Skins in North America and Europe, 1720-1760: The Uses of Fur-Trade Imperialism", *Journal of the Canadian Historical Association*, Vol. 1, No 1 (1990), p. 314.

¹⁷⁰ J. F. Bosher, "Success and Failure", p. 447.

¹⁷¹ S. Jauge à Fs Baby, Bordeaux (France), 3 août 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1897.

rapportait jamais l'origine, écrivant seulement que ce sont « des gens à Paris » qui se partagèrent la nouvelle. Ne voulant croire que la Nouvelle-France pouvait vraiment tomber aux mains des Anglais, plusieurs s'écrivirent des mots rassurants : « La guerre continuë toujours + selon les apparences la campagne ce fera, même vivement Dieu veuille que cela soit la d^{re} + que la paix nous mette à même de vous faire des envoys, quoi que nous sommes bien persuadés que votre colonie nous sera renduë »¹⁷². La prééminence de cette guerre jumelée à un marché étroitement lié entre la Nouvelle-France et sa mère patrie assura la discussion du conflit dans la correspondance de l'époque, peu importe l'attitude de l'auteur face aux résultats possibles.

Il y avait des Français qui, un peu moins optimistes, croyaient qu'une victoire de la mère patrie était possible, mais qui s'aventurèrent dans les possibilités d'une victoire anglaise. Ces auteurs discutaient de l'impact d'une prise de pouvoir britannique sur la France et sa colonie. Un thème récurrent devient perceptible, par contre : la recherche de la paix et la stabilité. C'est un espoir désespéré, puisque nous témoignons la misère quotidienne causée par un pays tenu en suspens. « Bien des personnes ecrivent de paris que la paix ai sertainne pour cette hiver [...] La misere est icy au comble et a un point que je ne puis vous exprimer »¹⁷³ écrivit Louis Perrault à son frère en fin décembre 1760 de La Rochelle. En janvier de l'année suivante, Perrault l'aîné reçoit une autre lettre, mais cette fois-ci venant de Denis Goguet. Il ne partageait pas cet optimisme que la fin s'approchait :

Nous ne sommes point icy En le même sentiment que ches vous, nous ne pensons point que la paix ce fasse pour cette année, Les préparatifs se font a

¹⁷² Mess^{rs} Paillet + P^{re} Meynardie à Madame V^{ve} Guy, La Rochelle (France), février 1761, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1777.

¹⁷³ M. Perrault à M. Perrault l'aîné, La Rochelle, 25 décembre 1760, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1755.

force a lordinaire pour la campagne prochaine quoy que Lon parle beaucoup paix, il ya tout lieu de croire que les peuples la desirent beaucoup.¹⁷⁴

Ils avaient raison de le souhaiter. La paix n'étant toujours pas une réalité en 1762, Perrault l'aîné reçut une lettre de son beau-père en France, Pierre Boucher de Boucherville, militaire et seigneur de la région de Boucherville, au Québec : « vous aurés sans doute appris [...] combien nous somme abandonnés dans ce péis [...] voila trois ans que nous ne nous sommes pas donné une paire de bas nous avons eu [...] seulement de coit peyes une tres mediocre pensions »¹⁷⁵. La misère était apparente. Les dernières années de la Guerre de Sept Ans, quoiqu'elles fussent une source de tourment pour les habitants de la Nouvelle-France, furent également inquiétantes pour les associés et amis français avec lesquels communiquaient les marchands canadiens. Ce n'était pas seulement les Canadiens qui risquaient de perdre des associés; les Français voyaient l'enjeu économique du résultat de cette guerre, ayant joui d'un partenariat commercial stable depuis plusieurs décennies avec la colonie. Qu'allait devenir leur situation commerciale si la Grande-Bretagne prenait le contrôle de la Nouvelle-France et de son économie?

Certains croyaient qu'une victoire anglaise décisive était même imminente. En racontant à son frère les événements qui se passèrent à Trois-Rivières durant l'été de 1760, culminant en la prise de pouvoir par les forces britanniques¹⁷⁶, Louis Perrault sembla insinuer que toute indication pointait vers une victoire anglaise : « inssie vous

¹⁷⁴ Denis Goguet à M. Perrault l'aîné, La Rochelle, 25 janvier 1761, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1757.

¹⁷⁵ Pierre Boucher de Boucherville à M. Perrault, La Rochelle, 25 février 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1854.

¹⁷⁶ Pour plus d'informations concernant la prise de Trois-Rivières par les Anglais, voir Marcel Trudel, « Le gouvernement des Trois-Rivières sous le régime militaire (1760-1764) : inventaire du gouvernement », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 5, No 1 (1951), p. 69-98.

voyé que nous seron bientaux englois, en tout cas, ce nes pas notre faute, avec trois cent hommes de troupes nous ussion concervé cette ville »¹⁷⁷. Dans la même lettre, il raconta qu'il y eut même des habitants qui allèrent voir le « Commend^t anglois avec priere de les recevoir sou leur domination les habitant du Cape en ont fait autant ». À première vue, une telle « trahison » de la France pourrait surprendre, mais ce désespoir devient compréhensible puisque les lettres écrites durant cette période témoignent d'un désir par-dessus tout autre de retrouver la paix, même si la seule option pour l'atteindre était la cession de la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne. La situation semble avoir causé plus de problèmes au niveau de la qualité de la vie que sur le plan idéologique. Peu importe si la colonie restait française ou devenait anglaise, les Canadiens voulaient simplement voir la fin du conflit afin d'en connaître le résultat. C'est la raison pour laquelle les Trifluviens célébrèrent avec tant de ferveur la signature du Traité de Paris.¹⁷⁸

Malgré la misère que connurent les habitants, il y eut des marchands français qui racontèrent à leurs associés canadiens que les autorités françaises n'étaient pas prêtes à céder la colonie et qu'elles exploiteraient l'opportunité de prendre le dessus de la guerre en raison d'un nouveau conflit : « voici l'Espagne déclarée contre l'Angleterre, nous nous flattons que par ce moyen nous aurons le Canada que notre cour ne veux

¹⁷⁷ Louis Perrault à son frère, Trois-Rivières, 11 août 1760, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1745.

¹⁷⁸ Michel Brunet rapporta le discours du chanoine Perrault à Trois-Rivières lors de son second mandement, lorsqu'il déclara que la « paix si désirée est un bien trop inestimable, pour qu'elle n'ait pas un jour marqué pour la solennité et la joie, et elle nous touche de trop près, pour ne point prendre une nouvelle part à cette réjouissance publique », Second mandement de Perrault, 28 juillet 1763, *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, 2 : 173, dans Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775: de la révolution canadienne à la révolution américaine*, Montréal, Fides, c1969, p. 47-48.

absolument pas perdre ». ¹⁷⁹ Malgré le ton rassurant de ces rumeurs, les optimistes ne pouvaient s'échapper du fait qu'ils ne pouvait prédire l'issue de la guerre, ce qui causa un cercle vicieux de rumeurs alimentant des soucis et vice versa. En revanche, quelques mois plus tard, il est clair que la possibilité d'une fin rapide se perdit de vue. De Boucherville partagea ses pensées avec son beau-fils : « nous ne savons aucune nouvelle ce qui nous fait croire que la paix ne ce fera point ». ¹⁸⁰

Après des années d'incertitude et d'impuissance face au conflit européen, il paraît que certains guettaient d'un œil cynique les rumeurs d'une paix. En réalité, rien ne se décida avant 1763 avec l'avènement du Traité de Paris. C'est seulement lorsque cette nouvelle se rendit jusqu'aux habitants de la Nouvelle-France—dorénavant l'Amérique du Nord Britannique—que ceux-ci purent décider s'ils restaient dans la colonie ou s'ils la quittaient pour la France. Un nombre de marchands canadiens vécurent mal ce changement de régime et optèrent pour la deuxième option. ¹⁸¹

Nouveaux liens

Nous avons souvent tendance à s'imaginer qu'il n'y avait que de la résistance envers l'occupation anglaise de la colonie. Par contre, l'historien Maurice Séguin stipula que les Canadiens de l'époque ne vécurent pas la Conquête comme un traumatisme immédiat, en raison de leur dominance démographique. ¹⁸² Plusieurs habitants créèrent des liens, non seulement commerciaux, mais personnels, avec les Anglais. « Mlle

¹⁷⁹ Paillet et Meynardie à Veuve Guy, 28 février 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1859.

¹⁸⁰ De Boucherville à M. Perrault, 22 août 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1909.

¹⁸¹ Lorraine Gadoury semble accepter les conclusions de Michel Brunet que « le chiffre le plus couramment avancé est de 2000 Canadiens qui quittèrent la colonie dans les dix ans suivant la capitulation de Montréal, dont un grand nombre d'officiers des troupes, fonctionnaires ou marchands. » Gadoury, *op. cit.*, p. 25.

¹⁸² Maurice Séguin, *Histoire de deux nationalismes au Canada*. Édité par Bruno Deshaies, Montréal, Guérin, 1997, p. 42.

Manon brouagne est marié avec un marchand anglois... »¹⁸³ écrivit la veuve Benoist à son frère, même avant la fin de la guerre. D'autres furent optimistes à l'égard de la nouvelle autorité, comme en témoigna Jauge dans une lettre écrite en 1761 : « [...] divers amis qui me marquent Se Louer beaucoup du gouvernement anglois, rien ne leur a manqué pendant L'hiver et meme en asses bon compte Ils auront abondance de tout cette annee... »¹⁸⁴ Malgré le conflit, nous ne pouvons oublier que même durant le règne de la France, la vie n'était pas toujours facile pour les habitants de la Nouvelle-France.¹⁸⁵

Il était tout à fait possible que certains Canadiens se mirent dans la tête qu'une victoire anglaise pouvait être bénéfique. Puisque nous sommes incapables de lire dans les pensées des habitants, la correspondance devient le moyen le plus efficace d'interpréter leur attitude face à ces changements. La présence des Britanniques en Nouvelle-France ne fut donc pas néfaste à tous. Plusieurs en prirent avantage, comme François Baby, qui se décida, à la suggestion de Jauge, de s'associer à la maison marchande anglaise de *Thomas, Thomas and Son* dès février 1760 :

Je vous écris cette lettre par Angleterre, Je lenvoye a mes amis Mess^{rs} Thomas Thomas et fils de Londres aux quels vous pourries vous adresser, si vous repassés en France que vous fussies pris ou que vous vous Embarquassies comme ont fait d'autres par la voye D'Angleterre ils vous fourniront les secours que vous aurés besoin, si meme les affaires ne changent point vous pourres leur adresser vos Peleteries, leur faire adresser celle de vos amis, vous devez estre assuré de la probitté et de La solvabilité de cette maison vous pouves regarder vos fonds ausy assurés entre leurs mains que dans les miennes ou dans votre caisse, c'est une maison qui ne donne pas dans le Hasard + qui est tres puissante [...] si Quebeck reste au pouvoir des Anglois vous pouvés meme remettre a

¹⁸³ Veuve Benoist à François Baby, Montréal, 22 août 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1908.

¹⁸⁴ Simon Jauge à François Baby, La Rochelle, 4 septembre 1761, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1808.

¹⁸⁵ Igartua stipule que peu de marchands purent véritablement gagner leur vie avec la traite de fourrures. José Igartua, "A Change in Climate: The Conquest and the *Marchands* of Montreal", *Historical Papers / Communications historiques*, Vol. 9, No. (1974), p. 120.

messieurs Thomas Thomas et fils, votre mémoire pour les marchandises que vous pouves avoir besoin Je leur remettray meme les fonds que Jay a vous Si vous me l'ordonnés¹⁸⁶

Cette nouvelle association à la firme de *Thomas, Thomas and Son* représente une étape primordiale dans l'atteinte de la stabilité commerciale de François Baby durant la Guerre de Sept Ans. Pierre Guy fait de même en s'associant d'abord avec la maison Vialars et ensuite avec la maison *Watson and Rashleigh*, toutes deux établies à Londres.¹⁸⁷ Grâce à cette ouverture sur le commerce anglais, Baby et Guy réussirent à ne pas succomber au sort d'autres marchands canadiens qui ne surent s'adapter aux circonstances changeantes.¹⁸⁸ Comme le stipule Dale Miquelon, “*what François and Dupéron had done any Canadian merchant of equal ability could have done.*”¹⁸⁹ En revanche, certains Français, comme Jauge lui-même, avouèrent que le contact avec les Canadiens devint difficile après la Conquête : « [...] Il me reste toujours le regret de n'être plus apotée d'entretenir la même liaizon d'affaires avec més amis du Canada, ce que j'auray fait si ce

¹⁸⁶ Simon Jauge à François Baby, Bordeaux, 5 février 1760, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1735-1737. Cette lettre de recommandation trouva Baby avec une note de la maison de *Thomas, Thomas and Son*, offrant ses services comme associée en Angleterre : « si les occasions se presentaient a vous rendre nos services, nous vous les offrons de bon Cœur, en tout ce qui depend de nous, toutes sortes de Pelleteries se vendent bien ici », p. 1738. Cette association à une maison de traite anglaise marqua le début du succès que connut Baby tout au long de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Le fait qu'il put si aisément se trouver des associés anglais suppose une réputation exceptionnelle auprès de son ami et associé, Simon Jauge, qui risqua sa propre réputation en suggérant à la maison Thomas Thomas et fils de s'aligner avec le commerçant canadien. Comme le constate l'historien S. Dale Standen, les marchands canadiens n'eurent pas autant de difficulté à trouver des associés anglais suite à la Conquête qu'on laissa croire dans le passé. S. Dale Standen, “The Debate on the Social and Economic Consequences of the Conquest: A Summary” in R. Douglas Francis and Donald B. Smith, éd. *Readings in Canadian History. Pre-Confederation. Fifth Edition*. Toronto, Harcourt Brace Canada, 1998, p. 250.

¹⁸⁷ H. Neatby, *loc. cit.*, p. 230.

¹⁸⁸ Igartua maintient que si les marchands canadiens avaient eu plus de temps pour s'adapter, la transition se serait peut-être faite plus facilement. J. Igartua, *loc. cit.*, p. 129-130.

¹⁸⁹ D. Miquelon, *The Baby Family*, p. 161.

pais nous avait resté » écrivit-il en 1763.¹⁹⁰ Nous devons, donc, reconnaître le fait que les répercussions de la guerre se firent sentir des deux côtés de l'océan, mais nous ne pouvons tout de même pas croire que ces effets ne furent que néfastes. Plusieurs nouvelles opportunités de s'enrichir vinrent se présenter à des hommes d'affaires qui surent en profiter, tel François Baby.

Autres conflits

Les bouleversements commerciaux n'arrêtèrent pas avec la fin de la Guerre de Sept Ans. La période entre celle-ci et le tournant du XIX^e siècle vit quelques conflits qui vinrent menacer l'habileté des marchands canadiens de participer à la traite. Parmi ceux-ci, la Révolution américaine risqua de causer des ennuis au commerce au nord des Treize Colonies, quoique les marchands canadiens fussent indécis par rapport à quels acteurs appuyer. D'un côté, les marchands anglais à Montréal prenaient de plus en plus de place dans l'économie de la colonie. D'un autre angle, les marchands américains étaient des concurrents et s'approchaient davantage du marché des Grands Lacs.¹⁹¹ De Montréal, Pierre Guy écrivit à son ami, François Baby, pour lui faire part de nouvelles par rapport à l'agitation qui se faisait ressentir depuis la Nouvelle-Angleterre :

lon dit que les bostonoit ou soit disant occupant precedamment le lac Champlain
Se sont retiré a Carillon Je souhaite quil nous laise tranquille car il nest pas
nécessaire de te dire combien leurs mouvement ont interrompue le commerce il
Est a croire que vous vous En ressentete a quebec comme nous icy¹⁹²

¹⁹⁰ Simon Jauge à François Baby, Bordeaux, 14 juin 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2027.

¹⁹¹ Walter S. Dunn, *Choosing Sides on the Frontier in the American Revolution*, Westport (Connecticut), Praeger, 2007, p. 31

¹⁹² Pierre Guy à François Baby, Montréal, 19 juin 1775, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 3941.

Les Bostonnais, devenus impatients avec les autorités coloniales, revendiquèrent que des impôts soient levés sur les habitants de l'ancienne Nouvelle-France.¹⁹³ L'établissement de l'Acte de Québec se trouva au centre de cet embrasement qui culmina avec une rébellion des Treize Colonies contre la mère patrie en avril 1775 et avec une tentative d'invasion de Québec et de Montréal en septembre 1775. Heureusement pour les marchands canadiens, l'intérêt que portaient les Américains aux postes britanniques dans la région du St-Laurent et des Grands Lacs se dissipa en faveur du maintien de la paix et la neutralité des Amérindiens, permettant ainsi aux marchands au nord de la frontière de continuer à commercer aisément.¹⁹⁴ Par contre, le problème qui survint fut la cession aux Américains de la région au sud des Grands Lacs avec le Traité de Versailles en 1783, ce qui représente la perte d'un bassin de traite pour les marchands canadiens.¹⁹⁵

D'ailleurs, l'incertitude du sort des Treize Colonies durant la rébellion américaine causa la panique au sein de la société canadienne, comme durant la guerre précédente. L'enjeu pour les marchands était la continuation de relations commerciales à la fois avec leurs voisins au Sud, et la Grande-Bretagne. Le tout allait dépendre de qui allait sortir victorieux de ce conflit. Si les Treize Colonies devenaient indépendantes, la Grande-Bretagne permettrait-elle aux Canadiens de commercer avec la nation rebelle? Des questions se posèrent en Amérique du Nord Britannique, mais l'anxiété s'étendit également de l'autre côté de l'océan, en Angleterre :

Nous avons Eu un grand changement ici de tous le ministère, une réforme et un Esconomie dans tous les départemens même dans la maison de leurs majesté. Nous n'aurons point la paix cette année Dieu scait quel sera votre sort quand elle

¹⁹³ *Ibid.*, p. 3942.

¹⁹⁴ W. S. Dunn, *op. cit.*, p. 164.

¹⁹⁵ Claude Couture, « La Conquête de 1760 et le problème de la transition au capitalisme », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no 3 (1986), p. 387.

se fera, vous rendra-t-on au français? Vous cèdera-t-on aux Américains? Ou resterez vous comme vous este? On n'en scai rien¹⁹⁶

De tels passages réitérèrent les soucis exprimés par les Canadiens lors de la Guerre de Sept Ans, il y avait à peine vingt ans, quoique les acteurs aient changé. Encore une fois, ces familles marchandes pouvaient utiliser la correspondance pour partager leurs sentiments et leurs opinions sur les tournures des événements.

Il y eut également mention de guerres ailleurs dans le monde comme facteur déterminant le succès du commerce colonial. Nous pouvons même remarquer qu'en 1775, Gibraltar détenait plus de soldats britanniques que les autres régions d'intérêt de la Grande-Bretagne, incluant l'Amérique du Nord et l'Angleterre elle-même.¹⁹⁷ À St-Pierre en Martinique, Louis Perras mentionna les difficultés rencontrées en raison des problèmes entre l'Angleterre et les Pays-Bas, et les tensions en France. Il semblerait que le marché commercial était mondial et tout dérangement dans le marché d'un pays pouvait avoir des répercussions sur le commerce pour tous les autres.

Perras est une source importante d'information grâce à sa correspondance avec son oncle Pierre Guy à Montréal. En 1800, le marchand en Martinique attribua les problèmes financiers sur l'île des caraïbes à la « malheureuse expedition contre la hollande » par l'Angleterre.¹⁹⁸ Cette dernière semble avoir été si préoccupée par ses activités en Europe que les colonies en souffraient. Une autre référence à une mission anglaise en Hollande date de cinq ans avant le commentaire de Perras. En écrivant à son

¹⁹⁶ Madame Fs. Ryves à François Baby, Londres, 20 avril 1782, BAC, MG 24 L 3, Vol. 9, p. 4958. D'après Gadoury, Madame Ryves serait la nièce de François Baby. L. Gadoury, *op. cit.*, p. 110.

¹⁹⁷ En 1775, il y avait, respectivement, 3109, 2493 et 3339 troupes en Amérique du Nord, la Grande Bretagne et à Gibraltar. W. S. Dunn, *op. cit.*, p. 102.

¹⁹⁸ Louis Perras à Pierre Guy, Martinique, 3 mars 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7393.

père de New York à la fin 1794, Étienne Guy raconta que « le bruit s'est répandu à l'arrivée de plusieurs batiments anglois que toutes les troupes qui étoient en hollande sont retournées en angleterre ».¹⁹⁹ C'était durant cette même époque que Londres dépassa Hollande comme centre du commerce européen.²⁰⁰ Il est évident que les activités militaires des Anglais en Europe préoccupaient les habitants de l'autre côté de l'Atlantique. Par contre, certains perçurent l'action militaire comme étant bénéfique pour les colonies. Hubert Lacroix écrivit Joseph Guy de Détroit : « il est arrive hier 44 milles piastres pour la paye des troupes ce qui va mettre un peu D'Argent dans le pays ».²⁰¹ Le fait qu'il y eut des tensions en Amérique du Nord ainsi qu'à l'étranger exacerbait sans doute les difficultés financières connues dans certaines régions, mais, selon le point de vue, le financement des opérations militaires pouvait aider la croissance économique d'une région.

Un autre facteur pouvant avoir un impact sur l'essor commercial était la mobilité des marchands et de leurs marchandises. Le Traité de Jay de 1794 permit la liberté commerciale entre les États-Unis et l'Angleterre. Nous serions portés à croire que la conséquence de ce traité sur le commerce autour des Grands Lacs était discutée dans la correspondance.²⁰² Par contre, il n'y a mention dans les lettres consultées ni de ce traité, ni de traite plus aisée (ou d'augmentation de la concurrence) entre la colonie anglaise et

¹⁹⁹ Étienne Guy à Pierre Guy, New York, 1 novembre 1794, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p.6637.

²⁰⁰ Perry Gauci, *Emporium of the World: The Merchants of London, 1660-1800*, London, Hambledon Continuum, 2007, p. 164.

²⁰¹ Hubert Lacroix à Joseph Guy Fils, Détroit, 1 juin 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7422. Il n'est pas clair ce que Lacroix entendait par « le pays », mais puisqu'il s'agit de salaire de soldats, nous pouvons supposer que c'est la région immédiate qui en bénéficierait en raison de dépenses que feront ces hommes.

²⁰² Couture stipule que « le traité de Jay (1794), en confirmant les frontières de 1783, brisa les espoirs des marchands montréalais » en raison de la cession du territoire au sud des Grands Lacs aux Américains. C. Couture, *loc. cit.*, p. 387.

le pays récemment devenu indépendant. Cette absence est surprenante puisque la délimitation des frontières dans la région des Grands Lacs pouvait devenir un obstacle aux marchands montréalais. Aussi, malgré l'importance de cette région pour la traite des fourrures jusque durant les années 1820, ce qui garantissait la présence des marchands dans la vallée du St-Laurent et près des Grands Lacs, il semblerait que l'exploration du Nord-Ouest eut également une instance sur le commerce.

L'historien du mi-XXe siècle, Harold Innis, stipule qu'en 1805, environ soixante-quinze pour cent des pelleteries exportées en Angleterre et aux États-Unis provenaient du Nord-Ouest.²⁰³ La confirmation de la frontière semble avoir eu un certain effet sur les marchands des régions touchées malgré l'absence de mentions explicites. En 1800, Joseph Guy, à Détroit, écrit à son père :

Je vois que le Commerce des blanc n'est pas trop brillant pour le present vus par la grande quantité de Commerçent ameriquin qui viennent de lamerique tous les Jours et qui donne leurs pacotilles presque pour rien ce qui fait que nous ne pouvons pas donner au meme prix²⁰⁴

La concurrence venant des marchands du Sud s'avérait un obstacle aux marchands dans la région des Grands Lacs en raison du désir des commerçants américains de contrôler le marché de fourrures.²⁰⁵ Les commerçants canadiens devaient trouver un moyen de garder leur place et de tirer profit du commerce malgré les problèmes posés par le grand nombre de marchands américains leur faisant concurrence en territoire américain. C'est dans une telle situation que les marchands canadiens souhaiteraient pouvoir se tourner vers leurs connaissances afin d'assurer une certaine stabilité commerciale.

²⁰³ H. A. Innis, *op. cit.*, p. 267.

²⁰⁴ Joseph Guy à Pierre Guy, Détroit, 5 octobre 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7494-7495.

²⁰⁵ F. Ouellet, « Dualité économique », p. 263.

Les réseaux de contacts

Le succès commercial et aussi la vie de tous les jours dépendaient grandement de l'accès à un réseau social et d'une réputation au sein de celui-ci. Les familles telles les Baby, les Guy et les Perrault étaient souvent liées par le mariage, une association commerciale ou bien la camaraderie—ou tous les trois.²⁰⁶ Il n'était pas hors de l'ordinaire pour les marchands d'utiliser toutes les ressources humaines à leur disposition dans leur communauté et au sein de leur famille. À l'intérieur de la Collection Baby, nous pouvons observer que certains expéditeurs de lettres n'avaient pas de lien avec les familles autre qu'une association commerciale.²⁰⁷ Donc, il est clair que les liens économiques extra-familiaux s'avéraient également nécessaires. La plupart des lettres, en revanche, sont entre membres de familles et plusieurs d'entre-elles comportent des éléments commerciaux. C'est le réseautage qui explique ces liens si étroits entre l'entourage des proches et la traite, et l'importance que ces marchands y accordaient est omniprésente dans leurs échanges épistolaires.

En faisant l'étude d'un métier tel celui de commerçant canadien participant au marché de fourrures et d'autres biens entre la colonie francophone nord-américaine et les deux géants européens, la Grande-Bretagne et la France, il serait assez facile d'oublier de discuter d'un réseau de contacts dont on ne pouvait se passer : la famille.²⁰⁸ Comme nous l'avons déjà constaté, François Baby était issu d'une famille dont les deux parents avaient des liens très étroits avec le commerce de fourrures. Étant entré en partenariat avec ses frères, François Baby sut foncer à travers les difficultés que put causer la Conquête.

²⁰⁶ Voir les annexes « A » et « B » pour connaître les liens entre quelques familles marchandes étudiées.

²⁰⁷ Par exemple, François Baby et Pierre Guy, Guy et Denis Goguet, Baby et Simon Jauge, etc.

²⁰⁸ J. F. Bosher, *Business and Religion*, p. 372; L. Gadoury, *op. cit.*, p. 28-30.

La famille était l'outil de réseautage premier. À l'occasion, certains membres d'une famille travaillèrent comme intermédiaires entre les membres marchands et des clients. La veuve Baby écrivit à François à maintes reprises pour lui faire part de nouvelles au sujet des transactions à Trois-Rivières. La veuve Baby doit avoir été très forte d'esprit et dévouée au succès de ses fils. Dans la lettre du 18 juin 1767, elle dressa une liste, destinée à François, de biens de consommation qu'elle, et les clients auxquels elle était associée, voulaient recevoir :

tûe menvaisra ma provissiont de sucre et de tabac je te prie de men voÿer quinsse livre de sûcre pour naistre pas dent le ca den menqué made La frénier te prie de Luis en anvoÿer autent [...] La portugaisse de lanée dernier qui ettoit raisté pour le caffé quel na point eû parce qui ettoit for cher sil vient a mellieur marchez tûe Luis en envaisra avec le mien²⁰⁹

La possibilité d'une plus grande clientèle existait avec les contacts qu'avait faits la veuve Baby. Grâce à ses commandes, nous pouvons aussi voir quelles sortes de produits étaient convoitées des habitants de Trois-Rivières. L'historien Wayne Stevens maintient que des biens comme le rhum, tabac, le sucre, le café, etc. étaient importés par le biais de grandes maisons—tel la Maison Baby et les Guy—et ensuite redistribués dans la colonie.²¹⁰

La veuve Baby avait un grand nombre de liens au sein de sa communauté et puisqu'elle agissait comme intermédiaire entre celle-ci et son fils, elle subissait aussi le poids des plaintes lorsque François ne pouvait fournir la marchandise aussi rapidement que le souhaitaient les clients :

Le Sr Latinville sore dÿ cy bien pénne il dÿ que tûe nÿ a pas en voÿez Les deux pau de Chêvreille que tûe esttes convenûe de Luis donner il dÿ quil a bien conté

²⁰⁹ Veuve Baby à François Baby, Trois-Rivières, 18 juin 1767, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2533.

²¹⁰ Wayne Stevens, "The Organization of the British Fur Trade, 1760-1800", *The Mississippi Valley Historical Review*, vol. 3, no 2 (September 1916), p. 188.

Les a voire pour sette hotonne que tûe ne de vois pas loûblîer quil te La dÿ quant tûe Luis a donné Le raiste de sont argent sette hotonne il va me tour menté jusqua quil Les est re sûe tasche de Luis faire donné au plus tot²¹¹

En plus de tout cela, c'était aussi la mère qui voyait à ce que les canots quittaient de Trois-Rivières pour se rendre ailleurs dans la colonie. Nous avons déjà vu l'importance des veuves dans la continuation du commerce familial, donc son implication ne fait aucune surprise. Elle écrivit quelques fois au sujet des difficultés rencontrées à faire partir les canots, ou même à faire attendre des capitaines, trop pressés, pour des chargements qui n'étaient pas encore arrivés, mais qui devaient quitter le port aussitôt prêts. Il y avait donc beaucoup de facteurs qui déterminaient la facilité et la difficulté du transport de marchandises—et des situations qui ne purent être gérées que par l'intermédiaire d'une personne consciencieuse comme la veuve Baby.

De surcroît, malgré le fait qu'elle n'était pas engagée à la traite au point où l'était la veuve Baby, la veuve Defond fit tout de même preuve d'une habileté à gérer les demandes de produits de son entourage. Dans une de ses lettres à sa sœur, Pierre Guy l'informa qu'il avait retiré des fonds de son compte pour des sommes dues de quelques femmes des environs qui s'étaient procurées des médicaments, du café et du sucre d'un homme inconnu qui avait récemment visité Guy. Les femmes devaient repayer la somme à la veuve Defond.²¹² À une autre occasion, Guy lui indiqua à qui distribuer les produits suivants : « tu recevra Par le capitaine [...] dix quarts de pommes [...] Plus un quart marqué ST O deux quarts R L le premier, s, t, o tu le fera remettre am^f le grand vicaire les deux autres aux dames religieuse de la part d'étienne avec ses respec et les

²¹¹ Veuve Baby à François Baby, Trois-Rivières, 10 octobre 1766, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2410.

²¹² Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 20 juin 1802, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7667.

miens »²¹³. Elle devint, donc, l'intermédiaire dans la vente de marchandises importées. C'était une pratique assez commune et d'autres instances comme celle-ci furent retrouvées dans la correspondance.²¹⁴ Il semble que plus les membres de la famille étaient éparpillés dans différentes régions, plus de chance un marchand avait d'établir des contacts, surtout s'il faisait partie d'une famille marchande réputée.

D'autres membres de la famille jouèrent des rôles importants dans le commerce des fourrures. George Dupré, le cousin maternel de Baby, avait la responsabilité de vendre les pelleteries envoyées en canot de Détroit vers Montréal. Il écrivit souvent à Baby. Dans les lettres consultées, Dupré commenta les difficultés que posa la poste durant les périodes de fluctuation dans les prix. Il donna aussi à Baby une idée des courants dans le marché : « voycy Les prix les plus fort que Lon pourest avoir des pelteries du detroit avec une rêcette Exactte tu connest La differance de Celle des autres poste »²¹⁵. Par la suite, il procéda à l'informer au sujet des prix de peaux variées. Il terminait toujours ses lettres avec la salutation : « ton cher cousin »²¹⁶. Ainsi pouvons-nous dire que l'affection familiale dépassait le cadre immédiat et s'étendait vers la parenté plus distante. Ceci ne pouvait être que bénéfique à une entreprise telle la maison Baby Frères, puisque comme nous l'avons vu d'après les lettres, la coopération familiale était un atout dans le marché de l'importation.

Plus nous lisons la correspondance entre Baby et ses frères, ses sœurs et sa mère, plus nous sommes convaincus de l'amour qui existait au sein de la famille. Au début de

²¹³ V^{ve} Defond à Pierre Guy, Trois-Rivières, octobre 1787, BAC, MG 24 L 3, Vol. 10, p. 5848.

²¹⁴ Igartua discute davantage du travail de l'intermédiaire dans sa thèse de doctorat, *The Merchants and Négociants of Montreal*, p. 136-137.

²¹⁵ S^t George Dupré à François Baby, 28 août 1768, BAC, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2685.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 2685, 2687, 2692.

chacune des cinq lettres qui lui étaient adressées par sa mère entre le 15 juin 1766 et le 18 juin 1767, nous y retrouvons les trois mots « mon cher flis[*sic*] ». De même, pour conclure ces mêmes lettres, la veuve Baby écrivit : « mon cher flis je tent brasse de tout mon cœur »²¹⁷. La sœur de François, la veuve Benoist, lui dit également des mots tendres dans sa correspondance :

Mon cher frere jygnore la raison qui ma privé du plaisir de recevoir de tes lestres jay toit fort inquiete sur ton compte lorsque je receü des lestres de mr goguete qui ma priré que tu estoit a Loche pour épargné ainsi que bien dautre et que tu désirerais estre en Canada, j'en cerais bien flaté puis que cela nous procurerais le plaisir de te voir... [...] je pense souvent [aux peines] que tu dois avoir je les resent vivement il est bien triste quon ne puisse pas se soulager dans ces ocasions.²¹⁸

L'amour que ressentaient les membres de la famille n'est pas négligeable. Ce sentiment dut être un élément qui put reconforter François durant des moments plus difficiles de sa vie, quoiqu'il n'explicitât que très rarement ses émotions dans ses lettres.

Thérèse de Jésus²¹⁹ écrivit à François avec la douceur d'une sœur affectueuse qui veillait non seulement au bien-être de celui-ci, mais qui cherchait également le contentement de leur mère. La veuve Baby avait la santé fragile au crépuscule de sa vie et d'après la correspondance entre ses deux enfants, on cherchait à rendre son existence la plus confortable possible. Il semblerait que les personnes âgées—dont les moyens leur permettaient de faire ainsi—eurent la possibilité d'avoir des aidants pour s'occuper d'elles. Ce fut le cas pour la veuve Baby. Par contre, lorsque les aidants se trouvèrent

²¹⁷ Veuve Baby à François Baby, Trois-Rivières, 15 juin 1766, 10 octobre 1766, 26 avril 1767, 9 mai 1767, 18 juin 1767, MG 24 L 3, Vol. 4-5, p. 2365, 2410, 2519, 2520, 2524, 2525, 2533, 2534.

²¹⁸ Veuve Benoist à François Baby, Montréal, 22 août 1762, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1905, 1908.

²¹⁹ Thérèse de Jésus vivait chez les Ursulines à Trois-Rivières. À différents moments, on l'adressait comme étant soit « sœur », soit « mère », reflétant certainement sa position au sein de la communauté religieuse.

incapables de fournir les soins nécessaires, Thérèse dut se tourner vers son frère et l'informer de la situation afin de trouver une autre option :

[...] Comme il voyles ma Chere mere d'une foible santé il preivoilles Ce qui Est déjà arivé qu'il ne sont point En néat de la soulager [...] Car ils ont le Cœur bon; il saiy donc mon chere frere de voir ou vous trouverez un Endroit trentilles Et gratieux pour notres tendre mere, son inclination seroit d'estre Chez les Srs Grises Elle me fait dire que sy C'est la votre que vous voyé a vous arenger avec md De youville. Comme Elle Est aujourd'hui en médecine Elle ne peut vous Ecrire Et locasion par demain au matin. Elle désire que jen profite d'ans la Crainte que quelque jour de retardement vous ne puissiez vous même voir a Cela. Elle vous Embrasse de tous Son Cœur, jatan votre passé pour faire le même²²⁰

La famille était donc primordiale dans la vie de ce marchand. Il est intéressant de noter que la veuve Baby avait écrit une lettre à son fils quelques jours avant que Thérèse eut adressé sa propre lettre citée plus tôt. C'est ainsi que certains avaient la réputation d'être de bonnes personnes dans leur vie privée, ce qui les aidait à se forger des liens avec des gens d'affaires. On voyait dans cette qualité de souci pour les autres une habileté de faire confiance à un tel individu et, par conséquent, de pouvoir s'y associer pour faire le commerce.

Comme nous venons de le voir, les membres de la famille n'étaient pas tous impliqués dans la traite. De plus, même les membres marchands n'étaient pas nécessairement tous liés entre eux par des liens de commerce. Il semblerait que François apprenait les nouvelles de ses frères—et davantage de son frère Jacques—par le biais de ses autres correspondants.²²¹ D'autres fois, les correspondants ne firent qu'annoncer à François qu'ils avaient vu un de ses frères, et lui passèrent ses nouvelles. Dans une lettre qu'il envoya à Pierre Guy, François Baby lui fit la demande de lui rapporter des

²²⁰ Thérèse de Jésus à François Baby, Trois-Rivières, 15 mai 1767, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2525, 2526.

²²¹ Malhiot à François Baby, Montréal, 18 décembre 1765, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2314. Malhiot indique à François: « je t'ai adressés la Lettre de Dupéront ». Cette lettre ne se figure pas dans la collection étudiée.

nouvelles si possible : « Si tu apprend des nouvelles du Vieu Baby de Michilimakinac, fais moy le plaisir de m'en Donner avis. »²²² Jacques était non seulement le frère de François, mais il avait également la tâche de recueillir les pelleteries, de les charger à bord des canots et de les envoyer soit chez son frère, soit chez les associés, comme Pierre Guy, pour qu'elles soient ensuite redistribuées selon la demande. S'il y avait des problèmes qui surgissaient du côté de Jacques quant aux peaux, François devait en être avisé dès que possible puisque leur commerce dépendait si grandement de la vente de fourrures. Malgré la correspondance entre Jacques, installé à Détroit, et François Baby, c'est possible qu'ils ne fussent des associés que très brièvement suite à la Conquête.²²³ En dépit du fait que les deux discutèrent de l'état des affaires commerciales à nombreuses occasions, ils étaient plus préoccupés par des nouvelles au sujet de leurs vies personnelles et de leurs familles respectives.

De plus, grâce aux liens qu'avait faits la famille Baby, en 1761, François avait la possibilité de voyager et de toujours avoir un contact soit en Angleterre soit en France : « Je [...] Laisseray C'est argent Entre leurs mains dans le cas que m votre frere passe En Europe comme vous me l'avés cy devant marqué par la voye de Londres Il Trouvera C'est argent rendu a Londres »²²⁴. Nous pouvons donc comprendre la place de la famille dans cette entreprise. Plus il y avait de liens familiaux, plus l'élargissement de sa zone d'influence devenait possible. Cette participation de la famille Baby et de la famille

²²² François Baby à Pierre Guy, Québec, 15 juillet 1766, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2378. Jacques portait parfois le nom de « Vieux Baby », quoiqu'il n'avait que deux ans de plus que François.

²²³ Miquelon estime que François et Dupéron cessèrent d'être liés en affaires par 1765, mais n'indique pas la raison qui le porte à cette conclusion. D. Miquelon, *The Baby Family*, p. 29.

²²⁴ Simon Jauge à François Baby, Bordeaux (France), 27 novembre 1761, MG 24 L 3, Vol. 1, p. 1818.

Dupré vient sans doute expliquer, en partie, leur succès. Cette correspondance fréquente entre les membres de la famille Baby, surtout, permet au lecteur contemporain de comprendre les soucis et préoccupations qu'avaient les familles marchandes canadiennes vivant en Amérique du Nord britannique.

D'autre part, nous remarquons une hiérarchie à l'intérieur du système de traite sur laquelle reposait l'interaction entre les associés. À plusieurs reprises, les correspondants de François Baby lui annoncèrent le processus à travers duquel ils passèrent pour conclure des transactions. Plus souvent encore, il y avait des demandes de la part des correspondants de recevoir des directives de Baby pour savoir comment gérer les situations qu'ils venaient de lui décrire dans leurs lettres. « Donne tes ordres à présent », ²²⁵ écrivit François Malhiot à Baby après lui avoir expliqué qu'il avait reçu de l'argent et un canot rempli de marchandises de Jacques Baby. Cette marchandise devait être vendue à un fort, mais en fin de compte, se retrouva chez Malhiot. Celui-ci avait commercé avec un homme au nom de François, mais il ne voulait pas dépasser les limites de ce qu'il pouvait faire sans l'approbation du marchand lui-même. Cet exemple montre la préparation d'un associé avant d'agir, et nous voyons souvent les démarches qu'il prenait par la suite.

Dans le même ordre d'idées, nous constatons que les associés reportaient à Baby lorsqu'ils avaient suivi les ordres prescrits, et cherchaient ensuite à passer à la prochaine étape :

[...] vous nous marquez de Charger pour La Louisiane Et Pour Votre Compte a ladresse de Mr Perrault votre beaufrere Les Marchandises que nous avons a vous

²²⁵ Malhiot à François Baby, Montréal, 18 décembre 1765, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2314. « donner vos ordres », « donne tes ordres », « en attendant tes ordres » sont des expressions qui reviennent à plusieurs reprises à travers la correspondance de François Baby et ses associés.

En magasin + d'en faire faire Lassurance, il étoit Temps Messieurs Que vous nous fissiez passer vos ordres²²⁶

De surcroît, de nouveaux ordres étaient parfois revendiqués quand une situation inattendue survenait. Ceci se produisait notamment lors de la vente des biens, comme en témoigne George Dupré : « [...] supozé que Je ne vende point dans La semaine tu pouras toujours donner tes ordres ».²²⁷ Écrire et réécrire pour expliquer une situation et pour demander l'avis du marchand sur comment procéder était long, ce qui dut causer la possibilité qu'une transaction prenne des mois avant d'être complètement réglée à la satisfaction de toutes les parties impliquées, retardant ainsi le processus.

Avec de tels retards, des problèmes pouvaient surgir. C'est-à-dire, en attendant une réponse écrite, la situation risquait de changer. C'est ce qui arriva souvent à cette époque. Hervieux, fils²²⁸ fit part de tels revers : « Je n'ay Put remplir votre intention, après toutes Les demarches que j'ay fait Pour Procurer La débouche Entiere de La Note que vous m'avez remise... »²²⁹ Comme tout n'allait pas toujours comme prévu, il fallait aussi que ceux à qui Baby chargeait la vente des fourrures sachent prendre des décisions qui lui seraient les plus profitables. George Dupré, ayant intérêt à aider son cousin à tirer le plus grand profit de la traite, agit avec précaution lorsqu'il n'était pas au courant des meilleurs prix de vente. Il sollicita donc l'opinion de son cousin, en l'informant de sa situation présente et en attendant une réponse de celui-ci :

Je nest put mon cher Les mettre a La raison Jusque apresent pour Les pelleteries a vendre soucorde Je les aurest vendue il y a quelque jours sy javest voulue à

²²⁶ J. Thouron et frères à François Baby, La Rochelle, 21 mars 1766, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 2329.

²²⁷ George Dupré à François Baby, Montréal, 5 septembre 1768, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2691.

²²⁸ Le prénom de cet individu n'est pas indiqué.

²²⁹ Hervieux fils à François Baby, Montréal, 27 février 1769, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2761.

Consentire a une recette, ce que je ne ferés qua près avoir Receu tes ordres, [...] voycy Les prix les plus fort que Lon pourest avoir des pelletries du detroit avec une r cette Exactte tu connest La differance de Celle des autres poste En consequence je me Borne   te dire que lon En fait point grand cas_ours 10.# ourson 4.# 10/ a 4# Loutre 13# 10/ Chat 30/ Pichoux Et renard 3# a 3# 10/ Pecand 5.# Vison 3.# Les Cerfs 20.#
Je puis tasurer que cest Le plus haut prix que lon puis trouver pour les pelteries venue de cette Endroit ²³⁰

Nous pouvons conclure que Dupr  voulut garder Baby au courant de ce qui se passait de son c t . La gestion des contacts, plus pr cis ment de la famille et des associ s, est donc un sujet qui fut trait  abondamment dans la correspondance marchande, surtout celle de Fran ois Baby. D'apr s ses  crits, il para t que ce marchand ne perdait jamais la t te, restant calme m me lorsqu'on lui reportait des prix pitoyables pour ses biens   vendre. Le respect que d montrait Baby envers ses associ s, et vice versa, semble lui avoir  t  b n fique et lui assura le succ s. C' tait cette amabilit  jumel e   sa prouesse commerciale qui lui permit de maintenir une bonne r putation tout au long de sa vie.

La r putation

Quoique des marchands habiles comme Pierre Guy et Fran ois Baby fussent dot s d'acumen en affaires, savoir comment utiliser le march    son avantage n' tait pas le seul facteur pouvant garantir le succ s d'un individu. La base du r seautage de l' lite marchande reposait sur sa r putation commerciale. Bien que les m thodes de communication   l' poque fussent limit es au bouche- -oreille et   la correspondance par  crit, des individus et des maisons de commerce maintenaient des listes de contacts et d'associ s r put s dans diff rentes r gions, ce qui ouvrait des possibilit s de traite sur une  chelle plus globale. C' tait souvent la seule fa on d'envoyer rapidement des lettres de change, des nouvelles, de la marchandise, etc. Lorsqu'un individu connaissait

²³⁰ George Dupr    Fran ois Baby, Montr al, 28 ao t 1768, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2684-2685.

d'autres marchands, il avait tendance à leur faire confiance dans les facettes de la vie un peu plus personnelles.

Comme dans l'exemple de François Baby, un marchand pouvait accepter d'héberger et d'être le mentor du fils d'un associé dont l'aspiration était de devenir marchand. Baby accueillit le fils de Pierre Guy à Montréal : « Je me flatte que tu voudra bien continuer tes bontés a mon fils et laider de tes conseils il en sera reconnoissant ».²³¹ Baby répondit à Guy : « [...] il a droit non seulement à mes conseils, s'il en a besoin, mais encore aux égards et a l'estime qu'il mérite ».²³² Dans la Collection Baby, les échanges épistolaires entre ces deux hommes remontent à l'époque de la Conquête et démontrent clairement que Baby et Guy étaient des amis de longue date en plus d'être associés. Malgré le fait que Guy était, lui-même, un marchand ayant connu du succès, il reconnut le fait que Baby pouvait offrir encore plus de conseils et de direction à Joseph en raison de son expérience en entreprises sociales et commerciales.

Grâce à leur accès à un réseau de contacts, ces individus pouvaient demander des conseils pour eux-mêmes ou pour des membres de leur famille. Louis Perrault raconta à son frère, Jacques, le conseil qu'il donna à Louison, un membre de la famille: « je crois que cai le party le plus sure pour lui que sy dans le cas et par malheur cette collonie nous fusse enlevée pour toujours, de se maintenir en travaillant comme il a fait »²³³. Doté d'une telle attitude, un individu pouvait maintenir une stabilité dans sa vie en s'efforçant de travailler comme si rien n'avait changé. En fait, résister au fait que la mère patrie

²³¹ Pierre Guy à François Baby, Montréal, 17 février 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7030.

²³² François Baby à Pierre Guy, Québec, 5 mars 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7036.

²³³ M. Perrault à M. Perrault l'aîné, La Rochelle (France), 25 décembre 1760, BAC, MG 24 L 3, Vol. 3, p. 1755.

venait de perdre sa colonie n'allait rien résoudre dans la vie quotidienne des Canadiens. Louis Perrault comprit ceci et c'est la raison pour laquelle il conseilla son frère de ne pas risquer son avenir seulement parce que la France avait tout perdu en Amérique du Nord. La vie allait continuer, et en adoptant une attitude travaillante et persévérante, les Canadiens avaient une meilleure chance de poursuivre leur implication dans le commerce.

Le jeune Joseph Guy cherchait à s'intégrer au monde du commerce et commença d'abord et avant tout comme commis. D'après les lettres, il y avait beaucoup d'accent mis sur le rôle du commis comme porte d'entrée à de plus amples opportunités en commerce, avec la possibilité de devenir un marchand ou négociant plus tard. Le commis semble avoir eu beaucoup de responsabilités et pouvait même être tenu responsable légalement des erreurs commises qui avaient négativement affecté son maître : « les fautes d'un commis sont poursuivies en loi avec plus de rigueur que celle d'un homme ordinaire ».²³⁴ Par contre, un avantage d'être commis semble avoir été le fait qu'il pouvait facilement entrer dans le cercle de l'élites qui, avec son influence, pouvait l'aider à atteindre une position d'importance. Celle-ci n'était pas accordée facilement à un individu. Un statut et une réputation devaient être mérités par l'honnêteté, la loyauté et l'obéissance envers son maître. Guy conseilla le suivant à son fils :

[...] d'avoir tous les égards et les politesses qui sont dus aux personnes à qui tu es engagé être docile faire leurs profits autant que tu le pourras sans avoir aucun respect humain pour les personnes qui leur feront tort les en avertir immédiatement [...] alors tu gagneras leur confiance et les mettras dans l'obligation de reconnaître

²³⁴ Pierre Guy à Joseph Guy, Montréal, 22 septembre 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7116.

ta fidélité et le talens d'un jeune homme qui a a coeur de suivre une branche de commerce qui peut le conduire a sa fortune²³⁵

L'avenir dépendait souvent des actions du présent, donc, l'établissement d'une bonne réputation était nécessaire si un marchand voulait monter l'échelle sociale afin d'amasser sa fortune. Pierre Guy avisa son fils, Joseph, d'éviter d'être influencé par les jeunes hommes corrompus et qui cherchaient le gain personnel par moyens malhonnêtes. Il fut fortement suggéré que Joseph côtoie de bonnes personnes honnêtes et qu'il cherche les conseils d'aînés (c'est-à-dire, éduqués, réputés) :

il faut toujours qu'un jeune homme ne voit que des anciens pour en tirer de bon conseil quant on commence a entrer dans le monde pour faire fortune il faut oublier tous les jeux et les amusements qui ne conduisent a rien que la paresse et l'inaction²³⁶

Pierre soutenait catégoriquement que son fils devait surveiller ses propres actions. Faire bonne impression dès le début était primordial si un jeune commis voulait se faire une place dans le monde commercial.

Ce besoin d'établir une réputation n'échappa pas au père de ce jeune Guy. Pierre lui-même dut passer à travers les mêmes étapes que son fils. Un marchand expérimenté chanta les louanges de Pierre trente-cinq ans avant qu'il donnât ces conseils à Joseph. Le marchand voyait en Pierre, un jeune homme de vingt-cinq ans, le potentiel de se tailler une place au sein des marchands canadiens accomplis. D'après Denis Goguet, l'associé français de la famille Guy, Pierre avait un caractère impressionnant et avait l'habileté de se bâtir une bonne réputation au sein du monde commercial : « vous devez être bien satisfait de voir un enfant aussi accompli que lui, Le plus grand mal que je puisse dire c'est qu'il est trop sage + trop rangé, Je me bornerai à cela + c'est tout ce que

²³⁵ *Ibid.*, p. 7114-7115.

²³⁶ *Ibid.*, p. 7116-7117.

Jen ay connu pendant Le sejour quil a fait »²³⁷. D'autres associés, Paillet et Meynardie, se hâtèrent aussi de chanter les louanges de Pierre dans une lettre qu'ils adressèrent à sa mère : « nous ne saurions assés vous dire la bonne conduite qu'à tenu ici M^r votre fils et en vérité il mérite bien toute votre confiance »²³⁸. Même Pierre révéla le fait qu'il soignait son comportement : « je me flate que vous nauré aucun reproche a me faire a mon arrivé dautant que ces messieurs vous auront rendue Et seront a meme de vous rendre compte de ma conduite je me suis comporté le plus sagement quil ma Été possible »²³⁹. Cette conduite admirable de Pierre Guy étend alors une bonne réputation au-delà de sa propre personne jusque dans le succès de sa carrière commerciale.

Grâce au caractère de Pierre, les associés se sentaient satisfaits de leur association avec la famille Guy : « nous vous prions d'être persuadée vous et lui, que vous nous trouvères dans tous les tems disposés à vous donner des preuves de notre Respectueux attachem^t. »²⁴⁰ Ce devait être un plaisir pour la veuve Guy de recevoir cette nouvelle au sujet de son fils, puisque la famille Guy était si impliquée dans la traite. La continuation de leurs rapports avec des associés et d'autres familles marchandes dépendait de leur réputation. La preuve d'un bon caractère d'un fils de la famille pouvait grandement aider la famille à établir de nouvelles connaissances et, par conséquent, à s'associer à d'autres individus ou maisons de commerce.

²³⁷ D. Goguet à Mad^e V^{ve} Guy, La Rochelle (France), 10 mars 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1945.

²³⁸ Mess^{rs} Paillet + P^{re} Meynardie à Madame V^e Guy, La Rochelle (France), 15 mars 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1958-1959.

²³⁹ Pierre Guy à Madame V^{ve} Guy, La Rochelle (France), 22 mars 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1965.

²⁴⁰ Mess^{rs} Paillet + P^{re} Meynardie à Madame V^e Guy, La Rochelle (France), 15 mars 1763, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1959.

Avec un plus grand réseau de contacts, les marchands pouvaient se créer de nouvelles connaissances. Ceci est important dans la mesure que les associés avaient aussi tendance à vouloir faire affaire avec ceux qu'ils connaissaient, même lorsqu'ils devaient faire confiance à quelqu'un pour agir en tant que livreur. James Crammond²⁴¹ écrivit à Pierre Guy lui faisant savoir qu'il avait de l'argent pour lui de la Martinique et qu'il souhaitait le lui envoyer par Londres, qui était la seule voie à laquelle il faisait confiance, puisqu'il n'avait pas de contacts à Montréal (où Guy se trouvait).²⁴² Les documents risquaient d'être perdus si l'auteur n'avait aucun moyen sûr de suivre leur progrès jusqu'à leur destination. Si le paquet à être livré contenait de l'information délicate ou encore, des sommes d'argent, il va de soi que les marchands cherchaient davantage à minimiser les risques. C'était la même logique lorsqu'ils choisissaient des personnes avec qui commercer.

Les Guy s'unirent à Antoine Vialars, un négociant londonien, à la recommandation de Denis Goguet, un associé respecté de la famille. Il n'eut que de bonnes choses à écrire au sujet de Vialars :

Du peu d'affaires que jay fait avec luy jen ay Été fort satisfait Et je le crois Exat a remplir les ordres quon luy comet [...] il est lié icy avec plusieurs de nos negotians, Et plus intimement avec mess^{rs} Thouron freres Etant leur parent, je ne doute point quil ne remplisse les ordres que vous poures luy donner a votre satisfaction, je passe icy pour un fort honeste homme, je souhaiterois pouvoir Etre a même de vous satisfaire sur les Eclairissement que vous pouvez desirer a son sujet²⁴³

²⁴¹ Il ne fut pas possible de repérer l'identité de James Crammond, ni son lien avec Pierre Guy. D'après sa lettre, il semble être une connaissance new yorkaise de Guy—peut-être un marchand avec qui il avait déjà fait affaire.

²⁴² James Crammond à Pierre Guy, 19 mars 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7218.

²⁴³ D. Goguet à M. Guy, La Rochelle (France), 12 avril 1763, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1985-1986.

Il était naturellement plus facile pour une famille marchande de s'associer à un commerçant dont la réputation était connue et qui était suggéré par un autre associé.²⁴⁴

François Baby utilisa son influence et sa réputation pour proposer des connaissances à ses associés. Il aida son ami Pierre Guy à s'associer à Simon Jauge en 1762. Jauge sembla impressionné par les commentaires de Baby : « je seray tres flatté, de pouvoir être utile icy a M^r Guy + Luy faire conoitre tout le cas que je fais de votre Recomandation, il me paroît un bien aimable homme jespere que nous nous verons souvent »²⁴⁵. Il était important pour les marchands canadiens d'avoir des négociants à Bordeaux qui leur faisaient confiance. Les négociants vivaient l'un près de l'autre et il était certain qu'ils discutaient de leurs associés entre eux. Si un associé faisait preuve de mauvais crédit et se montrait comme risque, les marchands et négociants en France pouvaient utiliser leur pouvoir comme créancier afin d'exiger les sommes immédiatement, causant parfois la faillite chez les marchands canadiens ne pouvant fournir les sommes.²⁴⁶ Il devient, donc, évident que ces derniers devaient maintenir une bonne réputation afin de pouvoir continuer la traite outre-mer ou ils pouvaient tout perdre aux mains d'associés qui ne leur faisaient pas confiance. Mais tout perdre financièrement n'était pas le seul souci de ces individus. Ils cherchaient aussi la protection d'une personne influente dans un endroit étranger, surtout s'ils cherchaient à s'y établir.

L'Église et le clergé jouèrent un grand rôle dans la vie des hommes qui s'installaient dans les différentes régions. Si un homme était bien positionné par rapport

²⁴⁴ Nous avons déjà vu un autre exemple avec la recommandation de Simon Jauge à François Baby de se lier avec la maison de Thomas Thomas et Fils en Angleterre.

²⁴⁵ S. Jauge à F^s Baby, Bordeaux (France), 5 mars 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1860.

²⁴⁶ J. F. Bosher, "Success and Failure", p. 452.

à l'Église, les chances que lui et sa famille soient protégés dans une autre paroisse augmentaient considérablement grâce à l'influence du clergé.²⁴⁷ C'était le cas pour Joseph Guy lorsqu'il déménagea à Détroit. Le prêtre de la paroisse assura au père de Joseph à Montréal qu'on allait bien prendre soin du jeune homme :

S'il veut suivre mes avis il sera Bon chrétien, il n'est pas dans ma paroisse et dès que je saurai ou sera son hivernement je le recommanderai au curé du lieu, comme un de mes plus chers Elèves, et le fils d'un cytoien très sensible au bon service qu'on lui rendra en cela²⁴⁸

Ceci coïncide avec la place qu'occupait l'Église dans la vie canadienne, surtout suite à la Conquête.²⁴⁹ Si la société canadienne avait été décapitée au niveau social en raison de l'exode d'une partie de l'élite, le clergé devint, par conséquent, la colle qui garda la société ensemble.²⁵⁰ Puisque le catholicisme prédominait parmi les Canadiens, ce n'était que logique de voir le clergé se substituer à la bourgeoisie comme leaders—au moins pour le moment. Même au niveau judiciaire chercha-t-on l'appui d'un homme de Dieu.

Dans un cas de litige concernant François Baby, où il contestait devoir de l'argent à un individu, il demanda l'aide du clergé, qui, d'après lui avait une plus grande influence que qui que ce soit :

dit à madame Baby d'Engager Le Pere Bernardin afaire nouvelles tentatives pour faire accepter, si ce n'est toutes, partie des propositions dont je tais donné Le détaille par ma derniere, soit en saddressant aux Curottes ou à lafortune : il est des occasions ou les gens d'Eglises sont plus persuasifs que nous, et je crois que dans cette affaire Le réverend Pere peut se prêter sans compromettre son caractère²⁵¹

²⁴⁷ M. Brunet, *op. cit.*, p. 126.

²⁴⁸ Mr. Marchand, *prêtre*, à Mr. Guy, 20 novembre 1798, Détroit, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7172-7173.

²⁴⁹ L. Gadoury, *op. cit.*, p. 26.

²⁵⁰ G. Bernier et D. Salée, *op. cit.*, p. 74.

²⁵¹ F. Baby à M. Guy, Québec, 25 juillet 1771, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3139.

Le fait qu'un homme influent et renommé, tel François Baby, dut recourir à l'appui du clergé en dit long sur la position sociale accordée à ce groupe d'hommes. Que les demandes fussent de nature personnelle ou même judiciaire, il semblerait que les Canadiens se tournèrent parfois vers l'Église pour revendiquer une protection ou l'utilisation de leur influence sur la société.

En somme, les familles marchandes canadiennes devaient gérer diverses facettes de leur vie, surtout aux niveaux colonial, économique et personnel. Les individus firent preuve de courage devant l'incertitude causée par la Guerre de Sept Ans. En matière d'émotions, plusieurs familles ne surent comment réagir à la possibilité de la perte de la Nouvelle-France aux mains des Anglais. Le sort de la colonie allait être décidé en Europe quelque temps au début de la décennie des années « 1760 ». L'étude de cette collection de correspondance nous dévoile une variété d'émotions vécues par des individus face à ce conflit. Avant même la fin de la guerre, certains songeaient à s'établir en France, si elle perdait sa colonie. D'autres crurent qu'il y avait toujours de l'espoir pour la mère patrie. D'autres encore virent avec optimisme la possibilité de changement de métropole. Malgré toutes ces divergences d'opinions, les lettres nous révèlent que le désir ultime de tous était la paix et la stabilité dans la colonie. C'est l'incertitude, avant tout, qui ressort comme le plus grand souci dans les lettres. La guerre affecta aussi le commerce, avec le problème des saisis maritimes et les complications par rapport à l'importation de biens ainsi que la liquidation de marchandises en France. Par contre, avec la fin de la guerre vint la possibilité pour les Canadiens de s'ouvrir sur le commerce avec la Grande-Bretagne. Grâce à la correspondance, nous sommes capables de voir comment les nouveaux liens se tissèrent, surtout pour François Baby et Pierre Guy, à l'issue de la guerre.

D'autres conflits risquaient de bouleverser la colonie, soit les guerres européennes impliquant la Grande-Bretagne de façon à ce qu'elle dirigea toutes ses attentions au militaire et négligea un peu les besoins de ses colonies. D'autre part, la Révolution américaine et la possibilité d'une annexion de la colonie de l'Amérique du Nord britannique aux Treize Colonies firent revivre aux Canadiens cette incertitude qu'ils eurent lors de la Guerre de Sept Ans. Cette étude montre que les événements se déroulant chez les voisins au sud inquiétaient véritablement les Canadiens pour des raisons politiques, économiques et militaires.

Troisièmement, les familles marchandes durent gérer un des aspects les plus importants de leur participation à la traite, c'est-à-dire leur réseau de contacts. Que ce soit des membres de la famille ou simplement des associés, les marchands cherchaient toujours à élargir leur champ d'influence commerciale afin de pouvoir vendre des biens d'importation aux membres des communautés dont leurs contacts firent partie. Les échanges épistolaires montrent l'importance des liens économiques pour les familles marchandes, surtout lorsque les associés se trouvaient ailleurs dans la colonie ou même outre-mer. Les lettres étant le seul moyen de communication de l'époque que nous pouvons étudier, cette collection dévoile les diverses méthodes utilisées par les marchands pour accroître leur réseau de contacts.

Dernièrement, il aurait été difficile pour les commerçants et les familles marchandes d'établir des réseaux de contacts, et ultimement, de participer à la traite, s'ils ne pouvaient se fier à une bonne réputation. La bonté était parfois témoignée par des individus et une anecdote rapportée dans une lettre. Gérer leur image au sein de leur communauté et de leur réseau était un obstacle et même une préoccupation des familles marchandes à l'époque, ce qui devient évident à la lecture de leur correspondance.

Réagir face à des conflits généralisés, établir une réputation et maintenir un réseau de traite n'étaient pas les seules préoccupations dans le monde commercial. Les familles se souciaient de plusieurs facettes de la vie quotidienne, que nous allons explorer prochainement.

LA VIE QUOTIDIENNE

Cette dernière partie porte davantage sur la vie quotidienne des membres de ces familles marchandes discutées tout au long de l'étude. Il est peut-être vrai que les lettres comportent souvent des nouvelles plus particulières au sujet de la colonie, des préoccupations ou des soucis représentant des situations difficiles reliées à l'aspect commercial de la vie d'un marchand. Il est aussi vrai que nous y retrouvons une pléthore d'informations révélant ce dont les marchands trouvaient important dans la vie de tous les jours en raison de la distance séparant les membres d'une famille, les amis et même les associés.²⁵² Ils s'écrivaient quand ils connaissaient de la misère comme quand tout allait bien. À force d'écrire fréquemment, les auteurs des lettres développèrent des routines en ce qui a trait aux thèmes abordés, comme la résurgence d'un même sujet dans chaque lettre écrite. Puisque cette partie de l'étude ausculte la vie quotidienne de ces marchands en question, et de leur entourage, les sujets explorés varient en contenu ainsi qu'en importance.

Tout d'abord, les échanges épistolaires entre membres de famille ou entre amis reflètent souvent les soucis touchant les individus à un niveau plus personnel. Le désir d'avoir des nouvelles sur la santé des proches et des connaissances communes poussa les auteurs à consacrer, de façon assez régulière, quelques mots allant jusqu'à des paragraphes sur le sujet. Nous y voyons des commentaires sur les maladies, la mortalité, la médecine et les soins. D'après la fréquence de l'apparition de ce thème, la santé était

²⁵² Il est intéressant à noter qu'il y a plusieurs instances où les lettres étudiées par Gadoury témoignent d'une grande tristesse de séparation entre membres de familles, surtout frères et sœurs. L'historienne utilise uniquement l'exemple d'une famille noble, les Lacorne. Gadoury, *op. cit.*, p. 137. Les familles bourgeoises étudiées ici ne discutent pas aussi souvent des difficultés émotionnelles qu'entraînent la séparation.

une des principales préoccupations des familles dont les membres étaient éparpillés dans différentes régions. Les préoccupations de la vie quotidienne ne se limitaient pas, par contre, à sa propre famille.

Lorsqu'ils s'écrivaient, ces Canadiens voulaient également connaître ce qui se passait dans la communauté – souvent de façon plus concrète qu'une simple référence à un habitant de la région. Le sentiment d'appartenance pouvait être fort chez les habitants, conséquemment, plusieurs aspects de la vie communautaire font apparition dans la correspondance, surtout lorsqu'un événement vient toucher la collectivité. Les dommages causés par les forces naturelles, la situation économique, les mariages et unions, bref, tout ce qui se rattache à la vie quotidienne pouvait être révélé dans les lettres lorsque ce n'était pas possible de le faire en personne. De par cet intérêt à la communauté et aux gens qui les entouraient, ces familles marchandes firent aussi preuve de sentiments plus personnels qui se traduisent dans le ton d'une lettre.

Le dernier aspect étudié de la vie quotidienne est la présence dans la correspondance d'une attention toute particulière au respect de valeurs et de normes. Les personnes étudiées ici accordaient une importance singulière à la religion. En fait, les auteurs exprimaient souvent leur piété lorsqu'il était question de maladie ou de misère. D'ailleurs, le concept qu'une réussite plus aisée en affaires ainsi qu'au niveau social nécessitait une éducation formelle vint également s'implanter chez les familles comme les Guy. L'instruction du jeune Étienne Guy à Princeton²⁵³ est mentionnée à quelques reprises dans les lettres entre lui et son père, Pierre. De plus, nous remarquons

²⁵³ Malgré l'espoir de Pierre Guy pour l'instruction de son fils à Princeton, il trouva dispendieux le coût de son séjour au New Jersey et rappela Étienne à Montréal en 1796 suite à l'aveu de ce dernier des difficultés qu'il éprouva à apprendre l'Anglais. Gilles Langelier, *GUY, Étienne*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

une attention particulière à la reconnaissance de la bonté et de l'entraide chez les marchands. Encore une fois, ces lettres permettent au lecteur d'aujourd'hui de comprendre de façon plus claire les motivations derrière des décisions prises à l'époque qui pouvaient avoir une incidence sur la vie commerciale, et également sur la vie personnelle. D'abord, comme il fut mentionné plus haut, la question de la santé préoccupait sans cesse les habitants.

La santé

D'après l'historienne et archiviste Lorraine Gadoury, la santé est un des thèmes les plus récurrents dans la correspondance canadienne du XVIII^e siècle.²⁵⁴ Les lettres dans la Collection Baby ne font pas l'exception. Comme Gadoury l'explique dans son ouvrage, les thèmes suivants « se retrouvent d'ailleurs dans les manuels de correspondance français de l'époque : [...] commentaires sur l'état de santé de l'expéditeur et du destinataire; souhaits de bonne santé et de bonheur [...] »²⁵⁵. Les nouvelles les plus communes, liées à la santé, étaient au sujet de maladies. Parfois, la cause en est évidente. Mademoiselle Perras Perrault, nièce de Pierre Guy, n'hésita pas à accorder le blâme en écrivant que son mari, Perrault²⁵⁶, « est aux lit depuis 8 jours d'avoir atrapé l'herbe a la puce et se sêtre fait pase illui est sortie cantité de choux »²⁵⁷. Dans ce cas, elle reconnaît les symptômes d'une affection spécifique. Ne pouvant connaître toujours ni les véritables causes ni les remèdes à certaines maladies courantes, les expéditeurs des lettres se contentèrent parfois de simplement offrir des explications sur la façon dont la maladie fut contractée, déduites par les circonstances.

²⁵⁴ L. Gadoury, *op. cit.*, p. 159-160.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 68.

²⁵⁶ Aucun prénom n'est donné.

²⁵⁷ Madame Perras Perrault à M. Pierre Guy, Blinville, 15 septembre 1790, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6208

Il y avait, par exemple, la croyance que les Canadiens pouvaient être atteints d'une affection communiquée par les Amérindiens. Joseph-François Perrault fit preuve de ceci en racontant sa situation dans une lettre à François Baby. Perrault aurait dû se présenter devant le Gouverneur de Québec, Frederick Haldimand, en raison d'accusations portées contre lui, mais il expliqua à Baby : « je partirois par la première occasion; mais étant fort incommodé de la galle que j'ai attrapée avec les sauvages, j'en puis profiter de la présente que je vois partir avec bien du regret [...] »²⁵⁸. Le commentaire en soit sur les « sauvages » n'est pas nécessairement de nature accusatrice. Dans ce cas-ci, le ton n'est pas révélateur de l'opinion de Perrault au sujet des Amérindiens, ni du lien qu'il trouva entre ceux-ci et la maladie de la peau contagieuse qu'il avait acquise. Peut-être ne fait-il qu'une simple déduction sur la cause de cette galle et, étant parmi les Amérindiens, pour lui, ce fut logique d'y trouver la source. La situation était différente de celle du début du XVIII^e siècle, lorsque de nombreuses épidémies dévastèrent les populations amérindiennes en raison de la propagation de maladies par les Européens.²⁵⁹

Un autre cas de spéculation sur les causes d'une maladie est présent dans une lettre d'Étienne Guy à son père, Pierre, lorsqu'Étienne se trouva à Princeton pour ses études en novembre 1793. Après avoir rassuré son père qu'il n'y avait aucun danger là où il était, Étienne énuméra les causes possibles de cette épidémie en Nouvelle-Angleterre :

L'on a d'abord dit que c'étoit une fièvre jaune apportée par un bâtiment des isles : après cela l'on a dit que c'étoit une maladie occasionnée par la mauvaise

²⁵⁸ J. F. Perrault à François Baby, Détroit, 20 novembre 1779, BAC, MG 24 L 3, Vol. 8, p. 4567.

²⁵⁹ Walter S. Dunn, *Choosing Sides on the Frontier in the American Revolution*, Westport (Connecticut), Praeger, 2007, p. 62.

odeur des eaux et des ordures corrompues qui se trouvaient dans les quais qui n'avoient pas été nétoyé depuis plusieurs années. L'on a dit ensuite que loin d'être une fièvre jaune, ce n'étoit qu'une fièvre bilieuse occasionnée par les chaleurs excessives qu'il a fait en aoust.²⁶⁰

Non seulement est-ce que les gens de l'époque croyaient que le contact physique facilitait la propagation de virus et de maladies, mais ils avaient également tendance à blâmer des facteurs physiques de même que les causes moins tangibles, tel le surmenage et la fatigue.

Charles de Lotbinière, l'associé de courte durée de François Baby, se plaignit à ce dernier d'avoir eu besoin « du repos » puisque « les affaires » étaient devenues débordantes et, en ses propres mots, « les honneurs même y apportent la maladie »²⁶¹. En plus d'être touché par la surtension causée en raison de ses préoccupations commerciales, Lotbinière put également témoigner d'effets encore plus sévères chez le « pauvre cap^{ne} de milice Jean Le Clair, qui n'en peut plus, et qui est violament tourmenté, d'un asme enraciné, d'une coupe de cathare sur la poitrine, d'un mal de reins diabolique, et d'une jambe ecloppée, brochant sur le tout »²⁶². Ces passages démontrent qu'à l'époque étudiée, les habitants attribuaient certaines conditions à des facteurs externes exerçants une tension physique et mentale.²⁶³ Par conséquent, un individu

²⁶⁰ Étienne Guy à son père, Princeton (New Jersey), 15 novembre 1795, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6773-6774.

²⁶¹ M. Chartier de Lotbinière fils à M. Baby, Lotbinière, 8 mars 1781, BAC, MG 24 L 3, Vol. 8, p. 4738.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ Benjamin Rush, un penseur américain du XVIIIe siècle, crut que l'environnement avait un grand impact sur le niveau de stress des individus. Il y avait, d'après lui, un lien insécable entre la santé mentale et physique existait, qui était influencé par les événements qui se passaient autour des individus. ROSEN, George. "Social Stress and Mental Disease from the Eighteenth Century to the Present: Some Origins of Social Psychiatry". *The Milbank Memorial Fund Quarterly*, Vol. 37, No 1 (January 1959), p. 10-11.

pouvait subir les conséquences d'une vie trop stressante. Il n'est, donc, pas surprenant qu'un homme d'affaires et un homme militaire aient ressenti de tels symptômes.

La description des symptômes figurait souvent dans la correspondance. Pierre Guy écrivit de façon régulière à sa sœur, la veuve Defond, au sujet du bien-être de la famille. Dans une de ses lettres, Guy lui fit savoir que sa fille à elle, Félicité, « est bien megre ne paroît point avoir de fièvre mais courbé a ne pouvoir se redresser pour marcher »²⁶⁴. Il avoua qu'il ne connaissait pas les détails de la maladie, mais croyait que Jacques Reid, l'époux de Félicité, avait écrit à la veuve Defond « par cette poste et [lui a] fait sans doute le détail de sa maladie ». Une autre lettre que Guy écrivit à sa sœur mentionne une Mme Perrault²⁶⁵ qui « a encore des plaies a la jambe »²⁶⁶. Dans le même ordre d'idées, Étienne Guy débuta sa lettre à son frère, Joseph, avec les détails de l'état de santé de Louison²⁶⁷.

Je profite des premières occasions pour t'écrire et te donner des nouvelles de la famille qui se porte toute bien à l'exception de Louison qui depuis la semaine sainte a tremblé les fièvres jusqu'à présent il a été beaucoup malade joint à ce qu'il était frappé et qu'il croyoit avoir d'autres maladies; il est devenu maigre comme un pique mais il a pris le dessus et commence à se remplumer²⁶⁸

À son tour, Joseph donna ses propres nouvelles à son père, en lui annonçant son intention de voyager, mais en le rassurant qu'il était en bonne santé.²⁶⁹ Les correspondants donnèrent, donc, souvent des nouvelles au sujet des autres, mais parfois

²⁶⁴ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 26 juin 1788, BAC, MG 24 L 3, Vol. 10, p. 5988.

²⁶⁵ Le prénom n'est pas indiqué.

²⁶⁶ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 21 septembre 1789, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6087.

²⁶⁷ Quoiqu'il soit clair que ce Louison est membre de la famille, les liens de parenté ne sont pas indiqués.

²⁶⁸ Étienne Guy à son frère Joseph, Montréal, 19 mai 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7239.

²⁶⁹ Joseph Guy à son père, Détroit, 22 octobre 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7332.

certains avaient des sources plus directes. En 1797, Thérèse de Jésus fit savoir à son frère, François Baby, qu'elle appréciait qu'il l'ait informée lui-même de son état de santé :

J'ai mieux aimée apprendre par vous même; quoi qu'avec beaucoup de peine, votre Etat souffrant et Celui de Madame, que si je l'eusse sçus par tout autres voys, Cependant je me flatte que M^{dme} ne se sentira plus de son rhumatisme [...] j'avois ignorée que depuis 6 mois vous étiez souvent malade [...] vous aviez eu quelques Clous qui n'avoit point eu de suite, je vous croyois donc a l'ordinaire avec votre foible et délicate santé, que votre prudence vous faisoit ménagé, mais voilà mon cher frere, une maladie que je pense vous oblige de consulter vos plus experts medecins pour détourner l'Espèce d'humeur qui avec le tems pourroit se fixer tout a fait dans votre coté.²⁷⁰

L'année suivante, dans une lettre de Pierre Guy à François Baby, le marchand lui expliqua : « tu ne croiroit pas que je suis couver de peau derasmusqué j'ai le Bras droit presque impotent d'un Rhumatisme douloureux qui me tourmente depuis longtemps ce n'est pas signe de jeunesse »²⁷¹. En lui répondant, Baby adressa ses propres problèmes de santé : « Je me flatte que ton rhumatisme se dissipera en avançant dans la saison [...] Les Signes de jeunesse ce sont aussi fait sentir chez moi depuis un an malgré tous moyens employés pour les éloigner »²⁷². Bref, ces individus savaient que leurs familles s'inquiétaient de leur état de santé et de ceux qui les entouraient, donc ils leur donnaient souvent des mises à jour par biais de lettres.

Il y avait des circonstances où la maladie ou la douleur empêcha ou nuisit à l'habileté de l'expéditeur d'écrire sa lettre ou de faire une visite. C'est ce qui s'est passé avec Joseph Chaumont²⁷³ lorsqu'il s'excusa à François Baby de n'avoir pu lui répondre

²⁷⁰ Rev'de Sr. Thérèse de Jésus à François Baby, Trois-Rivières, 27 décembre 1797, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 7008.

²⁷¹ Pierre Guy à l'honorable François Baby, Montréal, 17 février 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 7030.

²⁷² F. Baby à Pierre Guy, Québec, 5 mars 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 7036.

²⁷³ Aucune information n'a pu être repérée au sujet de cet individu.

plus tôt : « J'ai reçu l'honneur de celle que vous m'avez adressé le 4 du présent, ce qui m'a mortifié le plus c'est d'en avoir pas été à même de pouvoir répondre plutôt, étant arreté depuis trois semaines d'une douleur au bras droit »²⁷⁴. Alexandre Dumas, un associé commercial et connaissance militaire et politique de François Baby, envoya une lettre à ce dernier dans laquelle il indiqua qu'il était incapable d'aller le rencontrer en raison de son « cruel rhumatisme ».²⁷⁵ Ce voyage était important pour Dumas, qui croyait qu'un rendez-vous en personne était la meilleure façon de transmettre ses idées par rapport aux problèmes financiers que connaissent certains hommes qui pourraient bénéficier de l'influence politique de Baby. Dumas continua à expliquer qu'il estimait que le retard provoqué par son inhabileté à rencontrer Baby en personne pouvait avoir des effets adverses sur les gens concernés.

Dans une de ses lettres, Pierre Guy rapporte la maladie dont était atteint son fils, Joseph, qui presque perdit sa vie :

Les voeux que je fait au tres haut pour toi c'est quil retablise ta santé et tacorde sa Benediction car il est seul qui peut Benire les hommes et qui peut aussi te Faire prosperer si tu le sert bien, c'est avec beaucoup de peine que j'ai appris Par toi et Par monsieur lasselle la longue maladie que tu a Essuix sous le nom de Fausse pleuresie, tu devroit te ménagere et penser souvent qu'un Pareille maladie il y a quatre anée ta mené au porte de la mort, Pour sur croit de malheure la fièvere tremblante ta prise, c'est un maladie connu et non aussi dangereuse que la premiere, tu connoit actuellement Par Expérience ce quil en coute de privation quant on Essuie des maladies aussi longue loing de sa famille.²⁷⁶

²⁷⁴ Jh Chaumont à l'honorable François Baby, Terrebonne, 28 août 1791, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6323.

²⁷⁵ A. Dumas à l'honorable F. Baby, Québec, 25 janvier 1796, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6800. La fréquence avec laquelle il y eut mention de rhumatisme dans les échanges peut s'expliquer par la définition du terme à l'époque. Il semblerait qu'on avait tendance à qualifier de « rhumatisme » tout ce qui était maladie au niveau des os et des muscles, et qui causait un mal et/ou une infirmité. "Rheumatism In John Hunter's Time: Hunterian Oration". *The British Medical Journal*, Vol. 1, No 4548 (March 6, 1948), p. 460.

²⁷⁶ Pierre Guy à Joseph Guy, 12 avril 1801, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7554-7555.

Il y eut également la malheureuse expérience d'Hubert Lacroix, qui fut mentionnée dans un chapitre précédent, dont le voyage sur l'eau ne se fit pas aussi facilement qu'il l'aurait sans doute voulu :

Ce voyage ici est par sa longueur Capable de m'enpecher de retourner à Montréal; je ne me suis jamais tant Ennuyé; j'ai été si malade sur le Passage du Lac que j'ai été cinq jour sans Boire ni manger Ce qui mavoit rendûs si tellement foible que j'ai eu beaucoup de Peines a me remettre & je suis apresent en état d'en endurer unne Pareille sur le Lac Erié.²⁷⁷

Il est intéressant à noter que malgré le fait que voyager était parfois blâmé pour une maladie, il y eut des circonstances dans lesquelles prendre un voyage était suggéré pour aider à remédier une affliction.²⁷⁸ Pierre Guy invita sa sœur souffrante de Trois-Rivières à le visiter à Montréal dans l'espoir d'accélérer sa convalescence et de lui remonter le moral : « Pour toi je crois que lair natal te seroit bon un petit tour de Montreal te rendroit la santé c'est un remede qui ne doit point têtre repugnant ».²⁷⁹ Si le repos ne fonctionnait pas, peut-être un voyage pouvait faire du bien à la personne malade.

Certaines maladies présentées dans les lettres causèrent de grands inconforts. Manon Boucherville raconta à son beau-frère, Jacques Perrault, qu'elle était « inquomoddez depuis 6 jours du flue qui cour présentemant et qui est bien movais » et qu'il y avait « un officier qui an est tres malle »²⁸⁰. Elle termina sa lettre en souhaitant que ni son beau-frère ni la famille ne soit touché par cette même maladie, quoiqu'elle ne soit pas allée plus en détails au sujet des symptômes. Similairement, Pierre Guy rapporta à sa sœur qu'il y avait un rhume épidémique dans la région : « avez comme

²⁷⁷ Hubert Lacroix à Joseph Guy, 30 octobre 1803, BAC, MG24 L3, Vol. 13, p. 7803.

²⁷⁸ Gadoury en discute dans son ouvrage et nous donne des exemples de lorsqu'un « changement d'air » est suggéré comme remède. Gadoury, *op. cit.*, p. 160-161.

²⁷⁹ Pierre Guy à Veuve Defond, 18 janvier 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 7016.

²⁸⁰ Manon Boucherville à Mr. Perrault, l'ainé, Boucherville, 22 août 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1910.

nous ce vilain rhume qui n'exempte aucune famille et qui donne beaucoup de fièvre, pour moi il me pris il y a trois semaine et j'en suis quitte »²⁸¹. L'impact d'une maladie pouvait être jugé par la longueur de la discussion de celle-ci dans la correspondance. Par exemple, Guy passa quelques lignes à discuter de ce rhume qui se propagea dans la communauté, tandis que son fils, Étienne, en écrivant à son père de New York, consacra quelques lettres à préciser les conséquences d'une maladie contagieuse sur une grande région.

L'effet de cette épidémie sur le commerce de la Nouvelle-Angleterre fut déjà étudié dans le premier chapitre, donc voyons-la maintenant sous un angle de discussion sur la santé. Étienne termina sa lettre en notant que « la maladie qui étoit à philadelphie est à baltimore à présent il y a meurt jusqu'à 24 personnes par jour il y a environ 3 mois quelle y est repandu »²⁸². Environ un an plus tard, Étienne expédia une autre lettre à son père, dont une épidémie devint le premier sujet de discussion :

J'y vois l'inquiétude et le trouble dans lequel vous paraissez être réduit par rapport à ma situation. il faut que les fausses nouvelles et les exagerations ayent été très multipliées puisque les personnes les plus éloignées craignoient tant pour celles qui se trouvoient presque au milieu de cette maladie épidémique et qui n'avoient pas le moindre danger a apprehender. Quant à assurer si c'est la même maladie qui regnat à Philadelphie, les sentiments sont si partagés, même ceux des docteurs, que l'on ne sait lesquels croire. [...] Ce qu'il y a de vrai est que c'étoit une fièvre tout a fait contagieuse et locale, qui vous enlevoit les Personnes en 24 heures. elle n'a point fait de progrès hors de la ville, pas même dans toute la ville, car il y a plusieurs quartiers qui ne se sont point senti de ses funestes effets. [...] A Princeton nous n'avons pas eu le moindre danger a appréhender : Chacun ne paroissoit pas plus chagrin ni inquiet que s'il n'eut eu rien a craindre.²⁸³

²⁸¹ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, novembre 1793, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6556.

²⁸² Étienne Guy à son père, New York, 10 octobre 1794, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6621.

²⁸³ Étienne Guy à son père, Princeton (New Jersey), 15 novembre 1795, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6773, 6775.

Ces détails semblent être écrits pour rassurer son père qu'il est au courant de la situation et que la maladie ne s'était pas rendue au New Jersey.

Pierre avait écrit au sujet de la maladie de son fils, Joseph, comme il fut mentionné plus haut. Cette fois-ci, c'est le tour d'un autre fils, Louis, à être atteint d'une affection sérieuse. Pierre raconta à Joseph que son Louis « a été bien malade des fièvres tremblante, il va un peu mieux depuis quelque jours mais il resta maigre et beaucoup changé Cette maladie se repand de plus en plus dans la ville et les fauxbourg »²⁸⁴. Il est évident qu'une maladie contagieuse avec de tels symptômes pouvait être source de soucis pour les habitants d'une région.²⁸⁵ On peut remarquer une fréquence élevée de mentions de fièvres et d'amaigrissement dans la correspondance. « Je tai fais un Detaille de ma maladie Commencée du dix sept aoust et finis le 22 novembre je suis devenûs presquaussi maigre que tu la été de la tiene »²⁸⁶, écrivit Hubert Lacroix à son ami, Joseph. Cette préoccupation quant à la santé, mais plus spécifiquement par rapport aux épidémies, démontre le danger réel perçu par les habitants à l'époque. Plusieurs guérèrent, mais certains succombèrent à la maladie dont ils étaient atteints.

Une partie naturelle du cycle de la vie, la mort des membres de la famille, d'amis ou d'habitants d'une communauté, fut souvent mentionnée dans les échanges

²⁸⁴ Pierre Guy à son fils Joseph, Montréal, 25 mai 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7250.

²⁸⁵ On vit encore des épidémies de variole en Amérique du Nord au XVIIIe siècle qui, par la violence de ses symptômes, garda les habitants aux aguets. En Nouvelle-Angleterre, en raison de la diversité des religions pratiquées, les autorités s'éloignèrent des remèdes religieux comme la prière, et commencèrent à inspecter les navires et ordonner des quarantaines—comme fut le cas de l'épidémie décrit par Étienne Guy. Sara Stidstone Gronim, "Imagining Inoculation: Smallpox, the Body, and Social relations of Healing in the Eighteenth Century", *Bulletin of the History of Medicine*, Vol. 80, No 2 (Summer 2006), p. 261.

²⁸⁶ Hubert Lacroix à Joseph Guy fils, Rivière-aux-Raisins, 20 janvier 1802, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7648.

épistolaires.²⁸⁷ Une lettre de la main d'Étienne Guy énumère les individus de sa communauté qui moururent durant la dernière saison. Après avoir compilé la liste de décès avec les causes, il conclut : « Si tu vois le progret que la mort a fait dans nos endroits en si peu de temps, je ne fais seulement mention que des personnes les plus connues »²⁸⁸. François Baby reçut une lettre de sa sœur, la révérende Thérèse de Jésus, lui annonçant la mort de leur cousin, St-George Dupré : « La mort de St-George m'a beaucoup surprise je crois qu'elle vous a été bien sensible »²⁸⁹. En fait, nous apprenons que l'état de santé de Dupré se détériorait depuis quelque temps, puisqu'un mois auparavant Pierre Guy avait écrit à François Baby au sujet de la dégradation de sa santé : « St george a un peu de mieux depuis hier au matin les mouches lui on donné du soulagement on lui a porté le viatique il y a quelque jours et lextreme onction peut de tems apres son docteur l'avoit comdamné il crois actuellement quil en rappellera »²⁹⁰. Il est vrai qu'on échangeait des nouvelles entre proches au sujet de l'approche de la mort des connaissances communes, mais il arrivait également qu'un individu annonce sa propre fin.

En juillet 1762, Pierre Boucher De Boucherville écrivit une lettre à son beau-fils, Jacques Perrault, lui annonçant carrément qu'il s'éteindra dans un futur proche : « je vois que vous ignoré que depuis un mois jay esté beaucoup malade et an danger de mourir, ma maladie augmente toujours cest pourquoy avant quil soit peut vous aprandré

²⁸⁷ Gadoury consacre une section de sa monographie à la discussion sur la réaction des familles à la mort. Gadoury, *op. cit.*, p.167-168.

²⁸⁸ Étienne Guy à Joseph Guy, Montréal, 16 mai 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7240.

²⁸⁹ Revde S^f Thérèse de Jésus à François Baby, Trois-Rivières, 6 décembre 1797, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 7004-7005.

²⁹⁰ Pierre Guy à l'honorable Frs Baby, Montréal, 6 novembre 1797, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6985.

ma mort, ce qui fait que je ne peut vous ecrire plus olong »²⁹¹. Quelques mois plus tard, il expédia à nouveau une lettre de Boucherville à son gendre à Trois-Rivières ou à Québec (il était incertain où il se trouvait) confirmant davantage son état de santé dégradant : « ma santé nest point retablis Jesuis toujours beaucoup malade ce qui pourra me causer la mort avant quil soit peut »²⁹². Que ce soit perçu comme étant morbide ou réaliste, De Boucherville chercha à aviser sa famille au sujet de son état de santé et les prévenir qu'il ne lui restait plus longtemps à vivre. Il était peut-être plus facile pour De Boucherville de faire face à sa mortalité en raison de son âge avancé. Au moins il eut l'occasion de vivre une pleine vie, ce qui ne fut pas le cas pour la prochaine victime de la mort.

Une lettre de François Baby à Pierre Guy nous révèle la mort du fils de Guy : « Je regrette infiniment ton cher fils tant par la part que je prend à tout ce qui t'intéresse que parce que je luy ai Connû Beaucoup D'amabilité et qu'il promettoit par son Esprit et sa vivacité devenir susceptible de l'Éducation que tu te proposois de luy donner »²⁹³. Étant un ami proche de Guy, ce dut être difficile pour Baby d'apprendre cette nouvelle, d'autant plus qu'il ne pouvait le consoler que par la correspondance écrite.²⁹⁴ Nous apprenons également la mort de la veuve Guy, mère de Pierre, par une lettre écrite par celui-ci et adressé à Maurice Piehault²⁹⁵ : « Monsieur ma mere estant décédé du 28^e 8bre

²⁹¹ M^r De Boucherville à M^r Perrault l'aîné, Boucherville, 13 juillet 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1889.

²⁹² M. De Boucherville à M. Perrault, Boucherville, 22 août 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1909.

²⁹³ F. Baby à M. Guy, Québec, 11 juillet 1771, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 3118.

²⁹⁴ Gadoury affirme que s'il était assez commun et parfois prévisible de perdre un enfant avant l'âge de cinq ans (et c'est peut-être la raison qu'on n'en discute que rarement dans la correspondance), lorsqu'un enfant survécu aux premiers cinq ans de sa vie, il devenait plus difficile d'accepter sa mort par la suite. Gadoury, *op. cit.*, p. 124, 126.

²⁹⁵ Aucune information n'est disponible au sujet de cet individu.

de l'année dernière j'ai reçue la lettre donc vous l'avé honoré »²⁹⁶. Joseph-François Perrault écrivit à son cousin, Jacques Perrault, pour lui communiquer son regret face à la mort de leur cousine, Suzette :

le chagrin ne me permet pas de t'en dire d'avantage des lettres reçues hier de la N^{le} Orleans, par la N^{le} York de mon oncle Michel m'annoncent la mort de cette pauvre susette qui malade d'une dissenterie le jour et la nuit de l'incendie de cette ville, la maison de l'oncle ayant brulée, se trouva exposée tout ce tems en plein air et mourut peu de jours après.²⁹⁷

Il est naturel qu'une famille soit bouleversée par la perte d'un des leurs, donc la forme de la lettre, l'impression donnée et le destinataire jouent tous un rôle dans l'interprétation de l'opinion de l'auteur du sujet traité.

Il y eut des instances où le ton d'une lettre indiquait comment un individu se sentait face au décès d'un autre. Dans un échange épistolaire entre associés, dont le sujet principal était le commerce, il arrivait que la mort d'un autre semble être davantage un inconvénient financier qu'une perte. Par exemple, l'associé anglais de François Baby, Robert Hankey, rapporta à ce premier :

Vous aurez sans doute appris la mort prématurée de Mr. Kneller icy. Et comme elle est malheureusement arrivée avant que nous ayons pu avoir ensemble l'entretien que nous nous étions proposé sur la liquidation des affaires de feu Mr. B. Price, je reste dans la plus grande ignorance de leur situation actuelle²⁹⁸

De surcroît, le décès de plusieurs habitants d'une région trouvaient aussi sa place au sein des échanges épistolaires. Dans le cas de l'épidémie en Nouvelle-Angleterre mentionnée plus haut, Étienne Guy rendit compte d'innombrables morts :

il y est mort 7 ou 8 personnes de New York qui avoient laissé la ville avec cette maladie leur mal ne s'y est point communiqué, non plus qu'en beau scoup

²⁹⁶ Pierre Guy à Maurice Piehault, Montréal, 16 octobre 1771, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3202.

²⁹⁷ J. F. Perrault à son cousin Perrault l'aîné, Montréal, 5 février 1789, Vol. 11, p. 6052.

²⁹⁸ Robert Hankey à Fran^s Baby, Londres, 21 juin 1776, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 4033.

d'autres endroits ou le monde partoit de New York pour y aller mourir [...] Je ne crois pas que le nombre des Personnes mortes à New York égale a beaucoup près le nombre de celles qui moururent à Philadelphie. Le plus qu'il y soit mort a New York dans un Jour est 33 et à Philadelphie ils en ont conté 3 fois Jusqu'à cent dix par Jour [...] à norfolk l'on en a compté jusqu'à dix par jour [...] une autre petite ville dans la nouvelle Angletere, appelée New heaven, à perdu beaucoup de ses habitants de la dissenterie.²⁹⁹

Les correspondants pouvaient également énumérer les morts sans que ce soit le résultat d'une épidémie. Nous pouvons discerner, par le style d'écriture, lorsque ce ne fut que des connaissances de la famille qui moururent: « madame St Dixier [...] a perdu sa cher fille et sa compagne elle est morte le six d'octobre dernier ». Quelques lignes plus bas, Guy continua à donner les noms des habitants ayant perdu la vie :

Depuis ton départ est morte madame de Longueuil le 23^e 9bre, le docteur Jobert le 28^e xbre en peu de jour de maladie, le général Christy le 20^e janvier, la dame du doteur Blask le 28^e janvier, madame veuve jobert le 12^e avril et le 13 dite madame foucher, cette dernière de mort subite, aussi un nombre considerable de classe inférieure³⁰⁰

Comme il le fit en écrivant à son fils, Guy prit un ton plutôt affirmatif, au lieu d'émotionnel, lorsqu'il dénombra les mortalités dans la communauté : « vendredi matin 12 du courant entre cinq et six heures est décédé M^e V^{ve} jobert et samedi matin le 13 madame foucher femme du solliciteur morte subitement la première a été enterré lundi ce jour 14 et demain mardi 15^e la dernière sera aussi enterré »³⁰¹. Ce passage ressemble davantage à une nécrologie qu'un extrait d'une lettre personnelle, ce qui porte à croire que mesdames veuve Jobert et Foucher étaient des femmes de la communauté, mais pas nécessairement des amies intimes de la famille Guy.

²⁹⁹ Étienne Guy à son père, Princeton (NJ), 15 novembre 1795, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6775, 6777.

³⁰⁰ Pierre Guy à son fils Joseph, Montréal, 25 mai 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7249.

³⁰¹ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 14 avril 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7222.

Certaines familles semblent avoir été assez proches l'une de l'autre. Pierre Guy avisa son fils, Joseph, à Détroit, d'aller visiter un « monsieur marchand qui venoit d'apprendre la mort de madame sa mère, depuis ce temps il aura appris celle de monsieur son père qui [Pierre] crois l'aura beaucoup affligé d'autant quil lui étoit bien attaché »³⁰². Pierre Lukin, neveu de François Baby, se montra sympathique aux Perrault : « la famille en général a ressenti de vifs regret a la perte irréparable qu'a fait ce pauvre Monsr Perrault, perte aussi inconsolante pour lui que prématurée pour le malheur de sa nombreuse famille »³⁰³. Que les liens familiaux soient proches ou plus distants, les nouvelles concernant la mort s'étendaient assez facilement par voie de lettre et nous pouvons repérer le véritable regret du défunt dans le ton de l'auteur.

Les soins, qu'ils soient administrés à un hôpital, chez des sœurs, chez un médecin ou simplement avec des remèdes, furent aussi le sujet de nombreuses lettres.³⁰⁴ Il y avait quand même, à l'époque, un désir de prévention. Il y eut discussion de vaccination du bébé Baby, dont la veuve Benoist demanda l'opinion de son frère, François Baby avant de l'autoriser, malgré le fait que « les docteur on commencé à ynoculé par toutes ». La veuve ne cache pas son désir de protéger sa famille, puisqu'elle « crain Beaucoup que cela ne ce communique den le colège ». Elle continua : « je crois que la prudence demende de la prévenir Étant d'unne famille a en Estre bien mal traité »³⁰⁵. Nous apprenons d'ailleurs que les remèdes sont souvent des produits que l'on

³⁰² Pierre Guy à son fils Joseph, Montréal, 25 mai 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7248.

³⁰³ P. Lukin à François Baby, Montréal, 1 mai 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7402-7403.

³⁰⁴ Dans son dernier chapitre, Gadoury rappelle que la médecine française et la théorie des humeurs étaient à la base de la médecine canadienne. Gadoury, *op. cit.*, p. 162.

³⁰⁵ Madame veuve Benoist à François Baby, Montréal, 28 février 1775, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 3857.

utilisait de façon quotidienne.³⁰⁶ Par exemple, en écrivant à la veuve Defond, Pierre Guy mentionna que son autre sœur, « par ordre de son docteur a été obligé de faire usage de vin »³⁰⁷. Louise Perrault raconta à son frère, Olivier, un remède qui ne sembla pas faire effet pour une de leurs connaissances : « m^r dumont [...] est venu me voir et [...] a passé deux jours ici il a toujours ses cloux au visage malgré les tisane quil prend pour se les faire passer »³⁰⁸. Les remèdes, par contre, coûtaient des sous. La mère de François Baby l'écrivit durant l'hiver de 1762 qu'elle est « redevable depuis sette yvers à monsieur Lendryau 3 pisastre pour des remèdes quil ma donné dans ma maladie »³⁰⁹. La médecine et les remèdes allaient souvent de pair avec les soins comme tels.

Il était parfois difficile pour les habitants d'avoir accès à des soins. La région où habitait un individu pouvait avoir une instance sur la qualité de ses soins, comme en témoigna Pierre Boucher De Boucherville en 1762. Vivant à Boucherville, il se plaignit dans une lettre à son gendre : « si j'étois allieur quicy je me porterois mieux on na point

³⁰⁶ L'évolution de la culture médicale dans la colonie débuta dès le contact entre les Amérindiens et les Français au XVII^e siècle. En fait, Chris Parsons nous parle de difficultés qu'avaient les Européens avec certains « remèdes » amérindiens (la danse, la chanson, etc.) puisqu'on crut d'abord dans la prière, l'utilisation de reliques, etc. Par contre, les Jésuites étaient prêts à adopter certains remèdes botaniques, mais attribuaient leur efficacité au désir de Dieu. Cette utilisation persistait avec le temps en plus d'évoluer avec la culture européenne (ex. usage de tisanes, de boissons alcoolisées, etc.) Chris Parsons, "Medical Encounters and Exchange in Early Canadian Missions", *Scientia Canadensis: Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine / Scientia Canadensis: revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine*, Vol. 31, No 1-2, p. 58-60.

³⁰⁷ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 10 novembre 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 7108.

³⁰⁸ Mademoiselle Louise Perrault à Monsieur O. Perrault, Boucherville, 14 juin 1795, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6711.

³⁰⁹ Madame veuve Baby à François Baby, Montréal, 22 février 1762, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1840.

de soins de moy »³¹⁰. Par contre, ceux qui purent se permettre, financièrement ou géographiquement, d'être soignés par des sœurs ou par un médecin avaient la chance de retrouver (et leurs proches retrouvaient) une certaine paix d'esprit.³¹¹ D'après les lettres, les malades semblaient recourir fréquemment à l'hôpital, qui avait des religieuses comme soigneuses.³¹²

Pierre Guy y fait référence dans une lettre à sa sœur, la veuve Defond, en annonçant que sa fille à elle, Félicité, fut admise à l'hôpital et était dans le soin des religieuses.³¹³ Durant l'hiver de 1777, François Baby reçut une lettre d'une sœur des Ursulines avec qui habitait sa propre sœur, Thérèse de Jésus. La sœur St-Antoine expliqua qu'elle n'avait pas l'intention de lui écrire puisqu'il avait promis de les visiter durant l'hiver, mais en raison du climat doux elle estimait qu'il ne pouvait faire le voyage. Conséquemment, elle lui expédia une lettre afin de l'informer sur l'état de santé de Thérèse :

Cette chere Mere a été comme on vous la dit très dangereusement malade et je vous avoüe que nous avons craint de la perdre, mais nous esperons beaucoup a présent, elle est mieux depuis qu'elle a suivi vôtre avis sans l'avoir sçu je veux dire qu'elle a consulté Monsieur le médecin dont vous lui parlé lorsqu'il a monté

³¹⁰ M. De Boucherville à M. Perrault, Boucherville, 22 août 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1909.

³¹¹ Ce n'était pas tous qui adhéraient à la croyance en les soins fournis par les médecins, certains demeurant cyniques devant la science de la médecine, comme l'explique Gadoury. Gadoury, *op. cit.*, p. 163.

³¹² Depuis le XVII^e siècle, on vit les sœurs prendre charge des soins de santé en France et ensuite en Amérique du Nord Britannique. En fait, les hospices et hôpitaux gérés par les religieuses virent un accroissement de l'appui financier du gouvernement vers la fin du siècle. Plus d'information au sujet des soins de santé et des religieuses se trouvent dans les travaux suivants : J. F. Boshier, *Business and Religion in the Age of New France, 1600-1760*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 1994, p. 22; F. Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840 : changements structuraux et crise*, p. 67; René Hardy, « Regards sur la construction de la culture catholique québécoise au XIX^e siècle », *The Canadian Historical Review*, Vol. 88, No 1 (March 2007), p. 13.

³¹³ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 26 juin 1788, BAC, MG 24 L 3, Vol. 10, p. 5988.

[...] il lui enseigna quelque remede et un régime qu'elle observe et dont Elle se trouve bien [...] ³¹⁴

Une autre femme recevait des soins d'un médecin. Cette fois-ci une sœur anonyme de Pierre Guy fut « malade sans aucun danger suivant le docteur, elle souffre beaucoup de la poitrine et est dans des faiblesses continuelle elle se leve et se couche de tems en temps et trouve toujours avoir trop pris quand elle a mangé un peu de riz ou bue un peu de bouillon »³¹⁵. Une lettre entière de Pierre Guy à la veuve Defond fut consacrée à raconter la situation actuelle de sa fille à elle, dont le nom n'est jamais mentionné :

j'ai une lettre de ton gendre du dix sept courant qui manonce le départ de sa femme Pour montréal [...] je fut la voir le matin je la trouvé aussi triste que sa situation le permet [...] le docteur erigaud lui avoit dit quil croioit que le nerf optique n'etoit pas attaqué apres l'avoir longtemps Examiné, et aussi les toiles nétoit pas assez mûre pour lui faire l'opération quil alloit lui donnere des remedes quil esperoit que sous trois mois lui levere ses peaux avec avantage, quelle pouvoit en voire d'autre qui pourroit operere plutot, que pour lui il étoit déterminé d'attendre afin de resussire, et que les peaux ne revienne plus. je lui ai conseilier de consulter le docteur Rouane, quelle avoit déjà vûe au temps ou elle étoit a l'hopital, elle me dit que sa visite lui couteroit au moins une guinée et que d'aillieurs elle connoit le premier pour un bon opérateur [...] je lui observé que sil falloit trois mois d'attente quelle feroit mieux de retourner chez elle qe de restere a la ville que l'absence et léloignement de sa famille lui causeroit une augmentation de male, enfin le docteur rouane a été appelé et a dit que la malade devoit retournere chez elle et attendre jusqu'au mois de septembre prochain afin que le rouge quelle a dans les yeux puisse devenir blanc et qu'alors il lui fera l'operation de la Cataracte, et quil ne lui faut aucun remede le premier docteur a commencé a lui soufflere une poudre et dit quil lui faut des remede a prendre, a coup sur il ferra mieux son compte que le docteur Rouane³¹⁶

³¹⁴ Rev^{de} S^r S^t Antoine à François Baby, Trois-Rivières, 20 mars 1777, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 4161-4162.

³¹⁵ Pierre Guy à Mme Veuve Defond, Montréal, 24 octobre 1785, BAC, MG 24 L 3, Vol. 9, p. 5369.

³¹⁶ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 21 mai 1801, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7567-7568.

Cette discussion sur les différentes mesures proposées par les docteurs présuppose une habileté à se payer un traitement adéquat pour remédier à un problème de santé.³¹⁷ Il y eut des instances où certains individus rapportèrent à leur proche qu'ils étaient incapables de payer la dette encourue par un séjour à un hôpital ou par une visite du docteur.³¹⁸ Cependant, les frais n'étant aucunement mentionnés ici, nous sommes portés à croire que les Guy étaient prêts à tout pour assurer le confort et la santé des membres de la famille quand l'intervention médicale pouvait être une solution à un problème.

Il y eut un cas où un enfant utilisa l'hôpital comme moyen d'éviter l'école. Encore une fois, Pierre Guy raconta l'histoire à sa sœur, la veuve Defond, par moyen d'une lettre dont le seul sujet sont les événements entourant son petit-fils à elle :

Comme ton petit fils est sortie de l'hopital et rentré au Colège la sœur dezerie a qui jai fait demandere le compte mas fait dire quil lui falloit tune guinée pour quatorze jours. Lizette lui a observé que lon ne paioit ordinairement que trente sols par jour [...] l'enfant aussitôt sortie de l'hopital a tombé sur un coffre en allant se coucher. Monsieur Chicoineau la renvoyé a l'hopital pour se trouver a la visite du docteur d'autant quil ce plaint d'un point de côté, je lui ait recommandé de me dire en passant comme le docteur le trouvoit je ne lai pas vu jai envoyé mon homme pour minformere sil étoit rentré la réponse a été qu'on la renvoyé a sa classe, la sœur angélique a dit à lisette que lenfant sest ouvert au petit servent de messet et leur a dit quil menoit ce manege pour rentrer a l'hopital ou il

³¹⁷ Il est reporté qu'à Londres des XVIIe et XVIIIe siècles, c'était souvent les apothicaires qui firent les visites aux patients pour ensuite consulter un médecin pour savoir quoi administrer comme remède, les docteurs se déplaçant rarement eux-mêmes aux maisons. Par contre, on dit que les médecins se plaignaient des revenus plus élevés des apothicaires. Par conséquent, les docteurs qui firent des visites chez les patients demandèrent quatre fois les honoraires versés habituellement aux apothicaires. Nous pouvons supposer qu'un système similaire dut exister dans la colonie à l'époque. Sinon, il est clair que si un individu voulait même avoir l'option de recevoir une visite d'un médecin, il devait être en mesure de payer des sommes assez importantes. Barrington Moore, Jr., "Historical Notes on the Doctors' Work Ethic Reviewed", *Journal of Social History*, Vol. 17, No 4 (Summer 1984), p. 548-549.

³¹⁸ La veuve Baby, belle-soeur de François Baby, écrit à ce dernier lui suppliant de l'aider à payer sa dette: "La situation déplorable ou je suis m'oblige de prendre la libertée de m'adresser à vous, sortie de l'Hotel-dieu, sans avoir pu payer encore les soins et les remedes qui m'ont été donnés pendant ma maladie [...]". Veuve Baby à L'Hon^{ble} François Baby, Montréal, 5 mai 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7407.

sans nuit moins qu'au Collège qu'il regardait comme une prison [...] [il] a été à l'hôpital se faire visiter le côté qu'aucune apparence de mal ne partu, le lendemain il a retourné pour de nouveau se faire voir le côté que le docteur a trouvé une petite rougeure qu'il pense qu'il s'est fait lui-même en se frottant avec du sel et l'on renvoyé³¹⁹

Le fait que l'enfant put visiter l'hôpital à chaque fois qu'il se plaignit d'un mal indique que la famille Guy avait les moyens de payer les frais médicaux de ses membres, même dans une situation où quelqu'un abusait le système. Il n'est pas clair si Lisette et compagnie étaient nécessairement au courant des activités de son fils, mais de toute façon, la rapidité avec laquelle on envoya l'enfant à l'hôpital indique soit une naïveté de la part de son entourage, soit une vigilance en raison de la capacité de payer. Peu importe la raison des actions de ces individus, cette lettre témoigne d'un réel souci pour la santé, au point où même lorsqu'un membre de la famille feignait de nécessiter des soins, on optait pour une visite à l'hôpital. Outre la santé, les familles marchandes s'intéressaient aussi à ce qui se passait dans leurs communautés de façon plus générale.

La communauté

Des nouvelles de « chez nous » arrivaient souvent. Comme il est perceptible dans les passages concernant l'état de santé de l'entourage des familles étudiées, être membre de la communauté fut presque un incontournable, même lorsqu'un Canadien la quittait pour un temps indéterminé. Les événements touchant les individus, les familles ou la communauté entière figuraient très souvent dans la correspondance étudiée, qu'ils aient été au niveau physique et géographique, ou encore au niveau social. Il y eut des occasions où la communauté fit preuve de solidarité devant une épreuve. De surcroît, des événements annuels, banaux, pouvaient trouver leur place dans les lettres en raison

³¹⁹ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 7 janvier 1802, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7643.

d'anormalités dans leur déroulement. C'est souvent le style d'écriture qui nous permet de discerner le niveau d'importance que l'expéditeur de la lettre accordait à ce qu'il ou elle écrivit à travers la description d'événements ou de situations. C'est durant les moments difficiles que nous remarquons à quel point les autres membres de la communauté eurent un véritable impact sur la vie de leurs concitoyens.³²⁰

Comme il fut noté tout au long de cette étude, la veuve Defond était souvent la récipiendaire de nouvelles de son frère à Montréal. Deux événements se démarquent dans cette collection de correspondance. En premier lieu, Guy décrivit en détail, sur trois pages, la fonte printanière de 1797-1798. Son ton indique que la destruction causée par la glace n'était pas inhabituelle et semble être comprise comme un risque à assumer lorsqu'on s'établissait près de la rivière. Ce qui suit est un extrait de cette lettre :

[...] a deux heures après diné les glaces on partie d'en haut [...] elle se sont porté du côté de terre a commencer du quez de Mr. Blondeaux et on monté sur les côtes d'une hauteur extraordinaire et ont bouché toutes les portes de ville [...] elle se sont acoté sur les murs en forme de montagne [...] chez Mr. Simon dizier [...] elle ont razé environ trente cinq pieds de mur de la ville [...] le refoulement a recommencé et ses porté chez Mr. langué a renversé son quez comme lon peu tourner une acrobate elle ont [...] entré dans sa coure cassé les galerie et les petits Batimens tous le monde ses sauvé dans la rue croiant être écrasé par la maison.³²¹

Des maisons endommagées par la glace flottante sur la rivière durant la fonte n'était pas la seule préoccupation de la communauté. Dans une lettre écrite au mois de mars 1800, Guy informa sa sœur qu'il y avait eu un incendie dans la région qui n'avait duré que

³²⁰ Dans son article, l'historien Gordon Darroch, rappelle l'importance qu'accordaient les groupes à leur famille et leur communauté, migrant souvent ensemble et s'entraïdant durant les périodes difficiles. Malgré le fait que son étude porte sur le XIXe siècle, le concept de souci et d'entraide communautaire transcende le siècle et peut également s'appliquer aux familles étudiées ici. Gordon Darroch, « Migrants in the Nineteenth Century : Fugitives or Families in Motion? », *Journal of Family History*, Vol. 6, No 3 (September 1981), p. 263.

³²¹ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 12 avril 1798, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, 7047.

trois heures, mais qui détruisit dix demeures—huit de celles-ci étant des maisons de bois.³²² Presqu'un an plus tard, Guy rapporta un autre incendie qui vint proche de brûler la maison de la veuve Defond. Il expliqua que dans la confusion des voisins se sauvant de leurs maisons, plusieurs d'entre eux furent incapables de sauver leurs biens et perdirent tout dans le feu.³²³ Joseph-François Perrault fit rapport d'un grand feu qui s'était répandu dans la communauté et qui causa, indirectement, la mort d'une fille, Susette, mentionnée précédemment. Il paraissait que ce fut un grand feu, puisqu'il y fait référence en le surnommant « l'incendie de cette ville ». De plus, son oncle perdit sa maison aux dépens des flammes.³²⁴

Il y eut rapport d'un autre incident, mais cette fois-ci ce ne fut pas seulement une maison qui passa au feu mais aussi un ensemble d'édifices dont était composé un séminaire, comme le décrivit François Baby à Pierre Guy :

Le feu pris mardy à deux heures après midy au Séminaire et en Consomma à peu près le 5^e : Le vend qui étoit nord est communiqua L'Embrassement à la Chapelle, Au jesuite et à quelque maison particulière, mais heureusement sans succes, L'activité et Le Courage des Citoyens et de la troupe y ayant porté remède aussitost. On estime que Cet accident pourra Couter à M^{rs} du Séminaire Environ Cinq mille franc tant pour reparer leur maison que pour la perte de quelques Effets.³²⁵

On soupçonna la cause de l'incendie, d'après Baby :

on assure que la Couverture qui étoit de Bardaux s'est allumé par le feu qui s'étoit attaché à la Corde du Ballest des ramoneurs qui venoient de ramoner la Cheminé de la cuisine ou on avoit pas eu la précaution d'éteindre le feu et que le ramoneur ayant tiré à Lordinaire L'une des cordes par en haut L'avoit secoüé précipitamment sur le toy pour en ôter le feu qui s'y étoit attaché et

³²² Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 10 mars 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7395.

³²³ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 5 février 1801, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p.7543.

³²⁴ J. F. Perrault à son cousin Perrault l'aîné, Montréal, 5 février 1789, Vol. 11, p. 6052.

³²⁵ F. Baby à M. Guy, Québec, 13 août 1772, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3376.

qu'imprudemment il se retira sans avoir égard aux suites facheuses qui en pouvoit résulter et un quart d'heur à près Le toy s'embrasa.³²⁶

Il est évident que les édifices et les maisons de ces personnes étaient à la merci des éléments et que des dommages causés par des incendies et par la glace étaient de vraies préoccupations avec lesquelles elles devaient vivre : à chaque printemps (pour la fonte) et tout au long de l'année en ce qui concerne les feux.³²⁷ Malgré les ordonnances officielles en Nouvelle-France depuis 1688 et encore en 1727 interdisant la construction de maisons en bois, on continuait à le faire en raison de l'abondance de cette ressource.³²⁸ Le problème était exacerbé en milieu urbain à cause de la proximité des demeures les unes des autres, comme en témoigne l'incident raconté par Guy.

Ce souci est davantage accentué lorsque nous découvrons que des brasiers furent causés par un incendiaire. C'est le cas durant l'hiver de 1768 à Montréal. L'homme Beaumont mentionné précédemment rapporta à François Baby « que l'on a mis Le feu à montreal chez le vieux pilet un angar chez luy qui a brulé chez gauché, et chez lefevre duchouquet ont nous avoit annoncé il y a trois jour cent vengt maison de brulé a

³²⁶ *Ibid.*

³²⁷ Une étude sur les cheminées à Philadelphie durant le XVIIIe siècle rappelle l'importance du nettoyage des cheminées à l'époque. Effectivement, on rapporte que les ramoneurs de cheminées passaient au mois ou au deux mois et étaient même régis par les autorités municipales afin d'assurer leur compétence. C'est clair que les incendies étaient une préoccupation pour tous, donc on prenait les précautions nécessaires pour réduire le risque. Samuel Y. Edgerton, "Heating Stoves in Eighteenth Century Philadelphia", *Bulletin of the Association for Preservation Technology*, Vol. 3, No 2/3 (1971), p. 71.

³²⁸ Paul-Louis Martin, « Production de paysage et culture technique. L'emploi de la céramique architecturale au Québec, du XVIIe au XXe siècle (note de recherche) », *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 13, No. 2 (1989), p. 116; L'historien Pierre Deffontaines nous fournit d'autres détails sur la construction de maisons en bois dans son article. Pierre Deffontaines, « Évolution du type d'habitation rurale au Canada français », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 11, No. 24 (1967), p. 520.

Basseville a quebec »³²⁹. Il conclut la lettre en annonçant à Baby qu'il « eut peur pour [lui] et Mr Dupré mais [ils ont] scue le contraire ».

Un autre événement surpassant les forces humaines, l'épidémie en Nouvelle-Angleterre fut discutée plus tôt, et malgré les effets dévastateurs de la maladie qui s'était répandue à quelques villes importantes et qui prit des centaines de vies, Étienne Guy raconta que les citoyens s'étaient mis ensemble afin de s'entraider durant un moment difficile :

Les citoyens de Philadelphie se sont distingués par une action tout à fait charitable dont vous aurez certainement entendu parler. en une semaine ils ont formé une somme de sept mille piastres pour le soulagement des pauvres et infortunées victimes de cette maladie contagieuse. New York les a prévenu l'année de la fièvre jaune à Philadelphie par une souscription de cinq mille piastres [...] J'étois convaincu par avance que les nouvelles et les récits fabuleux et toujours de mode dans de semblables circonstances, vous troubleroient et vous mettroit dans l'inquiétude, tant à mon égard qu'à celui de tant de Personnes aux malheur desqu'elles l'humanité nous oblige de prendre part.³³⁰

Ce passage permet au lecteur d'avoir une idée de comment le sentiment d'appartenance à une communauté transcendait l'idée que les individus ne se souciaient que du bien-être des gens qu'ils connaissaient. Étienne vit, dans le geste des citoyens de la Philadelphie, un acte de bonté communautaire, où on veillait tous au bien-être général de la population. Bref, la force du souci pour son prochain poussa les gens à poser un geste humanitaire dans un moment de besoin.

Malgré la perception de la vie urbaine comme étant un lieu de va et vient où les transactions et rencontres se font de façon impersonnelle, Étienne Guy en donna un petit aperçu à son père depuis New York, et montra comment la vie en ville différait de celle

³²⁹ M. Beaumont à M. Frs. Baby, Montréal, 5 décembre 1768, BAC, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2727.

³³⁰ Étienne Guy à son père, Princeton (NJ), 15 novembre 1795, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6775-6777.

au Québec. Un exemple en est la façon dont les citoyens apprenaient les nouvelles : « voilà ce que j'ai entendu dire hier au soir au café ou je fus avec monsieur Astor. Remarquez que ce café n'est point une cantine, comme à Montréal, mais une maison publique où les citoyens se rendent le soir pour apprendre les nouvelles »³³¹. Il y eut, donc, des endroits de rassemblement pour les personnes qui vivaient en ville. De telles « maisons publiques » apparurent plus tard au Canada.³³²

Ce n'est pas juste dans la colonie de l'Amérique du Nord Britannique que les effets de vivre au sein d'une communauté se faisaient sentir. Louis Perras écrivit de Martinique à son oncle au sujet de l'effondrement catastrophique du marché en Angleterre en 1800. Il expliqua que les marchands qui souffraient financièrement furent accordés du temps supplémentaire par leurs créanciers pour payer leurs dettes :

Chacun ici prends le parti de s'aider les uns aux autres, en se donnant réciproquement du tems, sans cela presque toute l'isle seroit en faillite, et il ne seroit plus possible de faire d'affaires de plusieurs années. vous ne sauriez vous faire un idée de la désolation et de la misère que ce fâcheux Evenement vient de porter a toutes nos colonies; toutes especes d'affaires sont arretées; et dieu seul sait quand elles reprendront.³³³

³³¹ Etienne Guy à son père, New York, 28 octobre 1794, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6630-6631.

³³² L'historienne Julia Roberts consacra une monographie à l'étude des espaces publics et les tavernes comme centres de rencontre, surtout au XIXe siècle. Julia Roberts, *In Mixed Company: Taverns and Public Life in Upper Canada*, Vancouver, UBC Press, 2009. 228 p.

³³³ Louis Perras à Pierre Guy, Martinique, 3 mars 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7393. Malgré le fait que la Martinique était une colonie française, il semblerait que la traite avec l'Angleterre était permise pour ses résidents. Dans la lettre, Perras explique la culmination de problèmes qui fit en sorte que les marchands sur l'île se trouvaient dans une situation fâcheuse: « notre maison de commerce vient de perdre au moins huit cent mil livres par nos dernières remises en Angleterre [...] la malheureuse expédition contre la Hollande nous vaut cette affreuse catastrophe [...] nous éssuions aussi de grosses Pertes par une banqueroute à Londres, et les grandes faillites D'Hamburgh & d'Angleterre ensemble avec l'énorme perte sur les denrées de ces colonies ruinent la plus grande partie des négociants de cette colonie [...] L'Angleterre est surchargée de nos denrées sans pouvoir en trouver un débouché qu'a une perte totale », p. 7392-7393.

Il est intéressant de noter cet appui marchand, communautaire. Malgré le fait qu'ils étaient peut-être des compétiteurs, ils reconnurent que leurs pairs avaient besoin d'assistance et, comme Perras le décrit, la traite future sur l'île était menacée si les débiteurs étaient poussés à la faillite par des marchands avarés et impatients. Cette crise financière pesait sur les pensées des marchands en Martinique puisqu'ils étaient incertains de l'avenir du commerce avec l'Angleterre. Revenons maintenant à la société canadienne.

L'habitation

D'un côté plus physique de la vie en société, la correspondance dévoila des détails sur les habitations. Nous sommes exposés aux informations portant sur les propriétaires et les locataires de maisons.³³⁴ Les détails, telle l'acquisition du loyer, les locataires, les rénovations, les problèmes, etc. y furent souvent inclus. La veuve Baby raconta à son fils, François Baby, qu'elle alla recouvrir le loyer d'une de ses maisons : « j'avaï aïstté paisez des trois année de rente de ma^{dme} oûartonne et [...] j'avaï donné L'argent a ma fille pour ma pençiont »³³⁵. D'ailleurs, Pierre Guy assura à Maurice Piehaut qu'il allait recevoir son loyer : « Estant amême de vous prevaloire de vos debourcé sur les rentes lesquels Je tireroi de moindre somme suivant lavis que vous men donerié »³³⁶.

³³⁴ D'après Deffontaines, certains Canadiens pouvaient se permettre d'avoir des « maisons d'été » et « maisons d'hiver » qu'ils louaient aux gens qui passaient dans la région. Il est possible que les maisons dont on parle dans les lettres fussent de ce type. Il y a aussi la possibilité qu'elles soient simplement des maisons supplémentaires à fin de location. « Évolution du type d'habitation rurale au Canada français », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 11, No. 24 (1967), p. 511.

³³⁵ Madame veuve Baby à François Baby, Montréal, 22 février 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1840.

³³⁶ Pierre Guy à Maurice Piehaut, Montréal, 16 octobre 1771, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3204.

La veuve Benoist, sœur de François Baby, lui avait écrit une lettre dont un paragraphe fut consacré à lui donner une mise à jour de la situation avec sa maison : « mr hennerey nest pas encore sortie de la maison on dit qu'il en a louer une quil doit prendre sous peu si on peut se dispensé d'aller à la rigueur ce cera toujours le mieux aux sitot qu'il sera sortie je ten donnerez avis »³³⁷. La maison appartenait à la famille Baby, mais il est clair que c'est François qui s'occupait des finances, de la location, etc. Une maison vide ne rapporte aucun argent. Il est logique que la veuve ait voulu aviser son frère aussitôt que ce monsieur Hennerey avait quitté les lieux afin de pouvoir trouver un nouveau locataire.

Les relations entre propriétaires et locataires pouvaient parfois dégénérer en raison de plaintes et de problèmes d'entente sur l'état de la maison. M. Beaumont décrivit à François Baby les problèmes qu'il connut avec un locataire :

La semaine dernière mon Locataire qui ne mavoit point encore payéz me chercha une difficulté me disant qu'il ne luy étoit pas possible de pouvoir danser dans la maison qu'il craignoit quelle écroula. Et que ses messieurs les jurées La condamnoit. Je luy fis reponse que je me mocquois de ses messieurs et de luy et que jallois Luy faire valoir mon Bail je parlai assitot a Mr roy – qui sy transporta et le releva comme bien vous pensez, de sorte que j'ai été obligé de laisser passé une uitaine et enfin je retournai chez lui où il me compta mes neuf cent Livre³³⁸

Certaines disputes éclatèrent entre propriétaires et locataires pour des raisons financières. Beaumont extériorisa sa frustration dans sa lettre à Baby et il ne fut pas le seul à le faire. Nous trouvons parmi les lettres, des plaintes concernant l'état de la maison ou des rénovations qui pourraient se faire. C'est le cas de Jean-Baptiste Perrault

³³⁷ Madame veuve Benoist à François Baby, Montréal, 21 mai 1777, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 4196.

³³⁸ M. Beaumont à M. Frs. Baby, Montréal, 5 décembre 1768, BAC, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2726.

qui se plaignit à Madame Perrault³³⁹ : « Je suis aux maumant premierement de sortir de cette maison que j'aucepe, non pas parque M^r S^t Martin me fait sortirre, mais parque cette maison écrazes de viellesse »³⁴⁰. Quitter était une option lorsqu'un locataire était insatisfait de l'état de la demeure.

Il y eut, par contre, une autre situation où le locataire, sans vouloir quitter, demanda que le propriétaire y apporte des rénovations. Cette fois-ci c'était la maison appartenant à la veuve Defond, et Pierre Guy lui en fait part de la situation : « ton locataire me tourmente depuis longtemps pour lui faire ouvrir une porte sur le bord de leau je lui ait repondu que tant que les murs des fortifications ne seront pas remis aux particulier que tu ne feroit pas cette depense et avant que je t'écrive »³⁴¹. Quoiqu'un locataire pût se plaindre pour des rénovations qui ne se faisaient pas, il y eut également des occasions où même lorsqu'on apportait des améliorations à la demeure, le locataire n'était toujours pas satisfait. Nous apprenons que la veuve Defond investit dans la rénovation de sa maison, puisque Guy nous donne un compte rendu du progrès : « ta maison avance bien les maçons sont dans le grenier d'aujourd'huy, cela ne diminue pas la mauvaise humeur du locataire je le renvoye autant quil nest possible a la patience »³⁴². Dans ce cas-ci, malgré les rénovations, le locataire trouva une raison de se plaindre.

Quelques fois ce fut le propriétaire qui avait des plaintes au sujet de l'état de la maison suite à l'occupation d'un locataire. En lisant les multiples lettres de Pierre Guy à sa sœur, nous découvrons qu'elle possédait deux maisons à Montréal, qui étaient

³³⁹ Il n'y a pas d'indices qui nous permettent de repérer l'identité de cette femme.

³⁴⁰ J. B. Perrault à Madame Perrault, Rivière-des-loups, 26 août 1791, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6320.

³⁴¹ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 24 septembre 1797, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6960.

³⁴² Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 30 août 1790, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6193.

occupées par des locataires. Comme nous venons de le voir, Guy l'informa sur des aspects variés de ses propriétés, par exemple, s'il y avait un nouveau locataire qui y emménagea, si un locataire avait des retards de paiements de loyer, s'il y avait de quoi requérant des rénovations ou même si Guy dut expulser un locataire parce qu'il n'avait pas payé le loyer. C'est seulement parce que la veuve Defond vivait à Trois-Rivières que nous avons la possibilité de percevoir des activités plus quotidiennes auxquelles participait un marchand comme Guy. Il écrivait à un membre de la famille avec qui il était très proche, donc beaucoup moins d'encre fut versée sur le sujet du commerce. Ceci permet une meilleure vue de la vie quotidienne au lieu de se concentrer uniquement sur le monde de la traite :

Ta petite maison n'est pas encore loué et l'auroit été si jeut voulue à un avocat qui ne paye pas, d'ailleurs il ne la demandoit que pour deux ou trois mois, tu crois que le mauvais état dans laquelle la laissé ton dernier locataire sera un empêchement a la louer [...] avant de partir pour québec me la demandé avec convention de la laissere si aucune locataire se présentoit pour la louer, la fait nétoyer dans toutes ses parties avec la plus grande propreté et a remplacé toutes les vitres cassés avec convention de ne rien payer pendant le peu de temps qu'il l'occupera.³⁴³

Avoir un locataire qui ne payait le loyer de façon régulière n'était pas le seul problème que pouvait rencontrer un propriétaire qui louait une maison.

Des dommages survenaient parfois, et parfois le propriétaire le remarquait seulement lorsqu'il était trop tard et que le locataire était déjà parti. C'est la situation à laquelle fut confrontée la veuve Defond, comme lui expliqua son frère :

J'ai fait rétablir l'exaucement de ta maison occupé par judat du Cotté de larivière les planches et acoyaux avoit été emporté par le vent aussi le mur de séparaton avec mr Pillet a compté de ton écurie à la maison laquel dépence a été faite à fraix commun avec le dit sieur, demain on commencera à rétablir l'exaucement de ta maison du coté de leau, mr vitally madit quil croioit que les planches et

³⁴³ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 11 juin 1801, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7573.

acoyaux étoit tombé dans la cour de mr hamelin [...] quand Petelle viendra payer sarente ou interest de sa dette je lui proposer de faire une obligation³⁴⁴

Guy écrivit de nouveau à sa sœur, suite à des développements dans la situation actuelle concernant la maison louée : « il a fait les réparations des cheminés, remis les boisures et les tapisseries avec générosité quoi qua vrai dire il n'avoit repondu que du loier, la chambre faite dans le grenier na point été touché, ainsi tu me dira si tu veu la laisser subsister »³⁴⁵. Guy l'avisa aussi de la situation avec le locataire mentionné plus haut, un monsieur Judat : « j'ai finie avec mr judat à deux Cent piastres Pour l'année qui commencera au 15^e mai prochain à échoire au 15^e ma 1788 je nai pas pû le faire consentir a louer Pour deux années non plus qua donner treize cent franc »³⁴⁶. Il y eut des occasions où aucun locataire ne pouvait être trouvé. D'ailleurs, nous apprenons la façon dont les propriétaires firent savoir à la communauté qu'il y avait une demeure à louer : « personne na encore demandé ta maison a louer depuis la sortie du Colonel, l'annonce sur la porte invite tous les passant a louer personne ne presse »³⁴⁷. À un autre moment, il lui indiqua brièvement d'une pareille situation : « la petite maison n'est pas encore loué »³⁴⁸. Bien que les négociations entre propriétaires et locataires ne fussent pas toujours aisées, il semblerait que les propriétaires préféreraient avoir un individu qui reste dans la demeure et paye le loyer, même s'il trouvait des raisons de se plaindre, que de chercher à louer une maison vide qui ne rentre aucun argent.

³⁴⁴ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 25 septembre 1786, BAC, MG 24 L 3, Vol. 10, p. 5556.

³⁴⁵ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 30 avril 1787, BAC, MG 24 L 3, Vol. 10, p. 5667.

³⁴⁶ *Ibid.*

³⁴⁷ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 10 juillet 1791, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6312.

³⁴⁸ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 6 juin 1796, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6824.

Comme il devient évident par les lettres, Guy informa sa sœur des développements qui se produisaient avec sa maison. Parfois ce fut par rapport aux réparations, d'autres fois ce fut concernant le loyer³⁴⁹. Dans l'exemple qui suit, Guy l'avisa du règlement de prix : « je te préviens aussi que j'ai rendu réponse aux officiers pour ta maison [...] et [ils] seront sous peu En ville, je suis convenû avec eux du prix qu'a payé le major, Pour l'année qu'il a occupé à la Charge par eux de la garder le tems que le régiment restera en garnison »³⁵⁰. Une autre lettre nous apprend que quelques personnes firent des paiements pour la location de la propriété de Defond, et une autre doit des fonds pour la location de la maison :

je ai reçû pour loier du banc des héritiers avrard deux année de rente de mr du longprez a compter du 1 janvier 1787 échû au 1^e janvier 1789 et de mad^e v^{ve} michel roy un an de loier pour une place a compter du 25^e janvier 1788 échû au 25^e janvier 1789 observer que mr Dulongprez na que une place – mr heney doit deux années qui seront échû le 1^e 9bre prochain pour une place je lui ait envoyé sa quittance Pour l'année derniere³⁵¹

Dans une lettre ultérieure, Pierre Guy apprit à la veuve Defond que quelques paiements se firent par les mêmes personnes mentionnées dans la lettre ci-haut :

je tai dit avoir reçu de M^e V^{ve} michel roy trois piastre pour la rente d'une place quelle a occupé du 1^e janvier 1791 à 1792 j'ai depuis ce temps reçû de M^r dulongprez trois piastre pour troisieme place du dit ban qu'il a aussi occupé du 1^e janvier 1791 a 1792. Samuel rocque est venu pour me payer l'année courante qui

³⁴⁹ Un ouvrage traitant des contrats et des baux présente les détails entourant la location de maisons à l'époque. Parmi les sujets traités, on retrouve les thèmes de paiements du loyer et les droits et devoirs du locataire et du bailleur. Il y a même une partie dans laquelle on peut retrouver des informations pertinentes sur les réparations (p. 1098). Daniel Massicotte, « Droit des contrats et pratiques contractuelles en droit romain et dans la coutume de Paris : aspects juridiques de la location immobilière à Montréal aux XVIIIe et XIXe siècles », *Les Cahiers de droit*, Vol. 37, No 4 (1996), p. 1053-1107.

³⁵⁰ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 3 juillet 1789, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6077.

³⁵¹ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 12 octobre 1789, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6090.

sera la deniere [...] il te sera aisé de voir que place l'année 1791 n'a été louée que six mois, M^r Heyné ayant occupé les six premiers et a laissé sans payer³⁵²

C'était une situation difficile pour un propriétaire qui louait sa demeure, mais il courrait toujours un risque en permettant à un individu de devenir locataire et de payer à une date ultérieure. Cette malhonnêteté allait à l'encontre des croyances des familles comme les Guy et les Baby.

Les valeurs

Les correspondants reflétaient souvent des valeurs typiques des attentes de l'Église catholique à l'époque. C'est une des raisons pour lesquelles les autorités protestantes toléraient le catholicisme chez les habitants. Elles réussirent à maintenir le contrôle sociopolitique sur les marchands et seigneurs en raison de la coopération du haut clergé catholique.³⁵³ Par contre, nous ne percevons pas toujours la motivation religieuse derrière les propos des lettres étudiées. L'adhérence à la doctrine religieuse, et la fréquentation d'institutions tels les collèges, jusqu'aux qualités de bonté et d'entraide figurèrent dans les pensées écrites, comme en témoigne la correspondance. Voyons de quelles façons ces valeurs furent véhiculées grâce aux lettres. L'attitude des habitants correspondant entre eux dévoilent les idéologies de ce groupe d'individus dont le statut social s'élevait au-dessus de la norme à l'époque.

Nous avons déjà constaté que l'Église et le clergé, comme institution, occupaient une place importante dans la société canadienne. Voyons maintenant comment la religion vint se tailler une place dans la vie des Canadiens. Nous remarquons, en lisant

³⁵² Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 2 avril 1792, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6369, 6370.

³⁵³ Gérald Bernier et Daniel Salée, *The Shaping of Quebec Politics and Society: colonialism, power, and the transition to capitalism in the 19th century*, Washington, DC, C Russak / Bristol, Sales office, Taylor & Francis, c1992, p. 68.

les lettres, qu'il y a une forte présence de références faites à Dieu et à la prière, par contre, elles sont souvent très brèves. Un passage qui revient de nombreuses fois, mais formulé de différentes façons—écrire qu'on prie pour le destinataire de la lettre—démontre un souci pour son bien-être. La sœur Thérèse de Jésus écrivit à son frère pour lui dire qu'elle pensait à lui et à leur mère, mais elle y ajouta la mention de prière: « je [...] n'ai d'autre revanche que d'adresser au ciel m'est foibles prières pour votre conservation Et celle de votre charmante Épouse »³⁵⁴. Malgré le fait que ces individus priaient pour demander l'aide du Seigneur, parfois ils se résignaient à leur sort.³⁵⁵ Henri Guinaud se lamenta de sa situation à François Baby, mais jugea qu'il était impuissant devant la volonté de Dieu : « Je me resigne a la volonté du tout puissant + conte sur son secours pour me conserver la santé + les moyens de rendre la plus exacte Justice a un Chacun »³⁵⁶. Il y eut également des cas où l'auteur mentionna qu'un individu mourant reçut une visite d'un clerc. Pierre Guy décrivit la situation de St-George Dupré à François Baby : « on lui a Porté le viatique il y a quelque jours et l'extreme onction peut de tems apres, son docteur l'avoit comdamné »³⁵⁷. Heureusement pour Dupré et ses proches, il se rétablit de son état mourant, mais ce ne fut évidemment pas tous qui y échappèrent.

³⁵⁴ Rev^{de} S^r Thérèse de Jésus à François Baby, Trois-Rivières, 3 août 1786, BAC, MG 24 L 3, Vol. 10, p. 5530.

³⁵⁵ Parfois, lors de souffrances d'une maladie, on voyait la tentative d'éviter la mort comme allant contre le désir de Dieu. Sara Stidstone Gronim, "Imagining Inoculation: Smallpox, the Body, and Social relations of Healing in the Eighteenth Century", *Bulletin of the History of Medicine*, Vol. 80, No 2 (Summer 2006), p. 260.

³⁵⁶ Hen: Guinaud à F^s Baby, Londres, 5 décembre 1769, BAC, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2882.

³⁵⁷ Pierre Guy à l'honorable Frs Baby, Montréal, 6 novembre 1797, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6985.

Quand la mort d'un individu était relevée dans la correspondance, nous constatons une tendance à vouloir consoler ses proches avec l'assurance du repos éternel : « enfin Mon Bon Amy il faut en faire le sacrifice au seigneur et se flatter que satisfait de ta résignation à Sa volonté, il te fera revivre ton Cher Enfant dans son Cadet »³⁵⁸. Ces mots d'encouragement proviennent de François Baby et furent dirigés vers un bon ami, Pierre Guy, à la mort de son fils. Durant l'épidémie en Nouvelle-Angleterre, mentionnée déjà à quelques reprises, nous repérons le lien entre sa fin et la religion d'après les mots d'Étienne Guy : « Heureusement il a plût à la divine Providence de mettre fin aux maux et a la situation critique ou se trouvoient réduit les citoyens de cette ville infortunée [...] »³⁵⁹. Cette résignation à son sort est démontrée dans d'autres facettes de la vie des Canadiens.

Il y a également des indications d'autres liens entre les situations vécues par les habitants au Canada et les croyances religieuses. Le contrôle du climat résidait aussi avec Dieu, ou l'on retrouvait le réconfort : « le temps est si durre qu'il y a de quoy mourir dinquietude si on ne se conçoit pas a la providence »³⁶⁰. La croyance que Dieu veillait sur les hommes qui démontraient une bonté d'esprit régnait aussi, comme l'expliqua Pierre Guy à son fils, Joseph : « tu me demande ma benediction je souhaite que dieu te la donne et benise tes entreprise si elle sont bonne continu a te bien Comporter et nabandonne pas dieu pour le monde fait ton devoir dhonnete homme et il

³⁵⁸ F. Baby à M. Guy, Québec, 11 juillet 1771, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3118.

³⁵⁹ Étienne Guy à son père, Princeton (NJ), 15 novembre 1795, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6776.

³⁶⁰ Madame veuve Benoist à François Baby, Montréal, 21 mai 1777, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 4196.

te Benira »³⁶¹. Cette adhésion à la religion catholique était une des valeurs que Pierre Guy inculqua à ses enfants, et que nous voyons réitérée dans sa correspondance, surtout avec Joseph. De plus, suite à une visite avec son frère, la veuve Defond se fit reprochée par les Ursulines. Guy réagit dans une lettre en l’avisant : « La Religion nous oblige a mêttre en oublie nos familles, linteret leurs a fait trouvere ton sejour chez moi tres long et peut être ont elle craint de ta part un détachement de leurs maisons »³⁶². Nous voyons, donc, la nécessité d’une certaine piété extrême et un dévouement ultime—religieux et financier—de la part de certains individus à leur communauté.

Outre les discussions au sujet de la religion de façon plus générale, des passages plus directs, destinés au Seigneur, firent leur apparition : « Je prie dieu Et jespere qu’il Exaucera ma priere »³⁶³. D’ailleurs, Pierre Guy rappela à la veuve Defond : « avoue donc que dieu n’est jamais plus prié que quand nous avons peure »³⁶⁴. Ce passage fait remarquer au lecteur que même les habitants, à une époque où la religion était une partie intégrale de leur culture, ne se croyaient pas aussi pieux qu’ils auraient voulu l’être. Cette constatation est apparente dans une lettre de St-George Dupré à son cousin, François Baby, lorsqu’il raconta qu’une mère qu’ils connaissaient tous les deux était très malade : « que Dieu rendra cette respectable mere a sa familles qui enna je pance randement besoin »³⁶⁵. C’est souvent lors de situations où la santé est en danger que

³⁶¹ Pierre Guy à son Fils Joseph, Montréal, 26 avril 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7398-7399.

³⁶² Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 23 mars 1801, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7553.

³⁶³ Pierre Guy à François Baby, Montréal, 7 janvier 1779, BAC, MG 24 L 3, Vol. 8, p. 4429.

³⁶⁴ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 24 octobre 1785, BAC, MG 24 L 3, Vol. 9, p. 5369.

³⁶⁵ St-George Dupré à François Baby, Montréal, 24 aril 1786, BAC, MG 24 L 3, Vol. 10, p. 5475.

nous repérons des références à la prière dans les lettres. La sœur Thérèse de Jésus assura à son frère, François Baby, que la communauté des Ursulines se tournera vers le Ciel pour demander l'aide lors de l'accouchement de la femme de Baby : « Notre R^{de} mere et toutes mes S^{rs} qui vous présentent leur Respectueux attachements, m'assurent qu'elles vont redoubler leur prières pour M^{dme} votre chere Adée [...] je vais commencer une neuvaine pour elle avec plusieurs de mes associés »³⁶⁶. Les accouchements étaient dangereux pour la mère et pour l'enfant, surtout s'il y avait des complications. C'était tout à fait normal de croire que la prière allait alléger la souffrance et aider à la rassurance de non seulement la victime mais la famille également, quoique les Canadiens ne se doutaient pas de l'avènement de la mort dans les situations plus difficiles.³⁶⁷ Le cas de Dupré n'en est qu'un exemple.

Dans une des lettres, nous recevons des nouvelles par rapport à un individu qui était particulièrement pieux et comment l'adhésion à la religion changea sa vie. C'est le cas suivant :

mr hersan qu'on peut regarder comme un predestiné par la vie si édifiante qu'il mène m'a écrit une lettre vraiment apostolique. on voit dans Sa lettre qu'il est tout embrasé de l'amour divin et qu'il cherche a le communiquer a tous ceux a qui il a affaire. il doit une Semblable ardeur a un profond reueillement à une meditation – continuelle de la loi divine et a Son parfait detachment des biens de la terre qui Sont precisement les dipositions propres pour recevoir l'esprist St³⁶⁸

Certains étaient pieux en raison d'un événement, mais d'autres faisaient simplement partie d'une communauté religieuse, comme la Sœur Thérèse de Jésus ainsi que la veuve

³⁶⁶ Rev^{de} S^r Thérèse de Jésus à François Baby, Trois-Rivières, 6 décembre 1797, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 7004.

³⁶⁷ James J. Walsh, « The Church and Cures », *The Catholic Historical Review*, Vol. 11, No 1 (April 1925), p. 42.

³⁶⁸ L'abbé Joyer au Chevalier Delacorne, Lorette, 25 mai 1797, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6920.

Defond, qui restèrent chez les Ursulines à Trois-Rivières.³⁶⁹ La Mère Supérieure du couvent des Ursulines avait écrit à Pierre Guy au sujet de sa sœur, comme il lui raconta dans une de ses lettres :

saitu que madame la superieure qui ma honoré d'une de ses lettre massure que les progrès que tu a faite en dévotion depuis ton retour de Montreal le mettra au dessus des plus mystique de la communauté, la vraie mysticité conduit a la perfection tu a tous ce quil te faut pour te prémunire contre la fausse, qui de l'illusion conduit a l'erreur [...] Si tu profite de cette lecture elle te conduira infailliblement a la perfection³⁷⁰

Comme les lettres le démontrent, la religion occupa différentes places dans la vie quotidienne des membres de ces familles marchandes. Qu'une personne soit entourée par la doctrine catholique en vivant dans un couvent, ou qu'elle priait Dieu pour remédier une situation, le catholicisme était omniprésent dans les valeurs véhiculées par les auteurs de la correspondance étudiée.

La religion et les sacrements étaient respectés par les familles marchandes étudiées, et sont aussi liés à l'éducation et au commerce. Lorsqu'il écrivit à sa sœur, Pierre Guy raconta le désir du beau-fils de veuve Defond pour son propre fils : « il desire [...] le laisser un an a l'école ce qui le conduira a faire sa premiere communion jespere quil sapliquera et fera quelque chose, mais pour se préparer pour la communion qui le

³⁶⁹ Quoiqu'il fût commun pour les personnes âgées, ayant les moyens de se payer une pension, de vivre au sein d'une communauté religieuse, ce n'était pas nécessairement une indication de leur piété. Plus révélateur est la position qu'elles occupèrent au sein de cette communauté. Par exemple, la veuve Defond ne semble jamais avoir adopté un titre religieux, mais Thérèse de Jésus était toujours soit « sœur », « mère » ou « révérende ».

³⁷⁰ Pierre Guy à Veuve Defond, Montreal, 3 janvier 1791, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6235.

conduire a confesse »³⁷¹. Les étapes franchies dans la foi sont liées au monde marchand et à l’instruction, ce qui est démontré dans les espoirs de Guy pour le garçon.

Des marchands comme Pierre Guy croyaient à l’importance d’une éducation, lui-même ayant été éduqué en Europe, chez un associé de la famille, Denis Goguet, selon l’habitude des familles nobles français.³⁷² Comme le constate sa lettre à son fils, Étienne :

ce qui me Flatte d’autant que tu emploiras mieux ton tems à l’étude de la langue angloise et autres sciences, fait toi montrer à écrire afin de bien former tes lettres car après être sorti du Collège ou l’on se gate la main tu ne peut pas pretendre aprend, mais Souviens toi que les anglois regarde un jeune homme qui ne sai pas ecire comme n’ayant Par recû une bonne éducation sils son bon connoisseur.³⁷³

Afin de connaître du succès commercial, il fallait savoir lire et écrire—surtout dans la langue prédominante du commerce, qui, à l’époque, était l’anglais.³⁷⁴ Nous voyons, donc, l’importance pour les francophones de pouvoir faire concurrence à un groupe dont certains membres apprirent le français. Joseph-François Perrault, situé à St-Louis au pays des Illinois, fit quelques remarques sur les défauts de la société : « quand aux jeunes gens qui par parentheses (sont tous fort ignorants scachant a peine signer leur nom) »³⁷⁵. C’est un commentaire dur sur le lien entre l’éducation et l’ignorance. Il déplorait l’état de l’apprentissage dans sa région à l’époque: « on trouve cependant de

³⁷¹ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 16 août 1802, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7683.

³⁷² Gadoury donne des exemples de mentions d’éducation à l’extérieur de la famille nucléaire dans son ouvrage. Elle rapporte que cette pratique de mettre les garçons en pension, commune chez les nobles français, est aussi présente en Angleterre et en Nouvelle-Angleterre. Gadoury, *op. cit.*, p. 110.

³⁷³ Pierre Guy à Étienne Guy, Montréal, 6 février 1795, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 6658.

³⁷⁴ D’après Fernand Ouellet, « le bilinguisme [était] une prérogative des anglophones ». F. Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840 : changements structuraux et crise*, p. 72.

³⁷⁵ J.F. Perrault à son cousin M. Perrault, St. Louis (pays des Illinois), 7 mars 1774, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 3684.

fort honnetes personnes et de bonnes mœurs mais ce sont des étrangers, car pour ceux qui naissent dans le pais et que l'on appelle Creoles il sont presque tous les mêmes ne recevant aucune éducation »³⁷⁶. L'importance de savoir bien écrire est un thème qui revient à quelques reprises, peu importe la région. De Montréal, St-George Dupré termina une lettre : « Excuse m'a mauvaise hortografe »³⁷⁷. Quoiqu'il n'écrivît vraisemblablement pas différemment de ces autres correspondants (sauf la veuve Baby, dont l'orthographe témoigne d'une interprétation plus phonétique des mots), Dupré sentit néanmoins la nécessité de s'excuser pour les lacunes qu'il percevait dans ses habiletés de rédaction.

Il y eut, sans véritable surprise, des cas d'illettrisme. Le capitaine d'un navire transportant de la marchandise fut le sujet d'une lettre de Jean-Baptiste Dupré à son cousin, François Baby : « [...] ont m'a fait bien du Ressit de luy, etant fort sage et très convenable pour tout ce quil y a a faire dans un batimeant », par contre « comme il ne scai point escrire jay engagé un matelot suivant ces conventions avec moy [...] qui tient dera Letat de charge et servira de matelot »³⁷⁸. Le fait qu'un capitaine canadien ne sache pas écrire n'est pas surprenant, puisque la tendance vers l'instruction était assez récente dans la colonie.³⁷⁹ Par conséquent, tous n'étaient pas instruits. En revanche, cet illettrisme ne gênait pas l'habileté du capitaine d'être chargé d'un bâtiment. N'empêche

³⁷⁶ *Ibid.*, p. 3685.

³⁷⁷ St-George Dupré à François Baby, Montréal, 29 août 1777, BAC, MG 24 L 3, Vol. 7, p. 4247.

³⁷⁸ M. le C^{te} Dupré à M. F. Baby, Québec, 16 avril 1768, BAC, MG 24 L 3, Vol. 5, p. 2663.

³⁷⁹ D'après Andrès, ce fut suite à l'Acte de Québec que les Canadiens s'intéressèrent à une « patrie littéraire » et une éducation plus complète. Bernard Andrès, « D'une mère partie à la patrie canadienne : archéologie du patriote au XVIIIe siècle », *Voix et Images*, Vol. 26, No 3, (78) 2001, p. 478.

qu'afin de satisfaire aux besoins logistiques, Dupré jugea bon d'embaucher un homme qui pouvait prendre des notes.

Tout de même, l'éducation formelle existait en Amérique du Nord. Les personnes qui pouvaient se la payer avaient le choix d'obtenir une éducation classique, c'est-à-dire, fréquenter un séminaire pour s'enligner vers une vie de clerc, ou ils pouvaient également opter pour le collège. Devenir apprentis était aussi une autre possibilité.³⁸⁰ Pierre Guy reçut une lettre du grand vicaire du collège que fréquentait son fils, Étienne. Pierre ne sembla apprendre rien de nouveau (d'après son ton) en expliquant le contenu à la veuve Defond :

il me parle d'étienne et me dit quil ne parroit pas destiné pour létat eclesiastique et me donne le conseil de lui faire apprendre les mathématique jai voulu savoir de lui devant la rentré aux étude sil avoit envie de continuer le latin. il me dit que oui je vais encore lui laisser passer cette année, je suis bien d'opinion quil n'aprenent rien au Collège et que le tems quil y passe est un tems perdu je ne scai si monsieur le grand vicaire la fait jasser pour s'avoir de lui sil aimoit létude [...]³⁸¹

Malgré le scepticisme de Guy, nous apprenons qu'en 1794, Étienne était motivé pour fréquenter Princeton, car dans une lettre à son père, il lui indiqua d'y adresser ses lettres pour le moment, jusqu'à ce qu'il puisse se trouver une maison temporaire.³⁸² D'ailleurs, environ une semaine et demie plus tard, Étienne écrivit à son père à nouveau avec une mise à jour de sa situation. Ne pouvant trouver une chambre sur le campus, à moins que

³⁸⁰ Dans une étude portant sur l'éducation aux États-Unis au XIXe siècle, on fit la remarque que l'option de devenir apprentis était devenue populaire, et aussi était moins dispendieuse pour les parents qu'une instruction formelle, tout en permettant au jeune d'acquérir des habiletés au niveau social et par rapport à un métier. Geraldine Joncich Clifford, "Home and School in 19th Century America : Some Personal-History Reports from the United States", *History of Education Quarterly*, Vol. 18, No 1 (Spring 1978), p. 14.

³⁸¹ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, octobre 1787, BAC, MG 24 L 3, Vol. 10, p. 5848.

³⁸² Étienne Guy à son père, New York, 10 octobre 1794, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6622.

« quelques écoliers vouloient se gêner et [le] recevoir pour troisième, car ils sont deux par chambre », il chercha une maison d'hôte chez qui il pourrait vivre et ensuite énuméra les coûts de son éducation:

deux piastres par semaines pour la nourriture, 40 piastres par an pour l'instruction et les chambres que l'on vous donne toutes vuides outre cela il faut fournir le lit les chaises une tables, le bois les chenayes une pelle et une pince, la chandelle payer les domestiques pour fendre et enrer le bois pour allumer le feu et balayer la chambre ainsi vous pouvez juger clairement que ceci est considérable et d'autant plus que tout est fort chaire dans le colonies depuis que tout ces françois y sont réfugiés [...] je vous ai déjà écri deux fois par occasion les livres sont fort chaires, les pensions et les vivres³⁸³

En dépit du coût élevé de toutes ces dépenses, Étienne était déterminé à étudier au collège Princeton et raconta à son père qu'il avait discuté avec quelques hommes bien placés au sujet de sa situation et de quelles démarches il devait prendre :

Après les avis et conseils que j'ai reçu de Monsieur M'Comb et de plusieurs messieurs qui m'ont tous conceillés comme je vous lai déjà marqué de prendre une chambre dans le village de princetown et de prendre quelques leçons au college, je suis déterminé à partir après demain pour cet endroit là je vais demeurer chez monsieur Minto un des professeur du college qui est un homme très instruit et capable de me donner en particulier de très bons principes. il ma demandé 247 ⁴/₁₀ piastres pour un an pour l'instruction le logement, la nourriture, le bois la chandelle et le blanchissage suivant le calcul que ces messieurs ont faits ils trouvent que j'y gagne quoique ce prix soit un peu haut, car étant au college la pension et les autres dépenses que je serois obligé de faire me reviendrait à beaucoup plus. dans cet arrangement-ci je n'ai rien fait de moi même j'ai suivi les conceils de ces messieurs comme vous me l'avez enjoint avant mon départ.³⁸⁴

Voulant qu'il apprenne l'anglais, Pierre avait envoyé son fils étudier aux États-Unis. Il avait demandé à Alexandre Macomb³⁸⁵ une mise à jour de la situation et son opinion

³⁸³ Étienne Guy à son père, New York, 20 octobre 1794, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6624-6625.

³⁸⁴ Étienne Guy à son père, New York, 1 novembre 1794, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6636-6637.

³⁸⁵ C'était possiblement le marchand américain Alexander Macomb à qui on fait référence, mais il est difficile de le confirmer en raison du manque d'information fournie par la lettre. De plus, c'est la seule lettre de la collection ayant Alexandre Macomb comme soit auteur, soit destinataire.

quant à la possibilité d'un progrès marqué chez Étienne. Macomb lui répondit : « par la recommandation de mon bon amy M^r M^cGill, et par la docilité du jeune homme, qui paroît posséder toutes les dispositions à profiter de son voyage. Tout ce qu'il y a contre luy, c'est la prononciation, à son âge la langue est moins deliée, que lorsqu'on est plus jeune. »³⁸⁶ Finalement, nous voyons qu'un autre fils de Pierre Guy, Louis, offrit des conseils à son frère Joseph concernant les études :

L'intéret que je prends a ce qui peut te concerner fait que je t'exhorte fortement à t'appliquer sérieusement à ta langue – je t'envoye à cet effet les Elémens de la grammaire francaise, Profitte des momens de loisir que tu peut avoir, pour étudier, car il serait honteux pour toi à la veille peut-être d'être obligé par état, ou circonstance d'avoir à communiquer avec des personnes instruites de ne pouvoir le faire qu'au doute – toutes tes idées sont très bonnes, mais tu peche considerablement contre l'orthographe³⁸⁷

Ces lettres donnent un aperçu du cheminement pré-éducationnel que devaient entreprendre les jeunes hommes voulant fréquenter une institution d'enseignement tel un collège. Étienne Guy en est un bon exemple, venant de Montréal et voulant s'éduquer au collège Princeton au New Jersey. Puisqu'Étienne énuméra les coûts de vivre et d'étudier sur un campus, tout en comparant ces dépenses à l'habitation chez un hôte, le lecteur d'aujourd'hui peut mieux comprendre les soucis d'une famille, surtout d'un père devant le financement de l'éducation formelle. Celle-ci était peut-être importante, mais le savoir-vivre le demeurait aussi, surtout pour un marchand.

Le dernier aspect lié aux valeurs que véhiculaient ces familles marchandes, par l'entremise de messages et de conseils, sont les qualités positives qu'elles démontraient et qu'elles espéraient voir chez ceux à qui ces individus écrivaient. La bonté et

³⁸⁶ M. Alexandre Macomb à M. Pierre Guy, New York, 4 novembre 1794, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6639.

³⁸⁷ Louis Guy à son frère Joseph Guy, 24 août 1799, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7299-7300.

l'entraide sont des thèmes qui reviennent dans les lettres. La bonté d'un individu est souvent connue en raison d'un bref commentaire par l'auteur. Ce fut souvent le cas des correspondants qui expédièrent des lettres à François Baby. D'après les compliments qu'ils lui firent, il était un homme à qui les gens confiaient leurs problèmes et cherchaient conseils. Quelques exemples témoignent de sa charité envers son entourage. Lorsque St-George Dupré revendiqua l'aide financière de Baby, il le louangea en écrivant que Baby a un « bon cœur »³⁸⁸. Louis Chaboillez³⁸⁹ fit l'éloge de Baby en mentionnant des traits comme sa « bonté », sa « bienfaisance » et le fait qu'il eut recours à un « protecteur aussi généreux que [lui] »³⁹⁰. Il est possible, même probable, que certains de ces mots étaient de la flatterie en raison de demandes d'aide financière. Malgré cette possibilité, Baby était tout de même récipient de nombreux compliments, surtout de la part de sa famille. Thérèse de Jésus expliqua à son frère que le grand vicaire des Ursulines entendit parler des « politesses » qu'il avait fait à une des sœurs et Thérèse lui fit connaître son impact:

je suis des plus reconnaissante du motif qui vous fait agir, comme ausie de tous vos autres bienfaits [...], ouï mon aimable, je puis tirez gloire d'avoir un frere qui n'a Et n'aura jamais son semblable, a tous Egard, je puis dire ausie que vous avez trop de bontez, pour moi³⁹¹

³⁸⁸ St-George Dupré à François Baby, Montréal, 6 juillet 1781, BAC, MG 24 L 3, Vol. 8, p. 4802.

³⁸⁹ Il est intéressant à noter que le jour suivant la lettre qu'il écrivit à Baby, Chaboillez, comme notaire, reçut une première commission. Il poursuivit une carrière de notaire, ainsi que de politicien et d'homme militaire. D'après le nom de sa mère « Baby-Chenneville », il est à supposer qu'il était parenté avec François Baby. Céline Cyr, *CHABOILLEZ, Louis*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

³⁹⁰ Louis Chaboillez à l'Hon^{ble} François Baby, Montréal, 23 juillet 1787, BAC, MG 24 L 3, Vol. 10, p. 5766.

³⁹¹ Rev^{de} S^r Thérèse de Jésus à François Baby, Trois-Rivières, 3 août 1786, BAC, MG 24 L 3, Vol. 10, p. 5530.

L'amour de Thérèse de Jésus pour son frère ne sembla jamais s'éteindre. Comme elle lui expédia souvent des lettres, elle lui fit connaître à quel point elle était reconnaissante de tout ce qu'il faisait pour elle.

Lorsqu'elle apprit que sa santé lui causait des troubles, elle fut déterminée de le guérir avec des prières et les lui communiqua par écrit. Dans une de ces lettres, elle lui fit une liste de louanges : « meilleur Pere de famille, du plus zélé Royaliste, du Consolateur des affligés, du protecteur et soutiens des pauvres, du vrai et sincere ami de notre maison, dont dans toute occasion nous avons des traits marqués de sa protection et de ses Bienfaits »³⁹². Cette dévotion aux membres de la famille était souvent communiquée par l'entremise de la correspondance, puisqu'ils ne pouvaient pas toujours se l'exprimer en personne. Nous témoignons un amour et une vénération de l'altruisme des hommes en position de pouvoir qui offraient de l'aide aux autres, moins privilégiés—parenté ou non. Dans le chapitre 5 de son ouvrage, Gadoury rapporte que l'appréciation de l'aide qu'un individu apportait aux membres de sa famille se manifestait souvent dans la correspondance entre frère et sœur.³⁹³

Pierre Guy est un autre exemple d'un récipiendaire d'éloges pour sa générosité, sa bonté et sa capacité d'aider les gens qui en avaient de besoin. Guy raconta lui-même à sa sœur, la veuve Defond, les mots qu'il reçut par écrit de leur père, qui observa que « [sa] nombreuse famille n'arretera pas [sa] générosité »³⁹⁴. Ce trait de caractère de

³⁹² Rev^{de} S^r Thérèse de Jésus à François Baby, Trois-Rivières, 27 décembre 1797, BAC, MG 24 L 3, Vol. 12, p. 7009.

³⁹³ Gadoury écrit longuement sur les différentes facettes de la relation entre frères et sœurs, notamment l'attachement qu'on ressentait l'un envers l'autre et la difficulté de vivre sans se voir pendant des années. Gadoury, *op. cit.*, p. 135-137.

³⁹⁴ Pierre Guy à Veuve Defond, Montréal, 4 avril 1791, BAC, MG 24 L 3, Vol. 11, p. 6280.

bonté va de pair avec l'entraide, surtout l'aide financière revendiquée par les individus ou les familles, comme c'était souvent le cas.

Il y eut plusieurs moments où un membre de la famille se trouva dans la misère et dut demander une somme d'argent d'un autre, surtout les hommes à la tête de leur famille.³⁹⁵ François Baby apprit de sa mère qu'elle était dans une situation financière difficile. « [J]e suis sans argent » écrivit-elle à son fils, et lui donna les raisons de sa situation tout en mentionnant : « dupêront ma fait offre que sy j'avais besoin de prendre sur sont conte de sa dresser a tois »³⁹⁶. Malgré le fait que la famille fût bien placée au sein de la société canadienne en 1762, durant les années d'incertitude quant au sort de la Nouvelle-France, elle éprouvait des difficultés financières.

Pierre Boucher de Boucherville revendiqua également l'aide de sa famille, dans ce cas-ci, de son beau-frère, Jacques Perrault. Il expliqua que la Guerre de Sept Ans causa la misère chez les habitants de la France, comme lui, qui perdirent leurs épargnes et qui ne virent rentrer aucun sous chez eux : « [D]e quel oeil nous regarderés vous apresent – nous serés vous secourable ou serons nous reduit à aller demander notre pain [...] secourés nous mon cher frere et vous nobligerés pas des ingrats»³⁹⁷. Boucherville lui écrivit encore au mois de juillet de la même année pour lui demander à nouveau une assistance financière, quoiqu'il mît l'emphase davantage sur les enfants :

³⁹⁵ On parle d'une forme de « maintien de l'intégrité du patrimoine », d'après Paquet et Wallot, qui assura une vie aisée pour les enfants et un crépuscule confortable pour les parents. Par contre, rien n'empêcha un homme de vouloir aider d'autres membres de la famille dans le besoin. Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot. *Un Québec moderne, 1760-1840 : essai d'histoire économique et sociale*, Montréal, Hurtubise HMH, 2007, p. 446-447.

³⁹⁶ Madame veuve Baby à François Baby, Montréal, 22 février 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1840-1841.

³⁹⁷ Boucherville à son beau frère, M. Perrault l'ainé, La Rochelle (France), 25 février 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1854.

« s'il est possible que vous puissiez les assister je ne doute pas que vous le fassiez ayant toujours été bien favorable avec notre famille »³⁹⁸. Une réputation de bienfaisance semblait motiver les gens à revendiquer de l'aide auprès d'un membre généreux de la famille. C'est la raison pour laquelle François Baby se fit approcher à de nombreuses reprises au fil des années. Sa belle-sœur, la veuve Découagne Baby, lui demanda un appui financier en 1800, puisqu'elle éprouvait de la misère à rembourser ses dettes et à se procurer une pension adéquate pour la vie quotidienne.³⁹⁹ Sitôt cette sollicitation reçue, Baby tâcha d'informer Pierre Lukin, notaire à Montréal, qu'une pension devait être établie pour la veuve et que les contributions allaient être faites par quelques membres de la famille Baby :

ces differens objets formans vingt cinq Louis par an, vous serés en état de la placer dans une pension de Dix huit Livres et D'employer le reste pour son entretient et Douçeurs. ayez donc la complaisance d'arranger le tout au plus grand avantage de la pauvre infortunée et d'en faire part le plustost possible à jacques Baby afin que chacun de nous sache en quel tems il sera nécessaire de vous faire toucher sa proportion⁴⁰⁰

Même un cousin en Europe lui écrivit en espérant qu'il puisse aider sa nièce : « j'envois une nièce Marchand née à la pointe de levy que vous avés connuë fille de ma soeur Marchand, aux Ursulines de Québec. Je vous prie si au cas elle a besoin de quelques choses de luy accorder. »⁴⁰¹ Baby, ayant une réputation d'aider les membres de sa famille, ce qui est perceptible grâce à la correspondance, devint, par conséquent, une personne repère à qui l'on confiait ses problèmes et auprès de qui les gens demandaient

³⁹⁸ M^f De Boucherville à M^f Perrault l'aîné, Boucherville, 13 juillet 1762, BAC, MG 24 L 3, Vol. 4, p. 1889.

³⁹⁹ Veuve Baby à L'Hon^{ble} François Baby, 5 may 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7407.

⁴⁰⁰ F. Baby à Pierre Lukin, Québec, 8 mai 1800, BAC, MG 24 L 3, Vol. 13, p. 7409-7410.

⁴⁰¹ Monsieur Mercereau prêtre à François Baby, Verchères (France), 13 juin 1774, BAC, MG 24 L 3, Vol. 6, p. 3303.

des solutions puisqu'ils savaient que Baby ne resterait indifférent devant leurs problèmes, peu importe s'ils étaient banaux ou urgents.

En résumé, la vie quotidienne préoccupa les familles marchandes et elles firent valoir leurs pensées dans leur correspondance. Un des plus grands soucis qui devient apparent est la santé. Qu'ils discutaient de maladies, des soins ou de la mort, les individus partagèrent leurs émotions face aux obstacles auxquels leurs familles et eux faisaient face. Parfois les mal-portants guérirent, d'autres fois ils succombèrent à leurs maladies. Certains partagèrent des remèdes et aussi nous firent savoir qu'ils reçurent la visite d'un médecin ou qu'ils passèrent même à l'hôpital. De façon générale, la santé devint la préoccupation première lorsque les correspondants revendiquaient des nouvelles de la famille. La correspondance est idéale pour une étude d'inquiétudes au niveau de la santé et des soins. Puisque les correspondants y faisaient souvent référence, nous avons un aperçu intime de comment ils se sentaient vis-à-vis de maladies, de douleurs chroniques, etc.

L'interaction entre les membres de la communauté avait une incidence sur la vie de tous les jours. Plusieurs éléments devinrent des nouvelles rapportées dans les lettres, tels des dommages causés par la fonte printanière, et les incendies, ce qui nous donne un aperçu des maisons dont étaient propriétaires certains correspondants étudiés. Les épidémies touchèrent les habitants à un niveau plus personnel, surtout en raison de leur propagation dans les différentes régions. Bref, ce que cette étude présente est, en partie, une meilleure vue de comment les individus percevaient leur entourage et les événements qui venaient casser la routine. Quoique qu'il n'y ait que quelques exemples d'incidents dévastateurs à l'échelle d'épidémies et d'incendies, les extraits tirés des

lettres sont importants dans la mesure où ils nous permettent de comprendre l'impact de ces obstacles sur une communauté.

Finalement, les valeurs n'étaient pas oubliées chez les marchands, même dans leur correspondance. Des éléments de religion firent leur apparition, surtout lorsque les Canadiens écrivaient au sujet de la santé. Certains individus étaient simplement pieux, par contre. Avec les valeurs, nous voyons émerger des mentions de bonté et de générosité chez les marchands bienfaisants des familles étudiées. Il semblerait qu'on revendiqua parfois leur aide financière lorsqu'il était devenu nécessaire. Il devient, donc, clair que les diverses fins auxquelles était utilisée la correspondance exposent les valeurs des individus liés aux familles bourgeoises. Que les correspondants s'en attendaient ou non, le ton de leurs lettres, les mots qu'ils choisissaient, les demandes qu'ils faisaient et les subtilités en révèlent sur les mœurs de l'époque. En somme, ces individus s'écrivaient souvent, et par conséquent, nous avons un aperçu plus détaillé de leurs activités et soucis quotidiens.

CONCLUSION

Pendant une période d'environ quarante ans, entre la Conquête et 1804, la colonie de l'Amérique du Nord Britannique vit un certain nombre de changements, tant au niveau politique et économique, qu'au niveau social et même personnel. La transition de l'état de la colonie de la France à celle de la Grande-Bretagne semble, à la surface, un énorme obstacle pour les Canadiens, et plus spécifiquement dans le cadre de cette étude, les familles marchandes canadiennes. La vie de ce groupe spécifique fut certainement touchée, mais l'expérience de chacun n'était pas nécessairement fâcheuse. Grâce à la correspondance étudiée nous sommes, à l'époque actuelle, en mesure d'avoir une meilleure idée du contenu typique des lettres échangées entre membres de familles marchandes canadiennes.

Cette thèse regroupe une variété de thèmes qui ne sont pas habituellement traités ensemble. Les ouvrages publiés les plus pertinents à cette thèse touchent tous des aspects rattachés aux thèmes abordés ici, mais soit avec une approche différente, ou un point focal qui n'est pas tout à fait le même. Le groupe étudié ici montre que si le désir d'adaptation était présent, un marchand canadien pouvait trouver sa place au sein du commerce sous le régime britannique. Quoique François Baby participa de moins en moins à la traite dès les années « 1780 », c'était en raison d'un intérêt déclinant et d'une participation plus accrue dans le service du régime britannique.⁴⁰² C'est aussi ce que la correspondance indique, puisque Baby se montrait intéressé par d'autres pistes dans la vie, telle une carrière politique.

Nous avons survolé la vie d'un groupe de marchands canadiens durant la période de la Conquête et sous le régime britannique. Grâce à cette étude, nous pûmes répondre

⁴⁰² *Ibid.*, p. 161.

aux questions concernant les obstacles et les changements que vécurent les familles marchandes canadiennes durant une époque perçue comme étant difficile pour les francophones. Par le biais d'échanges épistolaires, nous voyons comment certains réussirent à surmonter les défis. De plus, les préoccupations, ambitions et stratégies de ce groupe d'individus firent surface grâce à la correspondance avec leurs associés et leurs proches sur une période d'environ quatre décennies. Il faut constater que les conclusions auxquelles nous arrivâmes sont par rapport à la perception des correspondants, puisque nous nous appuyons directement sur ce qu'ils et elles écrivirent. Les propos des lettres ne décrivent pas toujours la *vérité* d'un événement, et ce n'est pas ce que nous voulons laisser croire. Plutôt, les lettres divulguent, par moments, une réalité, d'autres fois, une appréciation personnelle, mais toujours une façon de contrôler l'information que reçoit le destinataire. Malgré l'abondance de sujets abordés dans cette collection de lettres, ce travail s'est penché davantage sur trois thèmes récurrents.

La traite, de façon générale, est très présente dans la pléthore de lettres analysées. Ce n'est pas surprenant, puisqu'il s'agit ici de familles impliquées dans le monde commercial. Certains individus firent des remarques quand l'économie avait été atteinte par des facteurs extérieurs. Au nombre de ceux-ci nous retrouvons les guerres et les épidémies. Les marchands accordaient également une certaine importance à l'endroit géographique comme facteur influençant la situation économique.

Les discussions sur le climat figurèrent souvent dans les échanges. Nous remarquons à quel point il pouvait avoir une incidence sur l'habileté des marchands à exécuter des tâches commerciales. Le climat pouvait causer des ennuis pour un marchand. La traite dépendait tellement de la mobilité des peaux et de la marchandise que des retards provoqués par l'inhabileté d'envoyer des canots ou des bâtiments de

cargaison en raison de facteurs climatiques risquaient de générer des dépenses supplémentaires, ou causer la faillite de maisons de commerce. Il y eut des facteurs spécifiques et même banaux qui pouvaient retarder le transport ou les voyages. Parmi les encombrements relevés dans les lettres il y eut l'abondance de pluie de même qu'un été trop sec, causant l'assèchement de rivières. D'autre part, si l'hiver était trop doux, les correspondants rapportaient des problèmes avec le voyage sur la glace. Le mauvais temps pouvait entraîner des retards, tout comme le vent. Il est intéressant à noter qu'un vent dans la mauvaise direction pouvait être aussi dévastateur qu'un calme. Avec les retards, les marchands risquaient que les biens tels les pommes, les grains et le blé périssent en attendant le départ du bâtiment. D'autres fois, les auteurs des lettres dévoilèrent que le climat affectait les produits à la source : l'agriculture. Des chaleurs trop grandes pouvaient causer des sécheresses, détruisant ainsi les récoltes. Bref, le climat avait une influence sur le commerce à presque tous les niveaux et grâce à cette étude, un facteur du succès commercial pouvant être considéré comme étant banal est mis en évidence.

Tout comme le transport de marchandise, les voyages des individus trouvèrent leur place dans les récits étudiés. Plusieurs aspects des voyages furent traités par les auteurs des lettres. Nous retrouvons, entre autres, des informations portant sur la durée d'un voyage, souvent lorsqu'il fut question d'une traversée de l'Atlantique. À l'aide des lettres, nous avons une meilleure compréhension des difficultés que cela pouvait causer en raison de facteurs résultant en des retards au départ ou en cours de route. Parfois, les correspondants rapportèrent même la mort d'individus sur des navires ne réussissant pas à faire la traversée. Les risques causaient des soucis chez la famille puisqu'elle pouvait attendre plusieurs semaines avant de recevoir des nouvelles.

D'autres obstacles, moins fatals, mais quand même inconfortables, sont les cas de mal de mer sévère pouvant durer l'entièreté d'un voyage. Bref, les membres de familles bourgeoises prenaient les voyages pour de nombreuses raisons, tant au niveau commercial qu'au niveau personnel. D'autres quittaient pour s'établir dans une nouvelle région. Les mouvements des individus, peu importe la raison, avaient des conséquences sur eux-mêmes et leurs familles, comme les lettres nous le montrent.

Une autre préoccupation des marchands est tout ce qui est rattaché aux finances. Un grand souci à l'époque de la Guerre de Sept Ans fut l'arrêt de paiement sur les lettres de change. Des traces de ce problème furent visibles dans la correspondance pendant une décennie en raison de l'incertitude entourant le déblocage de fonds par le gouvernement français. La correspondance nous permet de voir que les marchands discutaient beaucoup de leur état financier et les associés en firent souvent des évaluations. Les marchands devaient trouver une façon de garder le contrôle de leurs finances tout en accordant une certaine liberté à leurs associés. Un bon marchand savait gérer ses fonds et assurer sa stabilité financière ainsi que celle de sa famille, comme en témoignèrent les nombreux conseils fournis dans la correspondance. L'étude de cette collection nous assure une compréhension de l'importance de l'état des finances des familles marchandes et les façons que les marchands assuraient la stabilité et la rentabilité de leurs investissements.

Toujours rattachée à la traite, la marchandise était un grand souci pour les marchands. Le problème de livraison était accentué durant la Guerre de Sept Ans. Parfois, la cargaison ne se rendait pas à destination en raison d'obstacles imposés. En plus, le changement de régime causa l'apparition de nouvelles règles d'achat et de vente. D'autre part, lorsque les associés avaient les articles en mains, ils pouvaient commenter

leur qualité afin de donner une idée au marchand du prix auquel ces biens devaient être vendus. La marchandise pouvait parfois arriver à destination détruite et les marchands et leurs associés voulurent prendre des précautions pour la préserver contre, par exemple, la pourriture et les incendies. Ce que l'étude de ces lettres nous permet de savoir, c'est à quel point les marchands durent se soucier de leurs marchandises, surtout durant les périodes de traite plus problématiques, telles les guerres et les saisons difficiles, mais aussi en temps normal.

La deuxième section de cet ouvrage s'est concentrée davantage sur comment les familles marchandes réussirent à gérer le monde qui les entourait. Premièrement, la Guerre de Sept Ans devint non seulement un obstacle à la traite pour les Canadiens, mais eut un impact sur leur vie à un niveau plus personnel aussi. La menace d'un changement de régime pesa sur les pensées des habitants de façon à ce qu'ils partagèrent souvent leurs sentiments dans la correspondance. En somme, le thème régnant au sein des échanges épistolaires à propos de la période de la guerre est l'incertitude et l'instabilité. C'est une des raisons pour lesquelles l'analyse de la correspondance est si intéressante, puisque les auteurs des lettres pouvaient écrire ce qu'ils pensaient vraiment, ou ils pouvaient tenter de présenter ce que le destinataire voulait (ou avait besoin) d'entendre. Cette hypothèse peut venir expliquer pourquoi certains individus semblaient plus optimistes : pour rassurer les membres de leur famille. Quelques marchands prirent avantage de cette nouvelle opportunité de commercer avec l'Angleterre. C'est par le biais de cette étude que nous pouvons voir les liens se tisser par de simples lettres transmises d'un associé à un autre, comme ce fut le cas pour François Baby et son association à une firme anglaise. Comme cet ouvrage le démontre, les Canadiens

n'étaient pas exclus de cette ouverture de la traite au tout début. Les obstacles quant à l'implication à la traite vinrent plus tard pour les Canadiens.

Les marchands durent gérer leur réseau de contacts malgré les défis de l'époque. Nous voyons que les membres de la famille devinrent les intermédiaires par excellence en étant les liens dans la communauté entre le marchand et les clients cherchant à acheter des biens importés dans la colonie. Même si Gadoury exprime l'importance du réseau commercial d'un conjoint ou d'une conjointe⁴⁰³, nous voyons dans la correspondance étudiée que c'est davantage les frères et sœurs qui jouèrent leur rôle dans l'échange de biens. Les véritables associés—outre-mer ou dans la colonie—avaient beaucoup de responsabilités. Ils étaient chargés de faire des paiements et de recouvrir des dettes, d'assurer la livraison, la qualité et l'entreposage de la marchandise. Ce sont tous des éléments qui purent être relevés grâce à cette collection de correspondance.

En raison de leurs liens proches avec les associés, il était nécessaire pour ces marchands de veiller au maintien de leur réputation. Les marchands et commis avaient de grandes responsabilités, mais s'ils les respectaient, ils pouvaient se bâtir une réputation leur assurant des associations continues et stables avec d'autres marchands et associés, en plus d'une position de pouvoir au sein de leur famille. Outre la gestion du monde qui les entourait, les familles marchandes avaient plusieurs soucis quotidiens qui apparaissent dans leur correspondance.

La dernière section porte sur des sujets très communs dont discutaient les correspondants sur une base régulière. L'inquiétude première de ces individus semble avoir été la santé. Ce sont souvent des commentaires sur les maladies qui remplirent les pages des lettres, les auteurs parlant des causes, des symptômes et des effets. Avec la

⁴⁰³ L. Gadoury, *op. cit.*, p. 172.

santé vint le thème de la mort. Il était d'autant plus difficile de discuter de la mort d'un enfant ou d'un membre de la famille, mais des mots rassurants peuvent être repérés suite à de tels événements. D'autres fois, les morts furent rapportées lorsqu'elles eurent un impact direct sur le commerce d'un individu ou d'une maison. Moins pessimistes que la mort, quelques mots sur les soins peuvent également être lus dans les lettres. Nous parlons ici de divers aspects des soins, telle la prévention et l'inoculation contre les maladies, les remèdes communs utilisés par les individus et la qualité des soins. Dans cette catégorie, nous pouvons aussi ajouter les passages au sujet des soins plus spécialisés, soit les hôpitaux et les médecins. Bref, l'étude de cette collection nous présente des facettes variées des préoccupations relatives à la santé des familles marchandes durant une époque où les options pour les soins étaient encore très limitées et souvent inefficaces.

La santé était peut-être une préoccupation majeure, mais il y eut tout de même des cas de thèmes plus banals relevés dans les échanges épistolaires. Quelques aspects communs de la vie communautaire y figurent, d'autres fois ce fut des cas exceptionnels. Par exemple, quelques lettres racontèrent la fonte printanière et les résultats du débordement des rivières sur les maisons avoisinantes. D'autres donnèrent des nouvelles sur des incendies dévastant des maisons de bois, et même un séminaire. Nous parlons de rapprochement communautaire dans de telles circonstances, comme lorsqu'une épidémie avait ravagé une partie de la Nouvelle-Angleterre. L'entraide communautaire entre marchands était aussi présente en Martinique, d'après Louis Perras, suite à l'écroulement du marché. Le thème de la vie communautaire pouvait aussi inclure des extraits sur l'habitation, c'est-à-dire les maisons et propriétés. Cet ouvrage sur le contenu des lettres nous assure une attention particulière à la fois aux

sujets plus ordinaires et aux cas plus spécifiques et moins communes. Ce sont des détails qui sont parfois omis de travaux qui cherchent à étudier un thème plus global.

Le tout dernier sous-thème de ce travail, rattaché à la vie quotidienne, porte sur les valeurs des individus et comment elles influencèrent leurs décisions et celles de leur famille. Nous pouvons voir les traces de ces valeurs dans les lettres étudiées. Il y a trois sous-thèmes plus récurrents qui trouvèrent leur place dans ce travail. En raison de son importance à l'époque, la religion, plus précisément le catholicisme, permit aux marchands d'avoir un guide éthique auquel ils adhéraient. Leur rassurance lors du décès d'un ami ou d'un membre de la famille se trouvait dans la croyance que le sort d'un individu reposait avec Dieu. Gadoury est d'accord, mais rajoute que les Canadiens croyaient que tous les bonheurs et les malheurs étaient causés par la Providence.⁴⁰⁴ Par contre, nous n'avons pas trouvé de telles références dans les lettres étudiées. Tout de même, les Canadiens s'assuraient de toujours faire des prières pour leurs bien-aimés afin de préserver leur santé et leur âme.

Dans le même ordre d'idées, nous remarquons une importance accordée à l'éducation chez les familles marchandes. Une lettre nous montre qu'on reconnut l'anglais comme étant la langue d'affaires. Conséquemment, certains Canadiens voulurent l'apprendre en espérant de connaître une adaptation plus aisée au commerce à la fin du XVIII^e siècle. De l'expérience d'Étienne Guy à Princeton, nous avons un aperçu des dépenses nécessaires pour fournir une éducation collégiale à un jeune homme à l'époque. Cette conclusion va de pair avec celle de Gadoury, qui confirma

⁴⁰⁴ Gadoury conclut que « les hommes et les femmes de l'élite ne sont pas pieux outre mesure, mais la croyance dans la Providence et le paradis leur permettent de surmonter les épreuves de la vie ainsi que la mort des proches et de croire à un monde où tout ira mieux que dans celui-ci ». L. Gadoury, *op. cit.*, p. 173.

l'importance accordée par les familles bourgeoises à l'éducation de leurs enfants mâles, cherchant souvent à les placer hors de la famille nucléaire afin qu'ils puissent soit recevoir une instruction commerciale ou administrative, ou se joindre aux rangs militaires.⁴⁰⁵ Gadoury fit également le commentaire que la situation des bourgeois n'était pas la même que celle des nobles, ces derniers n'ayant pas besoin d'instruction en vue d'une carrière.⁴⁰⁶ Les lettres dans cette collection viennent confirmer ces opinions sur la place de l'éducation au sein des familles canadiennes bourgeoises.

La partie finale concernant les valeurs des marchands se rapporte à la bonté. Celle-ci se matérialise de plusieurs façons dans les échanges, soit par les compliments reçus ou bien par une preuve de dévotion à sa famille et à sa communauté. Souvent, les actions de certains individus méritaient des éloges de générosité de ceux et celles qui les entouraient. C'était souvent le cas lorsqu'un membre de la famille dut demander une aide financière, ce qui peut aussi laisser croire que les individus demandant cette aide firent preuve d'un manque de sincérité afin d'obtenir les résultats escomptés par la flatterie. Peu importe les raisons, les individus savaient bien faire les louanges par le biais de correspondance. Il y eut de tels moments durant la Guerre de Sept Ans, mais aussi durant des périodes sans événements marquants. De plus, il ne semble pas que les actes de bienfaisance de certains passèrent inaperçus puisqu'il y eut, en fait, plusieurs cas de remerciements par moyen de lettres.

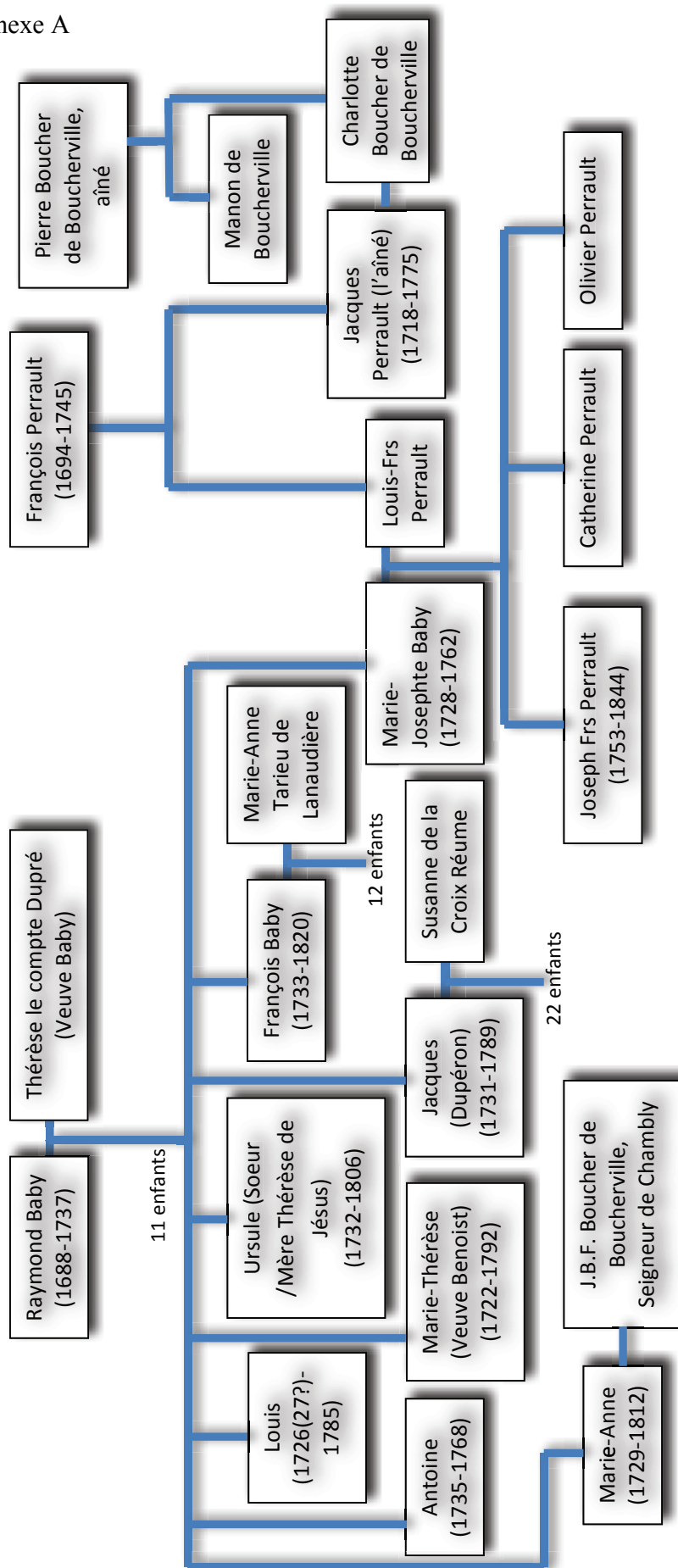
En somme, grâce à la correspondance de ce groupe de familles marchandes à l'époque de la Conquête et pendant une quarantaine d'années par la suite, nous avons une idée plus complète de leurs préoccupations commerciales et parfois mondaines. Il

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 172.

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 174.

est intéressant à noter que les liens marchands semblent surpasser les barrières potentielles de nationalisme. Grâce aux lettres, nous avons vu des échanges entre des Américains, des Canadiens, des Français, des Anglais, etc. à des moments variés de l'époque. Par contre, il faut se garder de trop généraliser sur le sort des familles bourgeoises canadiennes : cet ouvrage permet l'analyse des familles spécifiées et même s'il n'y a aucune indication que ces familles représentent des anomalies de l'époque, des études d'autres familles bourgeoises pourraient venir compléter cette étude. De plus, puisque l'époque influença grandement les activités et les soucis de ces individus, il serait bénéfique à l'historiographie, comme travail futur, de faire un pareil examen de cette même collection de correspondance, mais de ces familles durant le XIXe siècle. Plusieurs fils et petits-fils d'individus étudiés ici poursuivirent des carrières politiques et aidèrent à façonner la colonie pré-Confédération. Il serait intéressant d'analyser cette transition de la vie marchande à la vie politique et de voir de quelles façons les thèmes de la correspondance évoluèrent durant le siècle suivant cette étude.

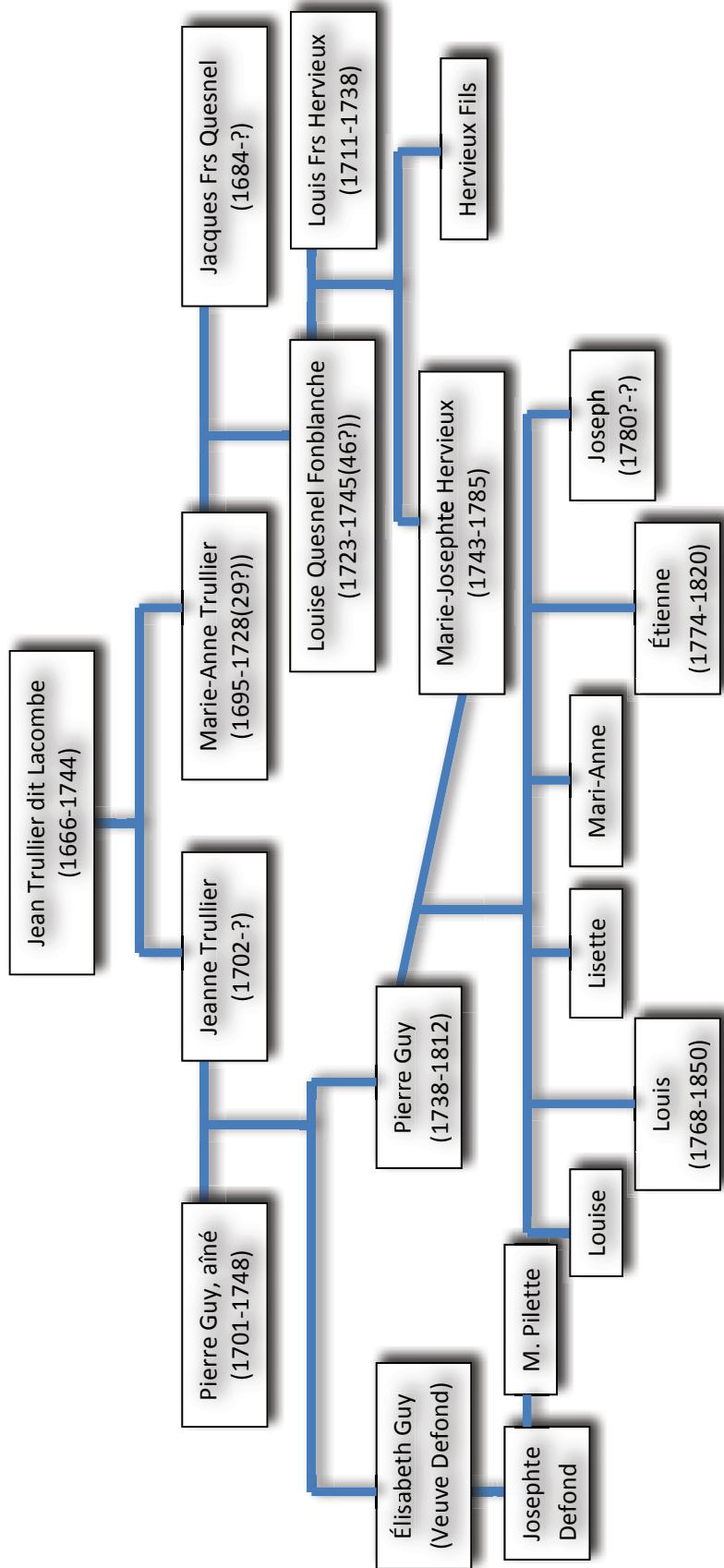
Arbre généalogique partiel¹ des familles Baby² et Perrault



¹ Les enfants mourant en bas âge et les individus qui ne furent pas mentionnés dans la correspondance furent omis

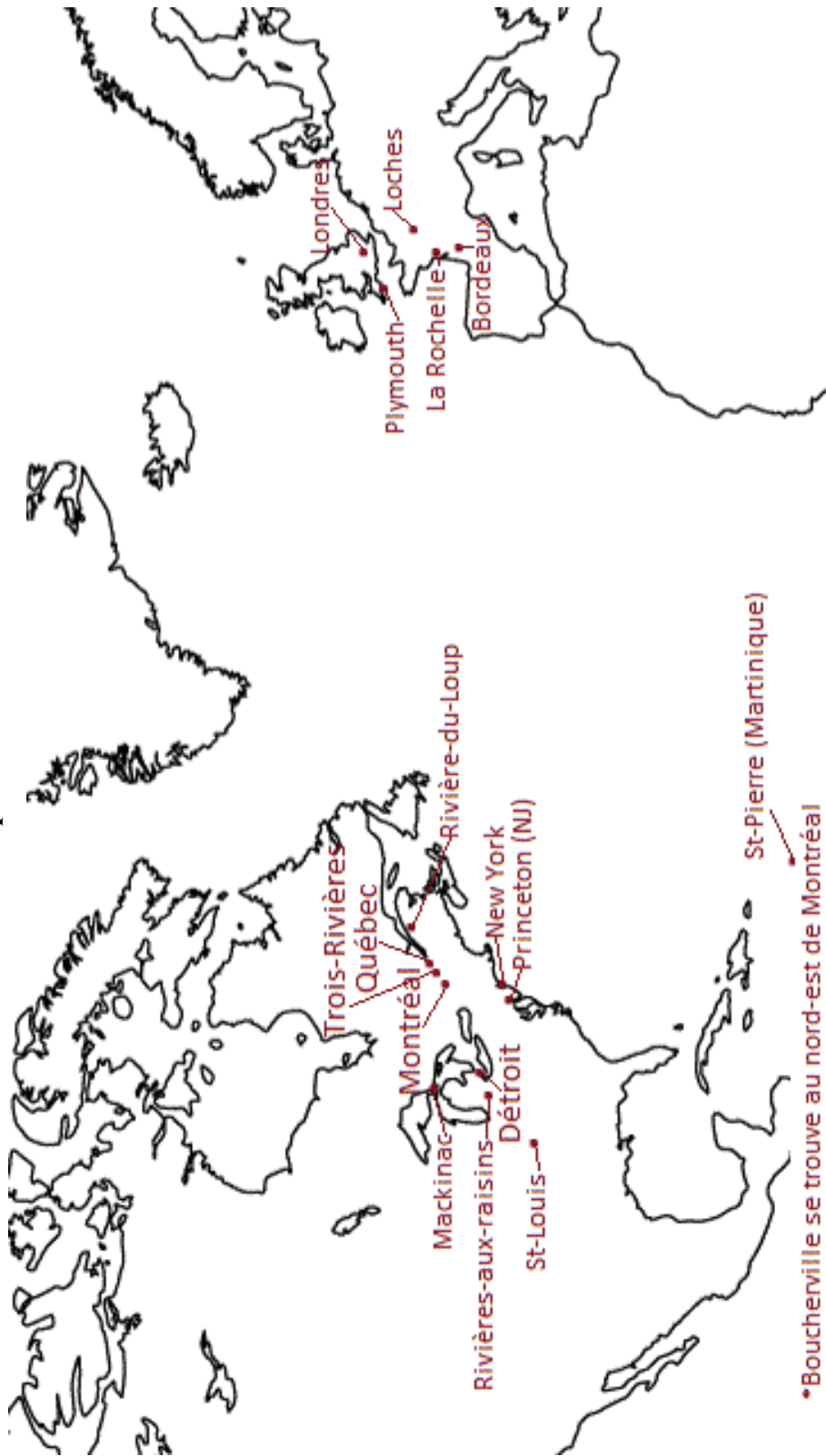
² Plusieurs informations au sujet de la famille Baby sont prises de l'annexe B: *Partial Family Tree of Baby Family in Canada* dans Dale Bernard Miquelon, "The Baby Family in the Trade of Canada, 1750-1820", Master's Thesis, Ottawa, Carleton University, 1966, p. 196.

Arbre généalogique partiel¹ des familles Guy et Hervieux

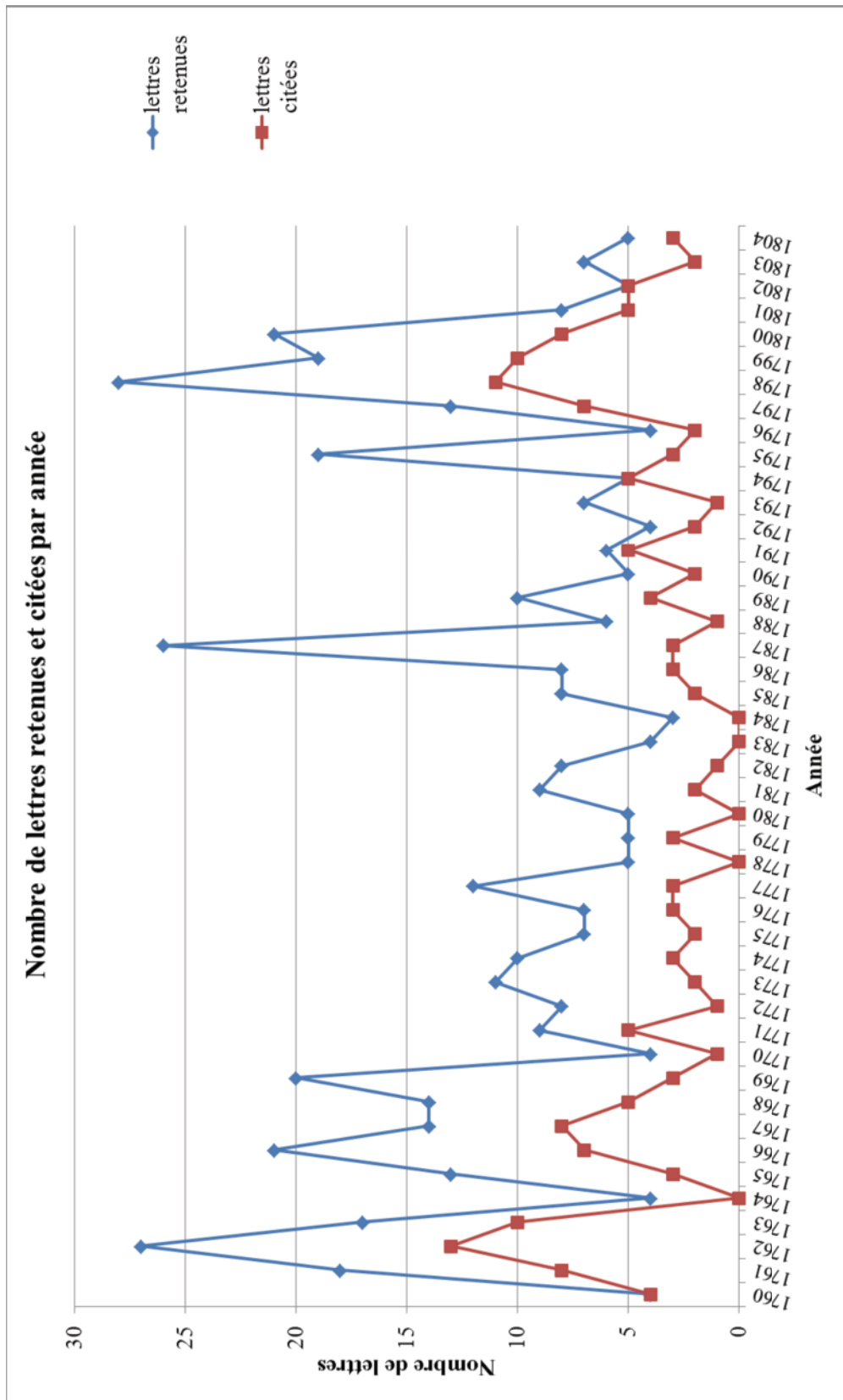


¹ Les enfants mourant en bas âge ou les individus qui ne furent pas mentionnés dans la correspondance furent omis.

Lieux de provenance des lettres citées



- Boucherville se trouve au nord-est de Montréal
- Blainville et Terrebonne se trouvent au nord de Montréal
- Lotbinière se trouve entre Trois-Rivières et Québec
- Lorette(ville) se trouve au nord-ouest de Québec



Informations sur les auteurs des lettres

Auteur	# de lettres citées	Informations biographiques brèves / liens familiaux et commerciaux
Baby Frères	1	Association entre les frères Baby qui exista durant les années 1760s.
Baby, François (1733-1820)	11	Marchand, militaire and politicien. Personne centrale de la famille Baby à l'époque, surtout par rapport à la collection de correspondance.
Baby, Veuve	6	Mère de François Baby, venant d'une famille impliquée à la traite des fourrures.
Beaumont, M.	1	Identité inconnue. Correspondant de François Baby.
Benoist, Veuve	3	Sœur de François Baby, distributrice de biens importés dans sa communauté.
Chaboillez, Louis	1	Marchand, correspondant de François Baby.
Chartier de Lotbinière fils, Michel	2	Seigneur, associé de François Baby. Baby termina leur association en raison de différends financiers.
Chaumont, Jh	1	Identité inconnue, mais correspondant de François Baby.
Crammond, James	1	Marchand new yorkais, correspondant de Pierre Guy.
De Boucherville, Manon	1	Fille de Pierre Boucher de Boucherville.
De Boucherville, Pierre Boucher	5	Militaire et seigneur, correspondant de la famille Perrault.
Defond, Veuve	1	Soeur de Pierre Guy, distributrice de biens importés par son frère.
Delacorne, Abbé	1	Chanoine canadien de renom, ayant passé un temps en France.
Delacorne, Chevalier	1	L'unique "Chevalier de la Corne" qui put être repéré, Louis de la Corne, vécut de 1703 à 1761. Par conséquent, ce ne peut être le même individu. Il n'a pas été possible de trouver l'identité du chevalier auteur de cette lettre. Par contre, il serait plausible qu'il soit membre de la même famille que Louis.

Dumas, Alexandre	1	Associé commercial et connaissance militaire et politique de François Baby
Dupré, George	10	Marchand, cousin maternel et correspondant de François Baby.
Dupré, Le Compte	1	Cousin maternel et correspondant de François Baby.
Goguet, Denis	4	Négociant français renommé et associé des Guy et de Jacques Perrault.
Guinaud et Hankey	1	Maison de commerce basée à Londres avec qui François Baby s'associa.
Guinaud, Henry	2	Membre de la maison de commerce <i>Guinaud et Hankey</i> et associé de François Baby jusqu'en 1773.
Guy, Étienne (1774-1820)	7	Fils de Pierre Guy, étudia au Collège Princeton. Ne s'implique pas à la tradition de commerce de la famille Guy.
Guy, Joseph (1780?-?)	7	Fils de Pierre Guy, devient commis sous François Lasselle à Détroit.
Guy, Louis (1768-1850)	1	Fils de Pierre Guy.
Guy, Pierre (1738-1812)	47	Marchand, ami proche de François Baby, personne centrale de la famille Guy à l'époque.
Hankey, Robert	1	Membre de la maison de commerce <i>Guinaud et Hankey</i> .
Hervieux, fils	1	Cousin et beau-frères de Pierre Guy, correspondant de François Baby.
Jauge, Simon	10	Négociant, associé et correspondant de François Baby.
Joyer, L'abbé	1	Correspondant du Chevalier Delacorne.
Lacroix, Hubert	3	Marchand, ami et correspondant de Joseph Guy.
Lasselle, J.	1	Identité inconnue, mais probablement le frère de François Lasselle, marchand à qui s'associa Joseph Guy.
Lukin, Pierre	1	Notaire, neveu de la Veuve Baby, correspondant de François Baby.

Macomb, Alexandre	1	Possiblement le marchand américain, mais il est difficile de le confirmer en raison du manque d'information fournie par la lettre. Correspondant de Pierre Guy.
Malhiot, François	2	Commerçant et propriétaire terrien, associé de François Baby.
Massue, G.	2	Marchand et ami de Joseph Guy.
Mercereau, Prêtre	1	Cousin français et correspondant de François Baby.
Meredith, Randle	2	Marchand anglais et correspondant de François Baby.
Paillet et Meynardie	4	Négociants et associés de la famille Guy, correspondant de la Veuve Guy.
Perras, Louis	2	Marchand, neveu de Pierre Guy, vivant à St-Pierre, en Martinique.
Perrault, Catherine	1	Nièce de François Baby.
Perrault, J. B.	1	Identité spécifique inconnue, mais sans doute membre de la famille Perrault liée aux Baby.
Perrault, Joseph-François	3	Neveu et correspondant de François Baby.
Perrault, Louis	1	Commerçant et beau-frère de François Baby en raison de son union avec Josephite Baby.
Perrault, M.	3	Identité spécifique inconnue, correspondant de Jacques Perrault, marchand et beau-fils de Pierre Boucher de Boucherville.
Perrault, Mlle Louise	1	Fille de Louis-François Perrault.
Perrault, Mme Perras	1	Nièce et correspondant de Pierre Guy, épousé à un « Perrault » (identité inconnue).
Ryves, Mme Fs.	1	Identité inconnue. Correspondant de François Baby.
Thérèse de Jésus (1732-1806)	5	Habitante du couvent des Ursulines à Trois-Rivières, distributrice de biens importés par son frère, François Baby.

Thomas, Thomas et fils	1	Maison de commerce basée à Londres, dont François Baby devient associé durant la période de la Conquête.
Thouron, J. Frères	2	Maison de commerce française, associés de François Baby et l'aider à s'associer à la maison de Thomas, Thomas et fils durant la Conquête.
Vialars, Antoine	-	Avec Daniel Vialars, étaient des négociants huguenots à Londres, dont Pierre Guy en fit connaissance grâce à ses connections avec Denis Goguet.

De plus amples informations concernant ces individus se trouvent en notes de bas de pages dans le travail lors de leur première mention. En raison de l'impossibilité de trouver de l'identité de certains individus, ceux-ci n'ont aucune information rattachée à eux. Pour les autres, seulement les informations pertinentes à leurs liens aux familles étudiées est rapportées.

Bibliographie

Sources d'archives

Auteurs variés, Bibliothèque et Archives Canada, MG 24 L 3, R11960-0-2-F, Volumes 3 à 13, « Correspondance », p.1733-7876.

Petition of his Majesty's most loyal and dutiful, his ancient Subjects, settled in the Province of Quebec, Legge, William, Earl of Darthmouth, *American Archives*, Series 4, Volume 1, p. 1849.

Second mandement de Perrault, 28 juillet 1763, *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, 2 : 173

Sources monographiques

BEMIS, Samuel Flagg. *Jay's Treaty: a study in commerce and diplomacy*. New Haven, Yale University Press, 1965 (c1962). 526 p.

BERNIER, Gérald et Daniel SALÉE. *The Shaping of Quebec Politics and Society: colonialism, power, and the transition to capitalism in the 19th century*. Washington, DC, C Russak / Bristol , Sales office, Taylor & Francis, c1992. 170 p.

BOSHER, J. F. *The Canada Merchants, 1713-1763*. Oxford, Clarendon Press / New York, Oxford University Press, 1987. 234 p.

BOSHER, J. F. *Business and Religion in the Age of New France, 1600-1760*. Toronto, Canadian Scholars' Press, 1994. 530 p.

BROUILLETE, Benoît. *La pénétration du continent américain par les Canadiens français, 1763-1846 : Traitants, explorateurs, missionnaires*. Montréal, Fides, c1979. 242 p.

BRUNET, Michel. *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775: de la révolution canadienne à la révolution américaine*. Montréal, Fides, c1969. 313 p.

BRUNET, Michel. *Les Canadiens et les débuts de la domination britannique, 1760-1791*. Ottawa, Société historique du Canada, 1962. 24 p.

BUMSTED, John M. *Fur Trade Wars. The Founding of Western Canada*. Winnipeg, Great Plains Publications, 1999. 272 p.

DICKINSON, John Alexander et Brian YOUNG. *A Short History of Quebec*, 2e éd. Montréal, McGill-Queen's University Press, c2000. 388 p.

DUNN, Walter S. *Choosing Sides on the Frontier in the American Revolution*. Westport (Connecticut), Praeger, 2007. 185 p.

GADOURY, Lorraine. *La famille dans son intimité : échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIIIe siècle*. Montréal, Hurtubise HMH, 1998. 185 p.

GAUCI, Perry. *Emporium of the World : The Merchants of London, 1660-1800*. London, Hambledon Continuum, 2007. 254 p.

GARDEY, Philippe. *Négociants et marchands de Bordeaux : de la guerre d'Amérique à la Restauration, 1780-1830*. Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, c2009. 817 p.

GOUGER, Lina. « Migrer à Détroit au XVIIIe siècle : la part du monde rural dans le peuplement d'une zone frontalière » dans Gérard Bouchard, John A. Dickinson et Joseph Goy. *Les exclus de la terre en France et au Québec, XVIIe-XXe siècles. La reproduction familiale dans la différence, Actes du colloque tenu à l'Université de Montréal (18-19 janvier 1997)*. Sillery, Septentrion, 1998. p. 161-174.

INNIS, Harold A. *The Fur Trade in Canada : an Introduction to Canadian Economic History*. Toronto, University of Toronto Press, c1956. 463 p.

LEMIEUX, Lucien. « Les années difficiles (1760-1839) », dans Nive Voisine, dir., *Histoire du catholicisme québécois. Les XVIII^e et XIX^e siècles*, tome 1. Montréal, Boréal, 1989. p. 383-398.

MIQUELON, Dale, éd. *Society and Conquest: the Debate on the Bourgeoisie and Social Change in French Canada, 1700-1850*. Vancouver et Montreal, Copp Clark, c1977. 219 p.

OUELLET, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec. 1760-1850. Structure et conjoncture*. Montréal et Paris, Fides, 1966. 639 p.

OUELLET, Fernand. *Le Bas-Canada, 1791-1840 : changements structuraux et crise*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976. 541 p.

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT. *Le Bas-Canada au tournant du 19^e siècle : restructuration et modernisation*. Ottawa, Société historique du Canada, 1988. 24 p.

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT. *Un Québec moderne, 1760-1840 : essai d'histoire économique et sociale*. Montréal, Hurtubise HMH, 2007. 735 p.

ROBERTS, Julia. *In Mixed Company: Taverns and Public Life in Upper Canada*. Vancouver, UBC Press, 2009. 228 p.

SÉGUIN, Maurice. *Histoire de deux nationalismes au Canada*. Édité par Bruno Deshaies, Montréal, Guérin, 1997. 452 p.

Thèses de Maîtrise et de Doctorat

BURKE, Alice Amelia. *The English Merchants in Canada, 1759-1766*. Thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1968. 80 p.

ENGLEBERT, Robert. *Beyond Borders: Mental Mapping and the French River World in North America, 1763-1805*. Thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa, 2010. 270 p.

IGARTUA, José. *The Merchants and Négociants of Montreal, 1750-1775: a Study in Socio-Economic History*. Thèse de doctorat, East Lansing, Michigan State University, 1974. 369 p.

MIQUELON, Dale Bernard. *The Baby Family in the Trade of Canada, 1750-1820*. Thèse de maîtrise, Ottawa, Carleton University, 1966. 218 p.

TEASDALE, Guillaume. *The French of Orchard Country: Territory, Landscape, and Ethnicity in the Detroit River Region, 1680s-1810s*. Thèse de doctorat, Toronto, York University, 2010. 321 p.

Études

“Rheumatism In John Hunter's Time: Hunterian Oration”. *The British Medical Journal*, Vol. 1, No 4548 (March 6, 1948), p. 460.

ANDRÈS, Bernard. « D'une mère partie à la patrie canadienne : archéologie du patriote au XVIIIe siècle ». *Voix et Images*, Vol. 26, No 3, (78) 2001, p. 474-497.

BERNIER, Gérald. « Sur quelques effets de la rupture structurelle engendrée par la Conquête au Québec : 1760-1854 ». *RHAF*, Vol. 35, No 1 (1981), p.69-95.

BOSHER, J. F. “Success and Failure in Trade to New France, 1660-1760”. *French Historical Studies*, Vol. 15, No. 3 (printemps 1988), p. 444-461.

CLIFFORD, Geraldine Joncich. “Home and School in 19th Century America : Some Personal-History Reports from the United States”. *History of Education Quarterly*, Vol. 18, No 1 (Spring 1978), p. 3-34.

COUTURE, Claude. « La Conquête de 1760 et le problème de la transition au capitalisme ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no 3 (1986), p. 369-389.

DARROCH, Gordon. “Migrants in the Nineteenth Century : Fugitives or Families in Motion? ”. *Journal of Family History*, Vol. 6, No 3 (September 1981), p. 257-277.

- DEFFONTAINES, Pierre. « Évolution du type d'habitation rurale au Canada français ». *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 11, No. 24 (1967), p. 497-522.
- ECCLES, W. J. "The Fur Trade and Eighteenth-Century Imperialism". *The William and Mary Quarterly, Third Series*, Vol. 40, No. 3 (July 1983), p. 342-362.
- EDGERTON, Samuel Y. "Heating Stoves in Eighteenth Century Philadelphia". *Bulletin of the Association for Preservation Technology*, Vol. 3, No 2/3 (1971), p. 15-104.
- GRONIM, Sara Stidstone. "Imagining Inoculation: Smallpox, the Body, and Social relations of Healing in the Eighteenth Century". *Bulletin of the History of Medicine*, Vol. 80, No 2 (Summer 2006), p. 247-268.
- HAMELIN, Jean. "The Conquest Hypothesis Denied" dans Cameron Nish, ed., *The French Canadians, 1759-1766; Conquered? Half-Conquered? Liberated?*, Vancouver, Copp Clark, 1966. p. 142.
- HARDY, René. « Regards sur la construction de la culture catholique québécoise au XIXe siècle ». *The Canadian Historical Review*, Vol. 88, No 1 (March 2007), p. 7-40.
- HARVEY, Fernand. « La vie culturelle à Québec (1791-2008) : essai d'interprétation ». *Les Cahiers des dix*, No. 62 (2008), p. 251-281.
- IGARTUA, José. "A Change in Climate: The Conquest and the *Marchands* of Montreal". *Historical Papers / Communications historiques*, Vol. 9, No. (1974), p. 115-134.
- IGARTUA, José. "The Merchants of Montreal at the Conquest: Socio-Economic Profile". *Histoire Sociale: Social History*, vol. 9, No. 16 (1975), p. 275-293.
- MARTIN, Paul-Louis. « Production de paysage et culture technique. L'emploi de la céramique architecturale au Québec, du XVIIe au XXe siècle (note de recherche) ». *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 13, No. 2 (1989). p. 115-120.
- MASSICOTTE, Daniel. « Droit des contrats et pratiques contractuelles en droit romain et dans la coutume de Paris : aspects juridiques de la location immobilière à Montréal aux XVIIIe et XIXe siècles ». *Les Cahiers de droit*, Vol. 37, No 4 (1996), p. 1053-1107.
- MIQUELON, Dale. "Canada's Place in the French Imperial Economy: An Eighteenth-Century Overview". *French Historical Studies*, Vol. 15, No. 3 (Spring 1988), p. 432-443.
- MOORE, Barrington, Jr. "Historical Notes on the Doctors' Work Ethic Reviewed". *Journal of Social History*, Vol. 17, No 4 (Summer 1984), p. 547-571.

NEATBY, Hilda. "Pierre Guy: A Montreal Merchant of the Eighteenth Century". *Eighteenth-Century Studies*, Vol. 5, No. 2 (Winter 1971-1972), p. 224-242.

OUELLET, Fernand. « Dualité économique et changement technologique au Québec (1760- 1790) ». *Histoire Sociale / Social History*, Vol. 9, No. 18 (1976), p. 256-296.

PARSONS, Chris. "Medical Encounters and Exchange in Early Canadian Missions". *Scientia Canadensis: Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine / Scientia Canadensis: revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine*, Vol. 31, No 1-2, p. 49-66.

ROSEN, George. "Social Stress and Mental Disease from the Eighteenth Century to the Present: Some Origins of Social Psychiatry". *The Milbank Memorial Fund Quarterly*, Vol. 37, No 1 (January 1959), p. 5-32.

STANDEN, Dale S. "The Debate on the Social and Economic Consequences of the Conquest: A Summary" in R. Douglas Francis and Donald B. Smith, éd. *Readings in Canadian History. Pre-Confederation. Fifth Edition*. Toronto, Harcourt Brace Canada, 1998, p. 201-209.

STEVENS, Wayne E. "The Organization of the British Fur Trade, 1760-1800". *The Mississippi Valley Historical Review*, Vol. 3, No 2 (September 1916), p. 172-202.

TRUDEL, Marcel. « Le gouvernement des Trois-Rivières sous le régime militaire (1760-1764) : inventaire du gouvernement ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 5, No 1 (1951), p. 69-98.

WALSH, James J. « The Church and Cures ». *The Catholic Historical Review*, Vol. 11, No 1 (April 1925), p. 38-55.

WIEN, Thomas. "Selling Beaver Skins in North America and Europe, 1720-1760: The Uses of Fur-Trade Imperialism". *Journal of the Canadian Historical Association*, Vol. 1, No 1 (1990), p. 293-317.

Notes biographiques

BÉLAND, François et Hélène PARS. *MALHIOT, François*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

CLARKE, John. *BABY, François*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

CYR, Céline. *CHABOILLET, Louis*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

DUFOUR, Pierre et Gérard GOYER. *MARGANE DE LAVALTRIE, Pierre-Paul*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

GAGNON, Jean-Pierre. *MASSUE, Louis-Joseph*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1861-1870, Vol. IX, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

GALARNEAU, Claude. *PERRAULT, Joseph-François*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1836-1850, Vol. VII, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

IGARTUA, José. *HERVIEUX, Louis-François*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1741-1770, Vol. III, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

JOANETTE, Ginette et Claire JORON. *GUY, Pierre*. Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

LANGELIER, Gilles. *GUY, Étienne*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1801-1820, Vol. V, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

MIQUELON, Dale. *BABY, dit Dupéron (Dupéron, Duperron), Jacques*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1771-1800, Vol. IV, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

MIQUELON, Dale. *GOGUET, Denis*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1771-1800, Vol. IV, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

NAVEAUX, Ralph. "Lacroix", *Participants at the Battle of the River Raisin*, en-ligne, <http://www.riverraisinbattlefield.org/biographies.htm#116>.

PELLETIER, Jean-Guy. *LA CORNE DE CHAPTES, Joseph-Marie (Jean-Marie) de*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1771-1800, Vol. IV, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.

REIG, W. Stanford. *LACROIX, Hubert-Joseph*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1821-1835, Vol. VI, University of Toronto / Université Laval, Toronto / Laval, 2000.